DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13067 – 6 F · Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : André Fontaine · DIMANCHE 1er-LUNDI 2 FÉVRIER 1987

Un sommet décevant

Beaucoup de bruit pour rien. Consacré presque exclusivement aux problèmes arabes, le cinquième sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) s'est achevé sans qu'aucune décision concrète ait été prise. L'échec est surtout flagrant en ce qui concerne la guerre du Golfe, sujet qui était censé dominer les débats. En l'absence de l'Iran, qui, à défaut de pouvoir torpiller le sommet, l'a boycotté, et du président Saddam Hussein d'Irak, retenu par la guerre qui fait rage à quelques dizaines de kilomètres de la capitale koweïtienne, les participants au sommet ont dû se contenter d'élaborer, une fois de plus, une résolution platonique qui, de toute évidence, entend ménager Téhéran.

Ce geste de bonne volonté envers la République islamique n'a toutefois guère de chances d'être payant. L'Iran a d'ailleurs aussitôt fait savoir qu'il poursuivrait les hostilités jusqu'au départ du président Saddam Hussein. Dans ces conditions, il est peu probable que la médiation qu'Alger entend relancer entre les deux belligérants dépasse le stade des bonnes intentions. L'offensive contre Bassorah, dont l'un des objectifs était précisément de perturber les travaux du sommet, n'est pas encore achevée, et les deux adversaires préparent fébrilement les combats de demain, qui s'annoncent plus sanglants que jamais.

Téhéran n'est pas seul à avoir exprimé son mécontentement. Bagdad, qui s'attendait certainement à une solidarité plus nette de la part des Etats islamiques, n'a pas tardé à faire part de son irritation devant la « neutralité » du sommet, en intensifiant les raids aériens contre les villes iraniennes. Ces bombardements, qui, en quelques semaines, ont fait plus de deux mille morts parmi la population civile iranienne et porté des coups sévères à l'économie du pays, ne peuvent que renforcer les dirigeants de la République islamique dans leur détermination à en finir une fois pour toutes avec le régime baasiste irakien.

Il est vrai que les modérés arabes, qui ont imposé leur point de vue au sommet du Koweït, ne se faisaient pas trop d'illusions sur leur capacité à modifier, en quoi que ce soit, la volonté de l'Iran de poursuivre la guerre. Aussi ont-ils consacré l'essentiel de leurs efforts à tenter de resserrer leurs rangs face à la menace que fait peser le régime de Téhéran sur l'islam modéré. Ils comptent à cet effet sur l'Egypte du président Moubarak, dont le retour au sein de la famille islamique a marqué incontestablement les travaux du cinquième sommet de l'OCI.

Le retour du Caire, qui est lié à Jérusalem par les accords de Camp David, pose cependant de graves problèmes. L'unité arabe qui s'est esquissée à Koweït n'est qu'une unité de façade, obtenue seulement parce que les participants ont délibérément occulté la question palestinienne, qui, théoriquement du moins, demeure la raison essentielle de la création, en mai 1971, de l'Organisation de la conférence islamique. En conséquence, il est peu vraisemblable que les réconciliations ébauchées en marge du sommet, d'une part, entre M. Moubarak et le président syrien Hafez El Assad et, de l'autre, entre le roi Hussein de Jordanie et M. Arafat, le grand oublié de la conférence, puissent aboutir dans un proche avenir à des résultats concrets.

La principale leçon du sommet de Koweït, pour les pays arabes modérés, est que, tant que durera la guerre du Golfe, qui éparpille leurs forces, il existera peu d'espoir de régler le problème palestinien et de conclure avec Israël une paix honorable.

Un argument pour les protectionnistes

Déficit commercial record aux Etats-Unis en 1986

Le déficit commercial enregistré en décembre 1986 par les Etats-Unis a été ramené à 10,7 milliards de dollars, contre 15,4 milliards (chiffre révisé) le mois précédent. Mais ce léger mieux en fin d'année a peu de chance de désarmer les partisans d'un protectionnisme dangereux pour l'économie mondiale : sur l'ensemble de 1986, le solde négatif de la balance commerciale a battu tous les records, et atteint 169,8 milliards de dollars, contre 148,5 milliards en 1985.

La polémique a repris de plus belle outre-atlantique sur les raisons de la persistance d'un fort déficit commercial et les moyens de l'endiguer, provoquant chez les partenaires de Washington une inquiétude croissante. « *En un an, les Etats-Unis sont passés de la diplomatie du mégaphone à une guérilla meurtrière* », estime un expert.

L'approche multilatérale, essentielle à la définition de règles plus adaptées à la réalité des échanges internationaux, s'en trouve menacée au moment même où une croissance mondiale médiocre aiguise la concurrence. Forts d'une puissance amoindrie *mais toujours incontestée*, les Américains jouent-ils avec le feu ? L'évolution des derniers mois le laisse craindre.

Il y a un an, le président Ronald Reagan lançait une croisade contre les « *pratiques déloyales* » des partenaires des Etats-Unis. Un discours accueilli avec indulgence en Europe comme au Japon.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(Lire la suite page 17.)

Les propositions de M. Chirac

Les syndicats sceptiques sur la relance du dialogue

La volonté de M. Chirac de « donner un nouveau souffle au dialogue social » a été accueillie de façon mitigée par les syndicats, la plupart ne cachant pas leur scepticisme. Si la CFTC et, surtout, la CGC se montrent satisfaites, tout en voulant privilégier la négociation contractuelle, FO attend davantage de « grain à moudre » dans les négociations salariales qui reprennent, lundi, dans la fonction publique. La CGT se dit hostile, tandis que, pour la CFDT, « le gouvernement persévère dans l'erreur ».

M. Jacques Chirac a-t-il déjà manqué sa relance sociale ? En recherchant un « *nouveau souffle pour le dialogue social* », le premier ministre a implicitement reconnu que la concertation – officieuse – avec les syndicats s'était singulièrement essoufflée. En annonçant qu'il recevrait officiellement les dirigeants syndicaux – « *concertation de perron* », a-t-il dit – il renoue avec une tradition constante de la Ve République que son entourage jugeait vaine. Par la même occasion, il réintroduit dans le jeu des consultations une CGT superbement ignorée pendant dix mois, alors qu'elle reste la première centrale syndicale, sous prétexte qu'elle n'était pas demandeuse de contacts, même officieux.

En apparence, donc, le tournant social est bien là. Or le bateau de la concertation semble prendre l'eau avant même d'avoir quitté le port. M. Chirac aurait pu se faire pardonner des syndicats d'avoir tant attendu pour les recevoir officiellement s'il n'avait commis une erreur de méthode.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 17.)

La convention nationale de l'UDF s'est tenue samedi 31 janvier à Paris. Les différents courants du PS se réunissent au cours du week-end pour préparer le prochain comité directeur des 7 et 8 février.

(Lire nos informations pages 5 et 6.)

Un article de l'ancien premier ministre

La nouvelle chance

par Laurent Fabius

Est-ce mon éloignement du pouvoir et le regard différent que je pose sur les choses ? Est-ce la succession frappante des événements ces derniers temps ? En tout cas, je ressens avec force le besoin de préciser aujourd'hui certains enjeux.

La vie politique ne peut pas se réduire à la confrontation des sondages et au ping-pong des petites phrases. Le monde palpite autour de nous. Gorbatchev téléphone à Sakharov. Un million de jeunes se mobilisent pour le printemps de décembre. Beaucoup de Français sont mécontents de leur vie quotidienne, ils se sentent piégés dans leur case, ils voudraient en sortir, ils souhaitent savoir à quoi ressemblera demain. On ne peut laisser en jachère des vies, des énergies, des rêves. L'homme politique aujourd'hui doit d'abord être un poseur d'enjeux.

***

Je commencerai par ce qui, au sens propre, saute aux yeux : nous sommes dans une société hypermédiatique et nous n'en avons pas pris la mesure. Mûrie peu à peu par l'histoire, nous constatons que la démocratie représentative s'étiole ; que le Parlement est dans la main du gouvernement ; que les syndicats rencontrent de sérieuses difficultés ; que les partis sont parfois repliés sur eux-mêmes, accessibles surtout à qui connaît les détours du sérail et sait utiliser les mots de la tribu. Et nous cherchons – d'ailleurs avec raison – à redonner vigueur à ces structures parce qu'elles sont des piliers de la démocratie.

Mais nous oublions peut-être l'essentiel. Une séance à l'Assemblée nationale qui n'est pas radiotélévisée n'existe pratiquement plus. Les syndicats ne peuvent plus avoir le même rôle quand se multiplient les « collectifs » et qu'on apprend désormais le contenu des négociations, non par les délégués syndicaux, mais par la télévision le soir. Une organisation politique ne peut plus fonctionner comme autrefois, quand les décisions, les dirigeants, les stratégies, les campagnes se font et se défont sur les écrans. Je ne mythifie pas les médias, je constate un fait. Ils sont devenus aujourd'hui le premier vecteur politique, le premier réseau commercial, le premier diffuseur de culture, la seconde et peut-être même la première source d'éducation du pays. D'où l'importance de leur indépendance, de leur pluralisme et de leur capacité créatrice.

Les conséquences sont considérables. Elles concernent tous les secteurs de la vie. En particulier, évidemment, les pratiques de la démocratie. Il me paraît impossible que, à plus ou moins long terme, notre système représentatif n'évolue pas quand monte de multiples côtés une demande de démocratie directe. La question de l'extension du référendum sera inévitablement posée. Cela ne doit pas empêcher de redonner force au Parlement.

Car valorise le Parlement, c'est rendre corps à la démocratie, renforcer la voix du peuple qui a élu les députés.

(Lire la suite page 5.)

A l'Académie française

Les mots à l'honneur

La fiction parfois devance la réalité. Ainsi Silbermann, le personnage de Jacques de Lacretelle, semble une préfiguration de Youra Riskine, le lycéen surdoué de Louis-le-Grand qui meurt à Auschwitz et que son ami Bertrand Poirot-Delpech a sauvé de l'oubli dans *le Couloir du dancing*. Mais les caprices de la destinée ne s'arrêtent pas là. Notre collaborateur pouvait-il prévoir qu'il serait élu au fauteuil de Jacques de Lacretelle, et serait donc amené à se découvrir et à proclamer sous la Coupole une sorte de parenté littéraire et spirituelle avec son aîné en dépit de leurs différences ?

En retour, comme sur le petit écran, avec sa verve et sa puissance évocatrice, M. Alain Decaux fait défiler la carrière, voire la saga familiale, du récipiendaire en les corsant de péripéties plaisantes ou mouvementées. Plus qu'une toile de fond, un décor propice à une intense activité de journaliste et d'écrivain, *le Monde* partage la vedette avec Bertrand Poirot-Delpech. Car notre journal est aussi une personne, un milieu fertile, animé de sa vie propre, où a pu germer, croître et s'épanouir un talent mis tout entier au service du verbe.

Aussi a-t-on vu un homme d'images (parlantes il est vrai) en face d'un homme de mots, l'a-t-on entendu louer et reconnaître la primauté des mots et des phrases. De l'écrit menacé, mais irremplaçable.

J.-M. D.

(Lire page 9 à 12 les textes des discours de BERTRAND POIROT-DELPECH et ALAIN DECAUX.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 1er février. – *Brasilia :* début des travaux de l'Assemblée constituante brésilienne.

Lundi 2 février. – *Athènes :* visite officielle de travail de M. Jean-Bernard Raimond ; *Madrid :* nouvelle réunion entre les lycéens et le gouvernement en Espagne ; *New-Delhi :* visite du président finlandais (jusqu'au 6).

Mardi 3 février. – *Bruxelles :* Conseil « coopération politique » de la CEE.
Genève : reprise de la conférence sur le désarmement.

Mercredi 4 février. – *Amman :* visite du président libanais.

Jeudi 5 février. – *Washington :* les Etats-Unis procèdent au premier essai nucléaire de l'année.

Samedi 7 février. – *Madrid :* congrès de l'Alliance populaire ; *Séoul :* journée de protestation contre la torture.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a un an

L'« explosion » de la NASA

IL faisait froid ce matin du 28 janvier 1986 en Floride. Très froid. Pendant la nuit, la neige s'était amoncelée sur le pas de tir du centre spatial Kennedy, où la navette Challenger attendait ses occupants. Pendant la nuit, la température était descendue bien au-dessous de zéro. Les astronautes arrivèrent sur le pas de tir à 8 heures du matin et s'installèrent dans leurs sièges.

Le décollage était à l'origine prévu pour 9 h 38 (heure locale), mais une première, puis une seconde heure de décalage furent décidées, pour laisser à la neige le temps de fondre. On craignait que des blocs de glace ne se détachent des structures du pas de tir au moment du décollage et n'endommagent les fragiles tuiles isolantes qui recouvrent la navette et lui permettent de résister à l'intense échauffement que produit son entrée dans la haute atmosphère, au retour des missions. Mais personne n'émit la moindre crainte quant aux effets du froid sur le fonctionnement des moteurs ou des propulseurs.

C'est donc finalement à 11 h 38 que le décollage eut lieu, et que commença la mission 51-L, vingt-cinquième vol d'une navette spatiale. Soixante-treize secondes plus tard, la mission prenait fin dans une énorme boule de fumée blanche, légèrement orangée. Le plus grand drame de l'ère spatiale venait de se jouer.

Ils étaient sept, hommes et femmes, à bord qui périssaient dans la catastrophe. Francis (Dick) Scobee commandait la mission, avec Michael Smith comme copilote. Trois ingénieurs de bord (spécialistes de mission) les assistaient : Ellison Onizuka, Judith Resnik, Ronald McNair. Leur tâche était aussi de mettre en orbite le satellite TDRS-B, gros relais de communication permettant aux navettes de communiquer avec les centres de contrôle, même quand elles n'en étaient pas en vue directe.

Les deux derniers astronautes étaient Gregory Jarvis, chargé pour le compte de la firme Hughes Aircraft de procéder à des études de physique des fluides en apesanteur, et Christa McAuliffe. Cette dernière, professeur d'histoire dans le New-Hampshire, avait été sélectionnée parmi onze mille enseignants pour participer à cette mission, en rédiger un journal de bord, et faire depuis l'espace deux conférences : l'une décrivant les conditions de vie à bord de la navette ; l'autre exposant les raisons et les avantages de la conquête spatiale. Deux cours qui seraient retransmis en direct par les télévisions et diffusés dans les écoles américaines. La mission de Challenger était, plus encore que celles qui l'avaient précédée, une grande opération médiatique. Ce qui devait multiplier l'impact de la catastrophe.

Des mois d'enquête

Houston : *« Challenger, puissance maximum. »* Smith : *« Bien reçu, les gaz à fond. »* Silence de quelques secondes. Puis la voix du commentateur de la NASA : *« Les contrôleurs de vol étudient de très près la situation. Manifestement, un grave problème est arrivé. Nous n'avons plus de communication* (avec l'équipage). »

Ces derniers mots du dialogue entre l'équipage et le sol disent bien la brutalité de l'événement. Les astronautes n'ont rien vu venir. En écoutant plus soigneusement les enregistrements, on découvrira, après les derniers mots de Smith, une interjection, *« Oh ! Oh ! »*, dont on ignore la signification.

Quelles furent les dernières secondes des astronautes ? On l'ignore. L'enquête qui suivit a montré que, si la navette proprement dite, l'orbiteur, fut désarticulée par l'explosion de l'énorme réservoir d'oxygène et d'hydrogène liquide sur lequel elle était fixée, l'habitacle des astronautes a probablement résisté et ne s'est brisé que lors de sa chute, quelques minutes plus tard, dans l'océan Atlantique. Les astronautes se sont-ils vus, impuissants, tomber vers une mort certaine ? C'est peu probable. Il est douteux que l'habitacle soit resté étanche. A l'altitude de 20 kilomètres où ils étaient lors de l'explosion, la brutale décompression leur aura fait perdre connaissance et leur aura évité une pénible agonie.



ROUIL.

Quelle était la cause de l'explosion ? On le découvrit très vite, même s'il fallut des mois d'enquête approfondie pour faire de cette hypothèse une certitude. Un des joints qui relient les différents segments des propulseurs à poudre n'avait pas tenu, avait perdu son étanchéité. Une flamme était sortie, dès les premières secondes du vol, d'un interstice entre deux segments du propulseur droit. Elle avait peu à peu rongé l'attache métallique qui fixait le propulseur sur le réservoir externe. Au bout d'un peu plus d'une minute, l'attache avait cédé. Le propulseur, n'étant plus maintenu, avait pivoté, perçutant l'énorme réservoir et provoquant l'explosion des sept cents tonnes d'hydrogène et d'oxygène liquides qu'il contenait.

Brutal, imprévu, l'accident était-il imprévisible ? La première réaction de la NASA fut de le suggérer. Mais l'information vint très vite. On savait depuis des mois que les joints étaient un point faible et que le froid n'arrangeait rien. Dix jours après la catastrophe, le *New York Times* publiait un rapport écrit par un analyste de la NASA, en juillet 1986. Il indiquait que la carbonisation, observée après les vols, des deux joints qui assurent l'étanchéité entre les segments des propulseurs *« pose un problème majeur qui affecte à la fois la sécurité des vols et le coût du programme »*. Or un responsable de la NASA venait de déclarer à la commission d'enquête nommée par le président Reagan : *« Nous n'avons jamais observé de détérioration sur le deuxième joint. »*

Cela conduisit la commission d'enquête, présidée par l'ancien secrétaire d'Etat William Rogers, et dont le vice-président était Neil Armstrong, premier homme à avoir marché sur la Lune, à demander communication de tous les documents existants.

Sanctions

On découvrit alors d'autres rapports alarmants sur la tenue des joints. On découvrit surtout que, quelques heures avant le tir, M. Allan McDonald, ingénieur de la firme Morton-Thiokol qui fabrique les propulseurs d'appoint, avait tenté à plusieurs reprises d'attirer l'attention sur le risque couru, sans parvenir à joindre les responsables du lancement. Il craignait que les températures très basses de la nuit précédant le tir n'aient provoqué un rétrécissement des joints et une perte d'étanchéité. Ce qui était, hélas, le cas. Un membre de la commission d'enquête, analysant alors le processus qui conduisait aux décisions de lancement, le jugea *« terrifiant »*.

Les sanctions allaient alors tomber. Plusieurs hauts responsables de la NASA étaient écartés. L'administrateur de l'agence, M. James Beggs, démissionnait le 25 février – il était depuis trois mois en congé sans solde pour pouvoir se défendre de l'accusation de fraudes commises quand il était, entre 1978 et 1981, directeur de la firme General Dynamics. Il devait être remplacé plusieurs mois après, par M. James Fletcher, qui avait déjà dirigé la NASA de 1971 à 1977.

Finalement, la commission d'enquête publiait, le 9 juin, un volumineux rapport. Celui-ci analyse en détail les circonstances de l'accident, ses causes, les déficiences dans l'entretien des navettes, le manque de rigueur dans les prises de décision. Il se termine par un ensemble de « recommandations » sévères.

Pour ce qui est des joints, on repart de zéro. De nouveaux joints doivent être étudiés, testés et vérifiés, le tout sous contrôle du Conseil national de la recherche. Les essais doivent être faits dans des conditions qui ressemblent le plus possible à celles des tirs réels. La commission souhaite même des mises à feu de propulseurs en position verticale, ce qui crée une grosse difficulté : sur les bancs d'essai, les propulseurs sont horizontaux, et la construction de nouvelles installations serait très longue.

La question du programme navette doit être entièrement revue, avec une plus claire définition des responsabilités et une plus grande participation des astronautes à la prise des décisions.

La recommandation la plus lourde de conséquences est celle qui concerne le rythme des vols : *« La dépendance de la nation envers la navette comme principal moyen de lancement crée sur la NASA une implacable pression en vue d'accroître le rythme des tirs. Cette dépendance d'un seul moyen de lancement doit être évitée pour l'avenir. La NASA doit établir un rythme de vols en rapport avec ses possibilités. »*

Cette phrase était la condamnation du « tout navette », on pourrait presque dire du « tout NASA ». L'agence spatiale a toujours voulu garder un contrôle aussi complet que possible sur l'ensemble des activités spatiales, ce qui lui valut dans le passé des disputes homériques avec le Pentagone. Après la conquête de la Lune et les succès brillants du programme Apollo – brillants mais coûteux, et sans retombées directes – dans une Amérique des années 70 en proie au doute (le Vietnam), et où l'état d'esprit dominant, marqué de préoccupations écologiques n'était vraiment pas favorable aux grandes aventures technologiques, la NASA dut, pour obtenir le financement du programme navette, se livrer à un vertigineux exercice d'équilibrisme politique et technique.

Côté technique, il fallut faire une suite de paris audacieux, en renvoyant constamment à plus tard des études et essais qu'on ne pouvait encore financer. On se souvient qu'entre 1977 et 1979 les futurs moteurs de la navette explosaient avec une belle régularité et que leur mise au point fut beaucoup plus longue que prévu, parce que des études indispensables n'avaient pu être entreprises avant leur construction.

Le gros dos...

Au plan politique, la NASA persuada le gouvernement américain – et tenta vainement d'en faire autant de ce côté-ci de l'océan – que les fusées « consommables », qui ne servaient qu'une fois, étaient complètement dépassées, et que des navettes réutilisables réduiraient énormément les coûts. Les Etats-Unis abandonnèrent le développement de nouveaux lanceurs et la construction de ceux alors en service. Cela devait faire la fortune d'Ariane, à qui nul augure ne prévoyait alors un si bel avenir.

Tous les spécialistes considéraient que les affirmations de la NASA étaient outrancières. Tous savaient que les quatre navettes dont elle se dotait, parce qu'elles étaient les joyaux d'une technique d'ultra-pointe, ne seraient jamais que de grands oiseaux fragiles, et qu'à terme un accident grave était inévitable. Si l'explosion de Challenger n'avait tué « que » quelques pilotes d'essais professionnels, testant un engin d'avenir qui concurrencerait et supplanterait à terme les lanceurs en service, elle n'eût pas été un drame national. Mais détruire en vol « le » lanceur américain, en pulvérisant la malheureuse enseignante qui devait décrire les beautés de l'espace à tous les enfants du pays, était une faute que la NASA devait payer cher.

La suite était inévitable. Le président Reagan décidait en août de confier au secteur privé le lancement des satellites commerciaux, la NASA n'ayant plus le droit de prendre des commandes nouvelles. Le Pentagone recevait l'autorisation de faire construire de nouvelles fusées Titan et tentait d'élargir son domaine d'influence aux dépens de la NASA comme l'a montré récemment son intervention dans les négociations menées par celle-ci avec l'Europe, le Canada et le Japon, sur l'utilisation de la future station spatiale.

Les concurrents étrangers profitaient de l'occasion. Malgré un an d'interruption des tirs à la suite d'un échec d'Ariane en mai 1986, la société Arianespace recevait dix-huit commandes cette même année, soit le double de ce qui était enregistré les années précédentes. De leur côté, l'Union soviétique et la Chine se proposaient pour lancer des satellites étrangers, tandis que le Brésil envisage de construire des lanceurs. Un contrat vient d'ailleurs d'être signé pour le lancement, l'an prochain, du satellite américain Westar-6 par une fusée chinoise Longue-Marche-3.

La NASA ne peut que faire le gros dos. Elle fait construire de nouveaux propulseurs plus fiables, et a obtenu que soit commandée une nouvelle navette. Elle a annoncé une reprise des missions par un vol de la navette Discovery en février 1988. Mais les membres du Conseil national de la recherche qui doivent superviser les essais sont sceptiques quant au respect de cette date, comme l'est Fredrick Hauck, commandant de bord désigné pour ladite mission.

MAURICE ARVONNY.

PHILIPPINES : veille de référendum constitutionnel

Un gouvernement qui navigue au plus près...

MANILLE
de notre envoyé spécial

L'importante foule bon enfant, avec ses tee-shirts barrés d'un « Yes », ses ballons jaunes et ses flonflons, assemblée, samedi 31 janvier en début d'après-midi, dans le parc de Luneta à Manille pour manifester son soutien à Mme Aquino, n'a pas dissipé le climat d'incertitude qui planait en cette fin de semaine, à la veille du référendum du 2 février.

Des rumeurs circulent dans la capitale sur un mystérieux mouvement de troupes au nord de Manille. Le quotidien *Manila Chronicle* écrivait, pour sa part samedi, qu'une nouvelle opération des forces rebelles au gouvernement était en préparation afin d'empêcher la tenue du référendum. Les communistes ont, d'autre part, officiellement annoncé leur retrait des négociations avec le gouvernement et ils sont, semble-t-il, sur le point de reprendre la lutte armée.

En effet, le Front national démocratique (FND), qui représente la guérilla communiste, a annoncé, vendredi 30 janvier, qu'il rompait formellement les négociations avec le gouvernement, mais qu'il respecterait le cessez-le-feu jusqu'à sa date d'expiration, le 8 février. Ce communiqué a été distribué au cours d'une petite manifestation de deux mille personnes composée d'ouvriers et de militants de gauche, auxquels s'étaient joints certains membres du gouvernement, commémorant la mort, le 22 janvier, sur le pont de Mendiola, aux abords du palais présidentiel de Manille, de seize manifestants tués lors d'affrontements avec l'armée. Les funérailles des victimes se sont déroulées dans un climat émouvant, mais sans incident. *« Ce massacre nous a fait prendre conscience qu'il était vain de poursuivre les négociations dans de telles conditions. Il a démontré l'intransigeance du gouvernement en particulier sur la question de la réforme agraire (...). Si ce gouvernement poursuit une telle politique, nous n'avons pas d'autre alternative que de reprendre une juste lutte armée »*, explique le communiqué.

Quelques jours plus tôt, les trois négociateurs du FND sont retournés dans la clandestinité. *« Nous considérons que nous avons repris notre liberté d'action »*, a commenté une jeune femme, membre du PC, qui, pour sa part, n'est jamais sortie de la clandestinité. *« Il était clair, déjà depuis quelque temps, que nous n'obtiendrions rien par la négociation. Seule la lutte armée peut nous permettre d'atteindre nos objectifs,* a-t-elle ajouté. *Même avant l'incident de Mendiola, nous étions décidés à nous retirer de ces négociations. »* Dans les rangs communistes, les jeunes idéologues du bureau politique ont apparemment repris l'initiative, au détriment des éléments plus modérés.

« Aucune clémence à attendre »

A cette rupture des négociations avec les communistes s'ajoute un autre élément d'incertitude : l'attitude de l'armée. Une rumeur persistante faisait état, samedi matin, de mouvements de troupes dans le nord de Luçon (en particulier dans la province d'Ilocos-Norte, d'où est originaire M. Marcos).

Tandis qu'à Cebu, vendredi, Mme Aquino déclarait que les militaires rebelles *« ne devaient attendre aucune clémence de sa part »*, le général Ramos annonçait, au cours d'une conférence de presse, que trois officiers et le général Zumel, ancien commandant de l'Académie militaire du temps de Marcos, étaient en état d'arrestation en raison de leurs participation au dernier coup de force. Ces arrestations ne se sont cependant pas encore traduites dans les faits : le général Zumel, qui est au demeurant le frère de l'un des négociateurs du FND, M. Antonio Zumel, a disparu.

Selon M. Pimentel, conseiller pour les affaires intérieures de Mme Aquino, le gouvernement a décidé, en outre, de faire emprisonner une centaine de civils, dont dix politiciens. M. Ileto, ministre de la défense, n'a pas exclu, pour sa part, que de nouvelles actions subversives puissent se produire dans les prochains jours. A quarante-huit heures d'un référendum dont Mme Aquino attend une sorte de nouveau mandat, il semble que le gouvernement navigue au plus près, sans vraiment contrôler la situation.

PHILIPPE PONS.

● **Des rebelles encerclés.** — Une cinquantaine de soldats rebelles ont été encerclés par les forces de l'ordre dans une banlieue résidentielle de Manille, a indiqué, samedi 31 janvier, dans l'après-midi, le service de presse de l'état-major des armées. Un porte-parole a précisé que les soldats rebelles ont été cernés dans une propriété appartenant à une famille proche de l'ancien président Ferdinand Marcos. — *(AFP.)*

● **CHINE : l'expulsion d'un correspondant de l'AFP.** — Les gouvernements français et américains ainsi que le président-directeur général de l'AFP, ont, à leur tour, protesté, vendredi 30 janvier, contre l'expulsion de Chine de M. McDonald, correspondant, de nationalité américaine, de l'Agence France-Presse à Pékin (*le Monde* du 31 janvier). Le Quai d'Orsay a notamment *« tenu à marquer sa surprise »* devant les *« conditions »* dans lesquelles le journaliste a été expulsé.

TCHAD

N'Djamena fait état d'un nouveau bombardement libyen sur Zouar

La radio de N'Djamena a fait état, vendredi 30 janvier, de nouveaux raids de l'aviation libyenne dans le nord du pays. Des Mig, et aussi des hélicoptères, ont notamment attaqué l'oasis de Zouar, que se disputent les deux belligérants depuis plusieurs semaines. L'armée tchadienne a annoncé le 13 janvier qu'elle avait pris le contrôle de Zouar, mais elle n'occupe pas toute l'oasis, très vulnérable aux raids des appareils libyens.

De leur côté les forces du *« néo-GUNT »*, ce qui reste du gouvernement d'union nationale de transition du Tchad, affirment avoir attaqué la ville de Fada, reconquise le 2 janvier par l'armée de M. Hissène Habré.

Alors que le président Hissène Habré se trouvait toujours en Irak, où il fait une visite officielle après avoir participé au sommet islamique de Koweït, M. Jean-Christophe Mitterrand, conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines, a fait une brève escale à N'Djamena, vendredi, en se rendant au Congo. Il a notamment eu un entretien avec le directeur de cabinet du chef de l'Etat tchadien, M. Ahmed Moussa-Mi.

L'enlèvement d'une équipe de Médecins sans frontières

Les rebelles somaliens invitent les « expatriés » à faire preuve de « plus de discernement »

Les tractations se poursuivaient, samedi 31 janvier, pour la libération de l'équipe de Médecins sans frontières enlevés depuis une semaine. M. Fernand Wibaux, envoyé spécial du gouvernement français, a remis vendredi un message de M. Chirac au chef de l'Etat éthiopien, M. Mengistu Hailé Mariam, dont l'intervention est souhaitée par Paris pour un prompt aboutissement.

Le président du Mouvement national somalien (MNS), en rébellion contre le régime de Mogadiscio, M. Ahmed Mohamed Silanyo, a confirmé, vendredi, à Londres, que l'équipe de MSF est entre les mains de ses partisans. Il a invité les autorités françaises à prendre contact avec *« les dirigeants du MNS sur le terrain »* afin de régler des *« problèmes de détail »* en vue de la libération des otages.

M. Silanyo a dit que les otages étaient *« sains et saufs »*, mais il a adressé un avertissement aux *« expatriés »* des organisations internationales qui contribuent à maintenir au pouvoir le régime de Mogadiscio. Ils doivent, a-t-il dit, faire preuve de *« plus de discernement »*.

A Mogadiscio, où l'on observe une grande discrétion sur cette affaire, un communiqué officiel a annoncé que le président Syaad Barre avait nommé au poste de premier ministre nouvellement créé le général Mohamed Ali Samantar, déjà vice-président de la République et ministre de la défense.

DJIBOUTI
de notre envoyé spécial

Les autorités djiboutiennes se sont déclarées *« soulagées et satisfaites »* après l'annonce de la prochaine libération de l'équipe de Médecins sans frontières (MSF). Dans un communiqué officiel, la présidence de la République a, en effet, souligné que *« cette organisation humanitaire n'est pas impliquée dans les affaires politiques régionales »*.

Beaucoup d'observateurs se demandent toutefois ce que dissimulent *« les modalités et les arrangements »* invoqués par le MNS comme préalable à la *« libération sans conditions »* des dix otages. Ne s'agit-il, dans l'esprit des ravisseurs, que de détails purement pratiques, ou cherchent-ils, sous ce prétexte, à obtenir quelques compensations, au moins d'amour-propre ? Où pourrait avoir lieu la remise des otages ? En Somalie ou à Djibouti, pour ne pas embarrasser l'Ethiopie, ne pas la compromettre dans cette *« sale affaire »*, à laquelle elle est peut-être étrangère s'il se confirme que cet enlèvement a été l'œuvre d'un groupe d'ultras ou de marginaux du MNS ? A moins que les autorités d'Addis-Abeba veuillent, en organisant cette libération sur leur propre territoire — à Dire-Dawa par exemple, — s'en attribuer les mérites et donner ainsi une leçon à MSF, qui dénonce leur politique au point d'avoir été expulsé de leur pays en décembre 1985.

D'aucuns n'excluent donc pas que le dénouement soit plus long que prévu. Quoi qu'il en soit, toutes les dispositions ont été prises, en liaison avec les forces françaises stationnées ici et en accord avec les responsables locaux, pour récupérer le plus vite possible les otages là où ils seront libérés et les acheminer ensuite par vol régulier ou vol spécial vers Paris.

Faute de ne disposer pour le moment d'aucun élément concret, chacun ici en est réduit aux hypothèses. Une conférence de presse du président du MNS n'a pas vraiment dissipé le mystère qui entoure cet enlèvement.

JACQUES DE BARRIN.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : les élections à la Chambre des députés

Les Blancs éliront une nouvelle Assemblée le 6 mai

JOHANNESBURG
de notre correspondant

A l'occasion du traditionnel discours d'ouverture de la session parlementaire, vendredi 30 janvier, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a annoncé que les élections pour la Chambre des députés blancs auraient lieu le 6 mai. *« Un gouvernement démocratique doit de temps en temps revenir devant le pays »*, a-t-il dit, notant que, depuis le dernier scrutin de 1981 et le référendum constitutionnel de 1983, de nombreux jeunes avaient acquis le droit de *« participer aux décisions concernant le futur »*.

Mais seuls les Blancs auront à se prononcer sur la politique du régime en cette période d'incertitude, de blocage du processus de réforme et d'intensification de la répression. En signe de défi, le quotidien destiné aux Noirs, le Sowetan, appelle ses lecteurs à désigner les dix personnes qui, selon eux, devraient gouverner le pays. *« Vous pouvez choisir n'importe quel Sud-Africain dont vous estimez qu'il est capable de diriger le pays »*, écrit le *Sowetan*, sous le titre « Un homme, une voix », soulignant que *« vingt-six millions de Sud-Africains seront laissés pour compte »* lors de ces élections. Les résultats seront publiés en même temps que ceux du scrutin du 6 mai.

De l'avis général, cette consultation sera la plus difficile à laquelle le régime nationaliste aura à faire face depuis son accession au pouvoir en 1948. La droite, bien que divisée, gagne du terrain. Ses candidats sont en mesure d'inquiéter sérieusement certaines députés de la majorité. L'opposition libérale du Parti fédéral progessiste (PFP) se sent pousser des ailes. Une alliance dans certaines provinces avec la petite formation du nouveau Parti républicain est en bonne voie.

Enfin, des dissensions se sont fait jour au sein du Parti national avec la démission, la semaine dernière, d'un député influent de Randburg, à proximité de Johannesburg, M. Wynand Malan, qui a entraîné à sa suite six adhérents de cette formation. Autre camouflet pour le pouvoir, la démission, vendredi, de M. Denis Worrall, ambassadeur à Londres, considéré comme une figure dominante du Parti national (*nos dernières éditions du 31 janvier*). Ce départ est manifestement une désapprobation caractérisée de la conduite des affaires du pays, même si celui qui passe pour être le père de la réforme constitutionnelle de 1983 a refusé de le dire officiellement. On lui prête même l'intention de s'opposer, lors des élections, à un ministre important du cabinet.

Outre ces lézardes apparues au sein de la formation au pouvoir, le gouvernement va devoir affronter les critiques de plus en plus virulentes sur son manque d'initiative et son inaptitude à répondre aux aspirations politiques de la communauté noire. Le président Botha n'a plus rien à proposer. Son allocution de vendredi en a été une démonstration supplémentaire. Il a répété qu'il n'était pas question de négocier avec le Congrès national africain (ANC) tant que ce mouvement serait inféodé à Moscou et qu'il ne renoncerait pas à la violence.

Néanmoins l'issue du scrutin ne fait guère de doute. Il est pratiquement certain que le Parti national conservera la majorité à la Chambre blanche même s'il perd quelques sièges (une quarantaine selon certaines prévisions) dans cette bataille qui s'annonce âpre.

Comme l'a déjà souligné le président Botha, son parti appelera à l'unité face *« à l'esprit révolutionnaire »*, au rassemblement contre les interférences étrangères et au sentiment nationaliste devant la menace communiste. Après cette dernière tentative pour préserver l'unité afrikaner, le chef de l'Etat passera vraisemblablement les commandes, estimant avoir accompli sa tâche dans *« la construction d'un futur constitutionnel démocratique et stable à travers la consultation et l'élimination de la violence »*.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ALGÉRIE : protestations contre les violations des droits de l'homme

Les arrestations arbitraires sont dénoncées à l'intérieur et à l'extérieur du pays

Les protestations contre les violations des droits de l'homme en Algérie se multiplient en France et aussi, ce qui plus remarquable, dans le pays concerné, malgré les risques encourus là-bas par les signataires de pétitions.

Une centaine d'intellectuels ou artistes français ont publié, le jeudi 22 janvier, un appel en faveur de neuf Algériens détenus sans jugement depuis décembre dans le Sud saharien. Il s'agit du président de la Ligue algérienne des droits de l'homme, M. Abdénour Ali-Yahia, et d'autres membres de cette association ainsi que de personnes arrêtées après les émeutes de Constantine.

L'appel est notamment signé par M. Jack Lang, qui avait fait une visite officielle en Algérie alors qu'il était ministre de la culture. Avec lui des personnalités telles que Françoise Sagan, Marguerite Duras, Louis Malle, Yves Navarre (qui avait accompagné M. Lang en Algérie), rappellent que l'Algérie, qui a signé les *« conventions internationales »*, doit *« répondre sur le sort de ces détenus sans statut »*.

En Algérie, l'incarcération d'un cinéaste travaillant à la télévision, M. Rachid Ben Brahim (*le Monde* du 15 janvier) suscite de vives réactions parmi les militants du Parti de l'avant-garde socialiste d'Algérie (PAGS), formation semi-clandestine d'inspiration marxiste.

Une lettre ouverte demandant sa libération et celles d'autres détenus politiques a été signée par trois cent cinquante personnes, journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision, universitaires, membres de professions libérales, artistes et écrivains (notamment le dessinateur Slim, très connu en Algérie pour son œuvre satirique, Kateb Yacine et Rachid Boudjedra). Cette lettre dénonce non seulement l'incarcération de M. Ben Brahim, mais les *« tortures »* qui lui ont été infligées.

D'autres lettres ouvertes avaient circulé en Algérie dans le passé, notamment après une précédente incarcération de M. Ali-Yahia. Le fait que le mouvement de protestation mobilise des fonctionnaires fort prudents jusqu'à une époque récente paraît très significatif.

Toléré, mais sans activité propre dans un régime de parti unique (le FLN), le PAGS publie régulièrement un petit journal et reste bien implanté dans la fonction publique. Il observait une relative neutralité à l'égard du président Chadli et sa mobilisation contre les arrestations de certains militants ou sympathisants pourrait être lourde de conséquences.

Un problème diplomatique

Les organisations internationales de droits de l'homme viennent d'autre part de recevoir un « appel de détresse » émanant de la mère d'un détenu oublié, Ismaïl Medjeber, condamné à mort par la Cour de sûreté de l'Etat en mars 1976, pour avoir fait exploser, sans victimes, une charge devant le quotidien *El Moudjahid*. Militant « berbériste » Ismaïl Medjeber était tombé dans une provocation policière, avec d'autres camarades également condamnés à de lourdes peines, affirment nombre de Kabyles.

Sa peine a été commuée en détention à perpétuité. Il est incarcéré à la prison de Berrouaghia dans des conditions *« indignes »* selon l'appel de sa mère qui dénonce la *« destruction lente, mais certaine et délibérée »* des détenus.

Mme Medjeber, qui s'est réfugiée en France, a parlé récemment sur les ondes d'une radio libre. La relative facilité d'expression dont bénéficient en France les contestataires irrite de plus en plus les autorités d'Alger et la « campagne » actuelle contre le régime de M. Chadli pose manifestement un problème diplomatique. L'interdiction récente d'*El Badil*, le mensuel de M. Ben Bella, a donné satisfaction sur un point à l'Algérie officielle. Mais *Libre Algérie*, organe des sympathisants de M. Hocine Aït-Ahmed, réfugié en Suisse, existe toujours en France.

Il sera plus difficile de justifier des mesures contre les amis d'un homme réputé pour sa modération, qui se garde de tout contact avec les milieux terroristes.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Amériques

BRÉSIL : la rentrée parlementaire

Benedita da Silva député noire des bidonvilles

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

1983 avait été l'année du premier député indien ; 1987 sera celle de la première femme noire à siéger au Parlement. Et pas n'importe quel parlement puisque les soixante-douze sénateurs et quatre cent quatre-vingt-sept députés qui se réunissent à partir du 1er février à Brasilia forment une assemblée constituante chargée d'inscrire dans les textes le passage de la dictature à la démocratie. Et pas n'importe quelle femme non plus. Benedita da Silva ajoute à sa condition de noire une autre exclusivité : elle est « favelada », autrement dit, elle habite un bidonville. C'est sans transition qu'elle va passer de son morne à moustique et à paludisme aux amphithéâtres capitonnés à éclairage indirect du congrès.

Pour rester dans le ton, Benedita da Silva, en ce jour où les autres élus affluent déjà dans la capitale, est couchée chez elle avec la dengue, une maladie transmise par un moustique qui prolifère dans les eaux croupies. Beaucoup ont la dengue en ce moment au « chapeu da Mangueira », la favela de Benedita à Copacabana.

Depuis huit jours, le nouveau député est sur le flanc. Avec beaucoup d'efforts, elle se lève, répond aux questions d'une voix alanguie. Dengue ou pas, elle veut être présente à Brasilia. Les hôtels étant pleins, où logera-t-elle ? *« Je n'en sais rien, sans doute, dans une autre favela. »*

A quarante-quatre ans, elle a un visage lisse et jeune et le port des femmes qui ont charrié de l'eau sur la tête quand elles étaient enfants. Dans un bidonville, il n'y avait ni eau, ni gaz, ni électricité il y a quarante ans. Il fallait descendre un kilomètre plus bas et faire la noria avec des boîtes de fer blanc. Benedita mime son geste de porteuse d'eau aux heures qui précèdent l'école : un bâton sur les épaules pour faire balancier entre deux bidons, le même geste, la même technique qu'avaient les esclaves peints par Jean-Baptiste Debret à Rio-de-Janeiro au début du siècle dernier.

« Ma mère lavait du linge, mon père lavait les voitures. On aimait beaucoup laver dans la famille » ! dit Benedita en riant. Son destin d'enfant noire se confond avec celui des millions de Brésiliens de couleur qui fournissent à la bourgeoisie ses bonnes et ses boys, ses cireurs de chaussures et ses manœuvres-balais : pour gagner sa vie, elle va au marché et porte les cabas des « Madames ». Elle livre le linge lavé par sa mère dans les beaux immeubles qui font face (un face-à-face longtemps cordial) à la favela. Elle fait le camelot sur les trottoirs. Elle est domestique.

Une indignation de gamine passe dans sa voix au souvenir de la charité vestimentaire que les « patronnes » faisaient à l'époque à leurs jeunes employées. *« Elles leur donnaient leurs vêtements. On voyait les malheureuses marcher dans la rue avec des robes qui leur tombaient aux pieds »*.

« Le discours racial ne prend plus »

Seule parmi ses treize frères et sœurs à s'être alphabétisée complètement, elle alphabétise à son tour les gosses du bidonville. *« Avec la méthode de Paulo Freire qui alphabétise et conscientise en même temps. »* Ce militantisme commence avec les comités de favela créés à la fin des années 50 par Dom Elder Camara, alors évêque auxiliaire de Rio-de-Janeiro. Les comités apprennent aux favelados à s'organiser.

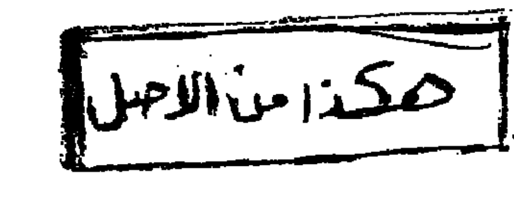
Ces derniers résistent tant qu'ils peuvent à la défavelisation entreprise par le régime militaire pour les déménager *manu militari* dans de lointaines banlieues. Ils demandent et finissent par obtenir qu'on urbanise leurs gourbis. Aujourd'hui, le « chapeu da Mangueira » *« a l'un des indices les plus bas de mortalité infantile »*, dit Benedita da Silva. La dernière lutte, la plus dure, a consisté à installer le tout-à-l'égout sur le morne. *« Il fallait raccorder un réseau à un autre. Ceux d'en bas ne voulaient pas de nos déjections ! »*

Benedita est noire et elle sait que *« le discours racial au Brésil ne prend pas »*. Elle a donc été élue conseillère municipale en 1982, député l'an dernier en bataillant sur tous les fronts : dans les organisations de quartier, dans les mouvements de femmes et de Noirs et, au niveau national, en proposant avec le Parti des travailleurs (PT), sa formation (la plus à gauche de celles qui siègent au Parlement), une réforme radicale de la société.

Lorsque l'on évoque la politique de planification familiale envisagée par le gouvernement Sarney, Benedita oublie sa langueur, s'anime, s'enflamme même à l'idée de *« ces ministres qui décident comment les utérus doivent fonctionner »*. Il s'agit d'une planification en trompe-l'œil à son avis. *« Car elle ne s'accompagne pas d'une véritable politique de santé. »* Déjà, le Brésil n'a que trop servi *« à l'expérimentation de pilules anticonceptionnelles, de programmes de stérilisation »*. Diminuer le nombre des pauvres ? *« On veut tuer les Noirs comme on a tué les indigènes »*, assure Benedita qui, en fidèle adepte du PT, accuse de ces noirs desseins *« les organisations multinationales et le FMI »*.

Ce qu'elle veut inscrire dans la nouvelle Constitution ? Tant de choses. Elle énumère : le droit au logement, à l'éducation, à la santé, etc. En tant que Noire, elle revendique l'inclusion de l'enseignement, de la culture et de l'histoire africaines, qui concernent *« une majorité de Brésiliens »* sans qu'ils le sachent toujours. *« Le Brésil est un pays pluriracial. Nous voulons qu'il soit pluriculturel »*, dit-elle. Vaste programme qui prendra plus de temps que la construction de sa maison commencée il y a seize ans et toujours pas terminée. La précédente avait été emportée par les pluies.

CHARLES VANHECKE.



Europe

IRLANDE DU NORD : regain de tension

Vague d'attentats de l'IRA et pétition unioniste contre l'accord anglo-irlandais

LONDRES
de notre correspondant

Encore un rendez-vous des extrêmes en Irlande du Nord : peu après une nouvelle manifestation des partis unionistes contre l'accord anglo-irlandais, l'IRA a commis, le 30 janvier, quatre attentats à la bombe à Belfast et dans une localité voisine.

En début d'après-midi vendredi 30 janvier, une voiture piégée a explosé dans le centre commerçant de la capitale de la province. Selon les habitudes de l'organisation terroriste républicaine, un informateur anonyme avait prévenu par téléphone une vingtaine de minutes avant l'explosion. Le secteur a donc pu être évacué, et seuls cinq civils et quatre policiers ont été légèrement blessés par des éclats de verre. Deux autres explosions se sont produites ensuite dans des quartiers périphériques, puis une quatrième à Lisburn, causant à chaque fois des dégâts matériels mais sans faire de victimes.

Voilà près de deux ans que l'IRA n'avait pas mené une telle opération destinée à frapper l'opinion. Ces dernières années, elle s'en prenait uniquement aux forces de sécurité de la province : assassinats en série de membres de la police d'Ulster ou du corps local de supplétifs de l'armée britannique, attaques de commissariats avec des mortiers de fabrication artisanale dont le tir imprécis a parfois été meurtrier pour le voisinage.

Londres ne cède pas

« Evidemment, ceci est la conséquence de l'accord anglo-irlandais », a déclaré après les attentats de Belfast le pasteur Ian Paisley, qui ne manque jamais une occasion de souligner que cet accord, conclu en 1985 entre Dublin et Londres, n'a pas mis un terme au terrorisme. Les loyalistes comme l'IRA dénoncent l'initiative des deux gouvernements, qui est destinée à normaliser progressivement la situation et détendre, à terme, l'atmosphère entre les deux communautés.

En fin de matinée, les dirigeants des deux partis unionistes avaient annoncé le résultat d'une pétition demandant l'organisation d'un référendum sur l'accord. Une telle consultation, à n'en pas douter, indiquerait une nouvelle fois que la *majorité* de la majorité protestante est hostile à la démarche conjointe des gouvernements britannique et irlandais. Cette démarche donne en effet, pour la première fois à Dublin, un droit de regard dans la conduite des affaires de la province, ce que les unionistes veulent considérer comme le début d'une réunification de l'île et, donc, un abandon de la part de Londres.

M. James Molineaux, l'autre leader unioniste, a déclaré que près de *400 000 personnes ont signé* la pétition. C'est un chiffre qui, a-t-il dit, *« représente pas loin de la moitié de la population protestante et le quart de la population totale d'Ulster »*. Mais ce chiffre était prévisible, d'autant que ce mode de consultation n'est pas anonyme. De nombreuse plaintes pour intimidation ou menaces ont été enregistrées.

Cette manifestation ne semble pas devoir influencer le gouvernement de Mme Thatcher, qui entend maintenir l'accord, même si son application est difficile, en attendant des jours meilleurs. Les unionistes n'ont pas réussi à obtenir l'annulation et ne savent plus quoi inventer pour poursuivre une campagne qui s'essouffle. Les plus durs promettent depuis longtemps de passer à un véritable mouvement de désobéissance civile et de résistance passive pouvant déboucher sur des actions violentes, mais cette proposition suscite de profondes divisions entre les deux partis. La pétition, symbolique, semble n'avoir eu pour objectif que de maintenir une certaine mobilisation.

FRANCIS CORNU.

URSS

Les lois réprimant la « propagande antisoviétique » pourraient être modifiées

Vienne. – M. Boris Kravtsov, ministre soviétique de la justice, a affirmé vendredi 30 janvier à Vienne que des *« mesures radicales »* allaient être prises pour modifier les lois réprimant l'agitation et la propagande antisoviétiques.

Lors d'une conférence de presse au siège de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), il a indiqué que toutes les dispositions législatives soviétiques étaient en cours de révision, certaines étant appelées à être modifiées, voires supprimées.

MM. Koriaguine et Khodorovitch bientôt libres ?

Interrogé sur les articles 70 et 190 du code pénal soviétique, qui traitent de la propagande, de l'agitation et de la diffamation antisoviétiques, M. Kravtsov a déclaré : *« Des mesures radicales vont être prises dans ce domaine, conformément aux décisions prises à la session plénière du comité central. »*

M. Kravtsov a également déploré que certains juges traitent les accusés dans *« un esprit de persécution »* et tendent à infliger les peines les plus lourdes possibles. Des erreurs ont été corrigées, *« mais parfois trop tard »*, a-t-il dit.

A Moscou, les autorités soviétiques auraient décidé d'autoriser les dissidents Anatoli Koriaguine et Serguei Khodorovitch à quitter leur camp de travail et à émigrer vers l'Ouest, a-t-on appris vendredi 30 janvier de source digne de foi dans les milieux dissidents *(nos dernières éditions datées du 31 janvier)*.

M. Koriaguine, un psychiatre de quarante-huit ans qui servait de consultant à un groupe officieux surveillant l'application des accords d'Helsinki de 1975, avait été condamné en 1981 à douze ans de camp de travail et d'exil intérieur pour agitation antisoviétique. Son nom a été proposé pour le prix Nobel de la paix 1987.

M. Khodorovitch, quarante-cinq ans, est un informaticien qui a mis sur pied un fonds au profit des familles de dissidents emprisonnés. Il a été condamné en 1983 à trois ans de camp de travail. Sa peine a été prolongée de trois ans après qu'il eut été accusé d'activités antisoviétiques pendant sa détention. – *(Reuter, UPI.)*

Paix aux hommes d'affaires de bonne volonté

MOSCOU
de notre correspondant

Il y a des alliances de mots qui laissent rêveur. C'est en effet *« à l'initiative d'hommes d'affaires soviétiques »*, selon l'étonnante formule utilisée ici, que serait due la convocation à Moscou, du 14 au 16 février prochain, d'une conférence internationale pour la paix à laquelle sont invités de nombreux chefs d'entreprise, des médecins, des savants, des juristes, des artistes et des personnalités religieuses d'Occident. Ce forum sera officiellement annoncé, lundi 2 février à Moscou, au cours d'une conférence de presse.

Le comité organisateur est dirigé par M. Velikhov, vice-président de l'Académie des sciences, et comprend M. Pitovranov, président de la chambre de commerce et d'industrie de l'URSS, le métropolite Juvénal, et M. Evgueni Tchazov, médecin et prix Nobel – assez controversé – de la paix en 1985. M. Alkhimov, ancien président de la Banque d'Etat, a également joué un rôle dans la campagne très active menée pour obtenir la participation des plus grands capitaines d'industrie occidentaux. La conférence a pour but de susciter une meilleure compréhension entre décideurs de l'Est et de l'Ouest, afin de créer une *« nouvelle mentalité »*, laquelle permettrait à son tour l'éclosion de ce *« monde sans armes nucléaires »* souhaité par M. Gorbatchev à l'horizon de l'an 2000.

Les Soviétiques affirment qu'il ne s'agit pas d'une initiative gouvernementale et que l'idée de ce forum revient à un petit groupe de personnalités sans responsabilités politiques. Le département de propagande du comité central dirigé par M. Yakovlev, lequel vient d'entrer comme suppléant au bureau politique, est-il resté pour autant totalement à l'écart ?

L'opération est sans précédent. Cent vingt hommes d'affaires occidentaux ont déjà confirmé leur venue, selon un responsable du service du protocole de la chambre de commerce et d'industrie. La liste comporte actuellement six noms pour la France. Outre l'inévitable Jean-Baptiste Doumeng, patron d'Interagra, on y trouve notamment le PDG de Fives-Lille Babcock, le directeur général de Rhône-Poulenc et le PDG de Brin-Frères.

Il y a huit noms pour la RFA, dont celui de M. Christians, membre du directoire de la Deutschebank, huit hommes d'affaires italiens, douze américains (parmi lesquels M. Armand Hammer, président d'Occident Petroleum et soviétophile de très longue date) ; deux Britanniques seulement ont donné leur accord.

D'autres noms prestigieux circulent à Moscou sans qu'il soit possible d'obtenir confirmation. On parle ainsi de M. Trudeau, ancien premier ministre canadien, et de M. Agnelli, PDG de Fiat. Le « niveau » atteint dans ce domaine jouera évidemment un rôle dans la décision finale de M. Gorbatchev d'intervenir ou non devant la conférence. On sait déjà que Mgr Glemp, primat de Pologne, qui était invité, ne se rendra pas à Moscou (*le Monde* daté 25-26 janvier). L'épiscopat polonais sera cependant représenté.

DOMINIQUE DHOMBRES.

GRÈCE : remous autour d'un condamné

Le président Sartzetakis est la cible d'un large mouvement de contestation

ATHÈNES
de notre correspondant

Le président de la République grec, M. Christos Sartzetakis, est la cible depuis quelques jours d'un large mouvement de protestation.

Tout a commencé par la demande de réduction de peine soumise aux autorités par Christos Roussos, un jeune homosexuel, condamné il y a onze ans, alors qu'il effectuait son service militaire dans la marine, à la prison à vie pour avoir tué son ami. Ce dernier, selon Christos Roussos, voulait le prostituer contre sa volonté. Le jeune homme avait été jugé par une cour martiale qui ne lui avait reconnu aucune des circonstances atténuantes qu'admettent habituellement les tribunaux civils. Après avoir à plusieurs reprises demandé en vain une réduction de sa peine à vingt ans de prison, il a commencé une grève de la faim. il y a plus de deux mois. Il a été hospitalisé et, selon les médecins, il pèse actuellement 41 kilos et *« sa vie ne tient qu'à un fil »*.

L'action du jeune détenu a gagné la sympathie et le soutien d'une partie importante de la presse et du monde intellectuel, en Grèce et en Europe. Un député européen grec, M. Costas Filinis, pratiquement toutes les organisations politiques de jeunes, un grand nombre d'artistes et récemment des hommes politiques de tous les bords (y compris le nouveau maire libéral du Pirée, M. Andreas Andrianopoulos) sont intervenus en sa faveur. Enfin, la commission des grâces a pris position, à l'unanimité, pour la réduction de la peine, et le ministre de la justice, M. Apostolos Kaklamanis, a transmis un avis favorable au président de la République.

Malgré tout, M. Sartzetakis, après un long examen du dossier, a opposé, le 27 janvier, un refus sans appel. Quelques heures après, une première manifestation de 3 000 à 4 000 personnes se dirigeait vers le palais présidentiel, et pour la première fois depuis la chute de la junte, conspuait la président. Le porte-parole du gouvernement laissait entendre que celui-ci n'était pas d'accord avec M. Sartzetakis. Mercredi, plusieurs personnalités commençaient une grève de la faim devant l'université d'Athènes, pour *exprimer leur solidarité avec* Roussos et dénoncer la décision *« médiévale et barbare »* du président.

Une première juridique

Ces réactions ont suffisamment inquiété le gouvernement pour que M. Andreas Papandréou rende visite au président. Tout ce qu'il a pu déclarer ensuite, c'est que la grâce n'est pas dans les prérogatives du gouvernement. Ce qui est déjà contesté par le professeur de droit constitutionnel le plus respecté de Grèce, M. Aristovoulos Manessis.

Devant l'émotion qu'il avait suscitée, M. Sartzetakis a cru devoir publier mercredi soir les attendus de sa décision, ce qui est une première juridique, le président n'y étant pas tenu par la loi. Certains commentateurs estiment même que ce précédent constitue une atteinte au droit de grâce qui est absolu et que le président n'exerce que selon sa conscience.

Dans un texte long et précis, M. Sartzetakis expose tous les détails du crime, et estime que l'*« homosexuel passif »* est coupable d'avoir tué un *« homosexuel actif »* par *« jalousie »*. Enfin le Président juge qu'au lieu de *« se repentir »*, M. Roussos exerce un *« chantage »* contre l'Etat. La demande est donc rejetée, d'autant plus que le détenu n'a purgé *« que »* dix ans de prison et qu'il est trop tôt pour que l'Etat songe à la clémence.

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Une nouvelle manifestation a été organisée jeudi, et la presse n'a pas ménagé ses critiques contre un tel texte, où le président semble reprendre le procès, alors que la question était *« ailleurs »*. Selon certaines sources, M. Sartzetakis aurait même demandé le départ du ministre de la justice. Le vice-ministre de la défense semble être aussi dans le collimateur présidentiel, pour avoir rappelé que l'avis de la commission des grâces était prépondérant sur tout autre avis émis par un juge militaire.

On cherche actuellement dans les milieux gouvernementaux une issue qui ne dépendrait pas du consentement présidentiel. Vendredi, un tribunal du Pirée a décrété la suspension d'un mois de la détention de Rousses pour raison de santé nécessitant l'hospitalisation.

THÉODORE MARANGOS.

● **L'évasion de deux Albanaises.** – Deux sœurs albanaises ont réussi à passer en Grèce en creusant un tunnel sous une barrière électrifiée. Giorgia et Cleopatra Papayanni, vingt et un et vingt-trois ans, ont déclaré jeudi 29 janvier, qu'elles ne pouvaient trouver du travail parce que leur frère s'était réfugié aux Etats-Unis. Les deux femmes, qui affirmaient être l'objet d'une surveillance constante de la police, ont ajouté que leur grand-mère s'était immolée par le feu cinq jours après la fuite de leur frère en février 1977. – *(AP.)*

Diplomatie

Les propositions américaines à la CSCE de Vienne

La France est hostile à une négociation entre blocs sur la réduction des armements conventionnels en Europe

Les récentes déclarations du chef de la délégation américaine à la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), M. Warren Zimmermann, selon lesquelles les pays de l'OTAN proposeraient prochainement à ceux du pacte de Varsovie d'ouvrir à Vienne des discussions globales sur la réduction des armements non nucléaires en Europe (*le Monde* du 28 janvier), ont provoqué, vendredi 30 janvier, une réplique de son homologue français, M. Pierre-Henri Renard. Paris est, en effet, hostile à de telles négociations « de bloc à bloc » et préférerait que les pourparlers se déroulent à trente-cinq – puisque c'est le nombre des Etats participant à la CSCE, sous l'égide et dans l'esprit de la conférence.

Dans son discours, M. Renard a notamment déclaré : *« La France n'acceptera pas de participer à des MBFR (1) élargies, c'est-à-dire à des négociations d'alliance à alliance intéressant une zone plus étendue. Elle refuse un processus qui serait sans lien avec la CSCE et serait conçu comme devant acquérir son autonomie par rapport à celle-ci. Elle estime que l'équilibre de nos travaux suppose que ceux-ci ne soient pas amputés de leur dimension concernant la sécurité. Le respect des droits de l'homme et le dévelopement de la libre circulation des hommes et des idées doit constituer une préoccupation essentielle de notre réunion. Il ne s'agit pas, toutefois, d'une préoccupation unique, exclusive de toute autre. Enfin, la France estime que les pays neutres et non alignés doivent demeurer impliqués de la manière la plus appropriée dans le débat sur la sécurité. Cela n'est que la conséquence naturelle de notre choix en faveur du maintien de l'équilibre de la CSCE. »*

M. Renard a précisé, à propos des pays neutres et non alignés, que *« la structure de leurs armées, comme leur dépendance plus grande vis-à-vis des procédures de mobilisation »*, devraient permettre de *« ne pas prendre en compte leurs forces au même titre et de la même manière que celles des pays appartenant aux alliances militaires »*.

Enfin, a indiqué le représentant de Paris, *« la France, à l'occasion des contacts qu'elles a eus avec ses partenaires de l'alliance atlantique (...), a proposé, afin de tenir compte de l'ensemble de ces facteurs, une formule qui a pour objet de permettre à l'ensemble des participants au processus CSCE de continuer à être impliqués dans le débat sur la sécurité ; ensuite, de permettre aux vingt-trois pays qui se trouvent participer aux deux alliances de tenir, parallèlement aux travaux des trente-cinq sur les mesures de confiance, des conversations informelles en vue de préparer un mandat sur des négociations intéressant plus directement la stabilité conventionnelle. »*

(1) Négociations sur la réduction des forces conventionnelles en Europe centrale, qui n'engagent donc qu'une partie des pays du pacte de Varsovie et de l'OTAN, et durent depuis plus de treize ans à Vienne sans résultat notable. Ces pourparlers ont repris jeudi.

● **Un haut responsable polonais en visite à Paris.** – M. Jozef Czyrek, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du Parti ouvrier unifié polonais, a été reçu jeudi 29 janvier par le ministre français des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond. M. Czyrek, ancien ministre des affaires étrangères, est chargé des questions internationales au parti. Il occupe également les fonctions de président de la commission des affaires étrangères de la Diète (Parlement) ; il est en visite à Paris à l'invitation du Parti communiste français. – *(AFP.)*

[M. Czyrek est considéré comme le numéro deux du régime de Varsovie. Il a renouvelé l'invitation déjà faite à M. Raimond de se rendre en visite en Pologne, où ce dernier a été ambassadeur.]

● **Démarche diplomatique à Paris des pays membres du pacte de Contadora.** – Les ambassadeurs ou chargés d'affaires des pays membres du pacte de Contadora (Mexique, Colombie, Panama, Venezuela) et de son « groupe d'appui » (Argentine, Pérou, Uruguay, Brésil) ont effectué, jeudi 29 janvier, une démarche collective au Quai d'Orsay. Ils ont été reçus par le secrétaire général, M. Ross, devant qui ils ont souligné les dangers de *« l'escalade de la violence que l'on constate actuellement en Amérique centrale »*, et exprimé *« l'espoir que les pays d'Europe occidentale apporteront leur soutien »* aux efforts de paix entrepris dans cette région du monde par les membres du groupe de Contadora.

Ministre des affaires étrangères de la RDA

M. Fischer a évoqué avec M. Mitterrand la question du désarmement

Le ministre des affaires étrangères de la RDA, M. Oskar Fischer, a eu, vendredi 30 janvier, à Paris, un entretien de près d'une heure avec M. François Mitterrand. M. Fischer a indiqué que cette conversation avait porté essentiellement sur la question du désarmement. Le ministre est-allemand a rappelé à cette occasion que son pays était favorable à une réduction importante des armements *« respectant l'équilibre militaire »*. M. Fischer a remis un message du chef de l'Etat est-allemand au président de la République française, qui lui a indiqué qu'il échangeait *« depuis longtemps une correspondance régulière »* avec M. Honecker.

M. Fischer s'était auparavant entretenu avec M. Jean-Bernard Raimond des relations bilatérales et de la Conférence sur le désarmement en Europe. M. Raimond a, pour sa part, évoqué les initiatives que comptent proposer les pays membres de la CEE *« afin que soit accompli un progrès qualitatif en ce qui concerne la dimension humaine de la CSCE »*.

Lors d'une conférence donnée la veille à l'Institut français des relations internationales, M. Oskar Fischer avait fait allusion au forum qui doit être organisé à Moscou sur les droits de l'homme, de nature, selon lui, à *« promouvoir la confiance »* entre les Etats. *« Toute tentative de faire de son propre système la mesure de toute chose est incompatible avec les droits de l'homme*, avait-il déclaré. *Nous n'avons pas l'intention d'imposer notre point de vue aux autres, et nous exigeons d'eux la même chose. »*

Nomination de deux ambassadeurs

● M. Rougagnou à Lima
● M. Le Breton à Bucarest

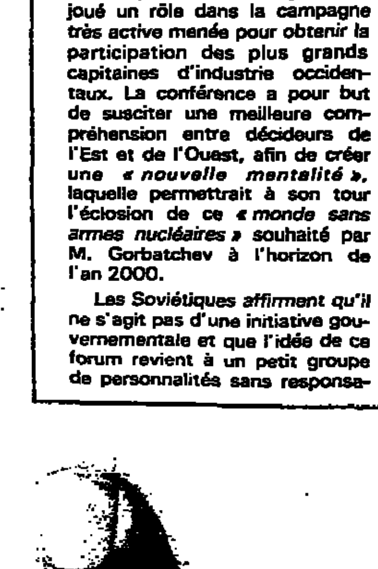
Le Quai d'Orsay a annoncé, vendredi 30 janvier, le nomination de M. Michel Rougagnou, jusqu'alors ambassadeur à Bucarest, au poste d'ambassadeur à Lima, et son remplacement dans la capitale roumaine par M. Jean-Marie Le Breton, précédemment ambassadeur à Sofia.

[Né le 21 juillet 1933, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Rougagnou a été détaché au ministère de la coopération de 1959 à 1961, affecté à l'administration centrale (affaires africaines et malgaches) jusqu'en 1964, avant d'être nommé à La Haye puis, en 1967, à New-Delhi. Chargé de mission à l'Elysée de 1970 à 1974, conseiller technique au cabinet du ministre de la défense en 1975, M. Rougagnou a ensuite été consul général à Los Angeles jusqu'en 1979, premier conseiller à Bonn et, en 1981, nommé chef du protocole au Quai d'Orsay, avant de recevoir l'ambassade de Bucarest en 1983.]

[Né le 19 avril 1927, licencié ès lettres, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (où il a d'abord servi jusqu'en 1956), diplômé d'études supérieures d'histoire et docteur en philosophie de l'université d'Oxford, M. Le Breton a été détaché auprès de l'Union de l'Europe occidentale de 1956 à 1965. Après un passage à l'administration centrale (Europe), il a été nommé à Moscou en 1967, à Bucarest en 1970, à Ottawa en 1974, de nouveau à l'administration centrale (affaires francophones) en 1978, et à Sofia, comme ambassadeur, en 1983.]

● **M. Genscher à Paris le 6 février.** – Le chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans-Dietrich Genscher, se rendra, vendredi 6 février, à Paris pour des entretiens avec son homologue, M. Jean-Bernard Raimond, le président Mitterrand et M. Jacques Chirac. Ce sera la première visite à l'étranger de M. Genscher depuis les élections du 25 janvier. – *(AFP.)*

● **M. Raimond à Athènes.** – Le ministre français des affaires étrangères était attendu dimanche 1er février à Athènes, où il doit avoir différents entretiens – notamment avec son collègue grec, M. Carolos Papoulias – qui s'inscrivent dans le cycle des consultations entre responsables de la Communauté européenne. Au traditionnel examen des relations bilatérales doit notamment s'ajouter, lors des conversations, celui de la situation au Proche-Orient et au Moyen-Orient, des rapports gréco-turcs et de la question de Chypre.



La préparation du congrès du PS

M. Rocard appelle à l'unité des socialistes

M. Michel Rocard a achevé, le vendredi 30 janvier en Seine-Maritime — où il a rencontré M. Laurent Fabius, qui est député de ce département, — une tournée de trois jours en Normandie. M. Rocard a constamment plaidé pour l'unité du PS.

L'ancien ministre, qui juge que *« la gauche n'a pas le droit de rater la prochaine échéance »*, a souligné, à propos de l'annulation par le Conseil constitutionnel, de l'amendement Seguin : *« La gauche aurait tort de pavoiser. Ce n'est pas une décision de gauche. C'est une décision de droit. Le RPR a tort de récuser. Raymond Barre a tort de mettre trop d'emphase sur cette affaire. Ce n'est pas une décision exceptionnelle, ni un tournant de notre histoire constitutionnelle (...).*

» Plutôt que de s'adonner à ces jeux qui ne passionnent que leurs auteurs, chacun devrait essayer de répondre à l'inquiétude grandissante des Français. L'épisode, car ce n'est, à l'évidence, qu'un épisode, l'épisode délicat qu'est la cohabitation devrait conduire les responsables français à régler ce qui peut l'être d'un commun accord et non à surenchérir dans les chausse-trapes et les faux débats. »

Par ailleurs, les courants constitués du PS se réunissent, chacun de son côté, samedi pour les rocardiens, dimanche pour les autres. Ces réunions, qui se tiennent toutes en région parisienne, s'inscrivent dans la préparation du congrès de Lille (les 3, 4 et 5 avril), dont la prochaine étape est le comité directeur dit « de synthèse » les 7 et 8 février.

CLÉON
de notre envoyé spécial

« Bonjour, comment vas-tu ? Bienvenue ! » « Une belle mairie ! » C'est sur ces fortes paroles que s'ouvre, dans le hall de la mairie du Grand-Quevilly, dans la banlieue de Rouen, la rencontre « au sommet » entre MM. Laurent Fabius et Michel Rocard. Les arrière-pensées des deux présidentiables rivaux ont des chances d'être aussi assassines que leurs sourires sont chaleureux. *Mais c'est visiblement en tant que* maire de Conflans-Sainte-Honorine que l'adjoint au maire du Grand-Quevilly *entend* traiter son invité.

L'entourage de l'ancien premier ministre a fait savoir qu'il était normal que M. Fabius reçoive, à sa demande, puisqu'il passait par-là, M. Rocard. Sans plus. L'ancien ministre de l'agriculture n'aura pas droit à un entretien privé avec son ancien chef de gouvernement, mais... à une visite guidée de divers équipements municipaux !

Spectacle surréaliste que celui de M. Rocard arpentant les allées de la bibliothèque municipale *en* expliquant avec passion à la bibliothécaire que, dans sa ville aussi, la bibliothèque va s'agrandir. M. Fabius suit tranquillement, à quelques pas. Au Théâtre Charles-Dullin, où il emmène *son hôte*, on joue *Piège pour un homme seul...* M. Fabius clôturera cette petite réunion *« amicale »* en levant son verre de champagne *« à nos succès »*, ce qui était bien la meilleure formule qu'il pût trouver en la circonstance.

Au-delà de ces amabilités, c'est, bien entendu, la question du congrès qui trotte dans toutes les têtes. A Caen le *jeudi*, comme à Rouen et à Cléon le vendredi, M. Rocard se fait le chantre de l'unité du parti. Pour le député des Yvelines, l'unité est la clé d'un succès électoral de la gauche, qu'il appelle à se mettre, dès *maintenant*, en ordre de bataille. C'est pourquoi M. Rocard souhaite que les mitterrandistes prennent en compte le fait que les contributions des différents courants du PS sont *« très convergentes »*.



Cette convergence, c'est tout le problème. M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a toujours souhaité — à l'inverse de M. Rocard — que les minoritaires (en tout cas les rocardiens et l'ex-CERES) se comptent pour le congrès de Lille. Il reproche précisément à M. Rocard d'avoir sciemment *lissé* un texte où il n'a pas exprimé le fond de sa pensée, afin d'éviter de se compter. Mais, si les mitterrandistes refusent la synthèse avec les rocardiens et les membres de Socialisme et République, dès le comité directeur de *février, on ne peut plus exclure, à en* croire les affirmations de ces deux courants, que le congrès de Lille lui-*même n'aboutisse pas à une* synthèse.

Une telle situation, avec une majorité et une minorité non associée au gouvernement du parti, présente des inconvénients pour de l'opinion publique. Elle entraîne aussi des tensions et parfois des accrochages qui laissent des cicatrices. *Elle* rend plus délicate la mobilisation du parti pour préparer les échéances électorales. Mais elle imposerait aussi une plus grande cohésion du courant A.

En d'autres termes, elle pourrait aider M. Jospin à affirmer son auto*rité et à réduire la marge de manœu*vre des autres dirigeants mitterrandistes, MM. Fabius et Joxe par exemple. *C'est pourquoi certains* socialistes n'excluent pas que M. Jospin ait fait un tel calcul.

D'autres membres du courant *mitterrandiste* privilégient plutôt l'image que doit, selon eux, donner le parti à l'extérieur. Ainsi M. Pierre *Joxe n'a-t-il jamais été* favorable à une multiplication des motions pour le congrès et souhaite, en tout état de cause, une synthèse à Lille.

Ainsi M. Fabius, même s'il n'a aucun intérêt à faciliter la tâche de M. Rocard, affirme-t-il souhaiter, *lui aussi*, la *synthèse au comité* directeur de février ou au congrès de Lille.

Le débat sur la « petite phrase » de la contribution du courant A, qui souhaite explicitement la candidature de M. Mitterrand et gêne M. Rocard, s'inscrit dans ce contexte. De tous les horizons du parti, on affirme ne pas vouloir faire le congrès là-dessus. Dans ces conditions, les mitterrandistes pourront-ils — et voudront-*ils* — se mettre d'accord, d'ici au 7 février, sur une formulation acceptable par M. Rocard, *tout en le rappelant au* nécessaire respect de la discipline du parti ?

Quelques indices, à ce propos, amènent maintenant à se demander si M. Rocard a encore tout à fait *l'intention d'être candidat* si M. Mitterrand l'était, bien que l'ancien ministre s'abstienne, bien sûr, de toute déclaration publique allant clairement dans ce sens. Pour la première fois, un député rocardien, même s'il est un peu dissident, M. Jean-Pierre Worms, a publiquement déclaré que, si le président sortant se représentait, il serait évidemment le candidat de tous les socialistes.

M. Rocard aurait affirmé à certains de ses interlocuteurs récents qu'il ne serait pas candidat face à M. Mitterrand, mais qu'en attendant que le président se décide — ce qu'il fera le plus tard possible — il doit naturellement maintenir sa pression.

L'ancien ministre a lui-même abordé la question, jeudi soir à Caen, pour affirmer que si M. Mitterrand *« décide de ne pas y aller, au moins un socialiste (...) a la capacité d'y aller victorieusement »*, et pour demander aux socialistes de ne pas *« faire semblant »* de voir un conflit un an à l'avance *« là où il pourrait très bien ne pas y en avoir »*. M. Rocard invite donc les mitterrandistes à respecter leur *« parole »*, c'est-à-dire à maintenir la dissociation entre les débats du congrès et ceux de l'élection présidentielle.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A la demande des communistes de la Haute-Vienne

M. Rigout conserve ses mandats électifs

LIMOGES
de notre correspondant

Démissionnaire du comité central du PCF, M. Marcel Rigout reste député de la Haute-Vienne et conseiller général du canton de Pierre-Buffière. Il l'a précisé dans une déclaration publique datée du vendredi 30 janvier : *« J'ai été touché par les nombreuses manifestations de sympathie émanant d'hommes et de femmes de toutes opinions qui m'ont demandé de poursuivre mes activités à l'Assemblée nationale et au conseil général. Je remercie le comité fédéral, les sections, les cellules et les militants communistes qui ont tenu à me manifester leur confiance et leur fraternelle amitié en me demandant de rester à mon poste. Fidèle à mes convictions, fidèle aux engagements pris devant le suffrage universel, je remplirai mes différents mandats avec détermination, dévouement et tolérance. »*

L'ancien ministre de la formation professionnelle tient apparemment à insister une fois de plus sur son respect du fonctionnement des institutions du PCF. Sa double décision — démission du comité central, remise des mandats électifs à la disposition du parti, — bien qu'elle ait *« créé une réelle émotion et fait naître de légitimes interrogations »*, est, précise-t-il, *« une procédure mal connue, mais une des règles de fonctionnement du Parti communiste français à laquelle il était hors de question pour moi de déroger »*, car elle était *« conforme à l'idée que je me suis toujours fait de l'attitude que doit avoir un militant qui veut assumer loyalement toutes ses responsabilités »*.

Cette déclaration est une réponse à la prise de position du comité fédéral de la Haute-Vienne, réuni le jeudi soir 29 janvier. Au terme d'une discussion houleuse et qui s'est poursuivie jusqu'à l'aube, le comité fédéral a exprimé, par 33 voix contre 14 et 3 abstentions, avec 8 absences « excusées » (dont celle de M. Rigout lui-même), ses *« regrets »* pour le retrait du comité central et *« son affection et sa confiance à l'égard d'un homme qui a tant fait pour les idéaux communistes, un élu et dirigeant respecté de tous, y compris de ceux qui, communistes ou non, ne partagent pas toutes ses opinions »*.

Le comité fédéral a donc demandé à M. Rigout, *« comme l'a fait le comité central »*, de continuer à *« exercer toutes ses responsabilités à la fédération de la Haute-Vienne »*. Enfin, plus généralement, la déclaration de l'instance départementale, *« refusant tout étiquetage, toute fraction, considère comme indispensable pour le succès des luttes populaires et l'avènement d'un vrai changement un PCF fort de ses propositions constructives et d'une unité capitalisant, conformément à une mise en œuvre vivante du centralisme démocratique, la richesse d'expériences voire de sensibilités différentes »*.

D'autre part, le groupe communiste du conseil général de la Haute-Vienne (12 sièges sur 42, M. Rigout étant vice-président de l'assemblée départementale) a adressé un *« message fraternel à [son] camarade »* pour lui demander de *« conserver ses mandats électifs au service des travailleurs et de la population limousine »* et pour *« un socialisme démocratique aux couleurs de la France »*.

Ces déclarations des instances communistes de la Haute-Vienne corroborent une opinion généralement répandue dans le Limousin : chez les militants communistes, l'avis est souvent entendu que *« Marcel a eu tort de démissionner du comité central, où il pouvait faire entendre sa voix, qui est souvent la voix de la base »*.

Dans les milieux économiques, chambre consulaire, instances professionnelles, on met volontiers en avant *« la combativité de Marcel Rigout pour faire avancer les dossiers régionaux »* et son *« sens de l'intérêt général »*. Les différents courants politiques présents dans le département rendent volontiers hommage à son *« ouverture »* et à sa *« tolérance »*. Bref, c'est tout un département ou presque qui semble soulagé de garder « Marcel » ; comme s'il s'agissait d'un personnage qui incarne une région tout entière.

GEORGES CHATAIN.

La nouvelle chance

(Suite de la première page.)

C'est cette voix qui, sauf à se manifester dans la rue, ne doit pas *devenir* inaudible. Quelques mesures précises, modestes, permettraient rapidement ce renforcement : la *transparence* des débats en commission, la possibilité pour une minorité de créer une commission d'enquête, un temps quotidien de questions-réponses d'actualité entre le gouvernement et les députés. *On n'évitera* l'exclusion du Parlement que si la vie politique se déroule vraiment en son sein.

***

A propos de la télévision, j'ai effleuré le problème de l'éducation. *C'est un enjeu colossal.* Nous avons eu tort de nous concentrer sur la question du statut de l'enseigne*ment*. Mais nous avons eu raison, de 1981 à 1986, de faire avancer considérablement les moyens de l'éducation et de la formation.

Car là se trouvent vraiment la clé de l'égalité des chances et la base de ce que j'appelle la nouvelle chance. C'est-à-dire la capacité pour chacun de débuter correctement *sa vie et de* rebondir ensuite dans l'existence par une formation appropriée. Quand les *lycéens et les étudiants* défilaient en décembre, ils protestaient contre un projet gouvernemental précis. Mais *leurs questions* allaient bien au-delà. Il nous faut répondre. Surtout à la question de fond : comment allons-nous assurer un véritable enseignement de masse et de qualité ? Nous sommes *sur ce point en retard* par rapport à nos grands concurrents.

En domaine, je constate que, pour éviter les mécanisme *actuels d'exclusion*, il faudra mettre en œuvre des changements profonds, notamment *dans l'orientation* et dans le suivi des élèves, dans le choix des formations et dans les financements. Il y faudra *de l'argent*. Ce serait néanmoins une faute de poser ce choix financier — comme j'en pressens *la tentation* ici *ou là* — en termes d'alternative : ou bien la défense nationale ou bien l'éducation *nationale*. Nous avons besoin pour le futur à la fois d'une bonne sécurité et d'une bonne formation.

Ces progrès dans la formation nous aideront à desserrer *peu* à peu le corset de fer du *chômage*. Mais *attention* à la démagogie ! Nous aurons besoin de temps. Nous devrons avoir une *économie plus compétitive* (donc faire des efforts), une action plus européenne, un aménagement et une réduction du temps *de travail pour* lesquels il *serait* bon que soient passés des contrats de modernisation entre les entreprises et l'Etat.

Plus généralement, nous aurons besoin d'une vision vraiment solidaire *et nouvelle du développement* international et national. Car, dans quelques années, les cloisonnements *étanches* entre le *travail* et l'activité, entre l'activité et le loisir, entre le temps de formation et le temps de travail, ces cloisonnements auront sauté. D'ici là, la transition sera difficile. Il sera indispensable de mettre en place pour les OS un effort de formation spécifique massif.

Au-delà, c'est *tout* le visage de l'entreprise de demain qui se dessine. Je suis convaincu que l'entreprise du futur sera de *plus* en *plus celle du* zéro-défaut et du zéro-papier. Et de moins en moins celle du zéro-dialogue. A terme, *la question* posée est celle du mode de civilisation vers lequel nous souhaitons aller : morale *du travail à la japonaise* centrée sur la société, ou construction progressive d'un mode européen de développement économique et culturel centré davantage sur l'homme ? Ce grand débat a commencé.

Il y a eu la chute du modèle marxiste-léniniste, puis du modèle maoïste, *le déclin du modèle* américain dont on voit les conséquences en termes de pauvreté. Nous n'avons plus de modèle de *société*. *Nous ne* pouvons plus nous comparer et dire : c'est comme cela que nous voulons être. Il *nous faut inventer*. Dans quinze ans, il y aura de nouveaux métiers que nous ne pouvons pas *concevoir*, dont nous ne connaissons ni la fonction ni le nom.

Cette nouvelle société que nous *pouvons seulement* pressentir, il faut pourtant l'anticiper et y préparer la France. Nous savons certaines choses, que la nature du travail et sa durée auront changé, que les loisirs et la formation *devront être réaménagés*. La formation, certes, tout le monde est d'accord sur son importance : *mais quand, comment, où,* par qui sera-t-elle payée ? C'est à ces questions qu'il nous faudra répondre. *Et répondre aussi au problème de* l'espace, c'est-à-dire de l'environnement immédiat dans lequel nous vivons. *Nous devons concevoir un* type d'urbanisme adapté à ces nouvelles contraintes et à ces nouvelles libertés. Une ville, un quartier mettent vingt ans, souvent *plus*, à se construire. Ce n'est pas demain, mais aujourd'hui, hier même que nous aurions *dû prendre en compte* ces bouleversements. Que de défis à relever !

***

*La tradition socialiste est euro*péenne. Ou plutôt elle est internationaliste. Nous avons toujours vu dans *l'internationalisme* la *seule démarche* moralement et économiquement capable, en comblant le fossé entre *pays riches et pauvres, d'aider au* développement de ceux-ci et aux débouchés de ceux-là.

Demain la question va se poser d'une façon plus précise encore. Défendrions-nous bien la France si *nous ne construisions* pas l'Europe ? Ma réponse est clairement non. Seuls, nous n'aurons *ni les moyens, ni la dimension*, ni l'influence. Seuls, nous nous retrouverons exclus.

Je connais toutes les difficultés de la construction européenne. Je mesure notamment le fait que, là où l'Europe existe, elle a *souvent déçu*, comme elle est en train de le faire dans sa négociation commerciale avec les *Etats-Unis*.

Il reste que toute politique est pour une part géopolitique. La pollution *ne respecte pas les frontières*. La crise du travail ne s'arrête pas aux postes de douane. La télévision non plus. Nous sommes en Europe, nous devons faire l'Europe pour continuer d'exister. Arrière donc *les égoïsmes*, les pessimismes, les états d'âme. D'ici cinq ans, nous allons avoir un *marché intérieur commun. D'ici la fin* du siècle au plus tard, il nous faut une monnaie commune, un espace *social commun*, un *président* européen élu au suffrage universel, et une perspective de *défense* européenne. L'Europe est la nouvelle chance de la France.

***

Reste un autre et décisif enjeu, celui de la technologie et de la science. Pendant longtemps, il fut à *l'écart du débat politique, à l'exception* de ses aspects militaires. Les responsables politiques ignoraient les scientifiques, *et ceux-ci préféraient* souvent que la politique n'intervînt pas.

Or voici que les avancées technologiques, en même temps qu'elles constituent de merveilleux progrès, conduisent à *des interrogations et à* des risques majeurs. Sous le choc des *changements techniques*, la nature et l'organisation du travail, je l'ai dit, vont subir une révolution. *Pour la première fois* dans l'histoire, l'homme peut, hors du champ militaire, menacer l'existence même de *l'espèce humaine* par les conséquences de son savoir. Santé, environnement, communication, *biologie*, tout va bouger. La tâche des responsables politiques devient alors, non *seulement de soutenir* — c'est l'essentiel — l'effort de recherche scientifique, mais de tracer des cadres et des limites, *d'établir une* sorte d'éthique de la technologie. Il y va, en un sens nouveau, des droits *de l'homme*.

Nous n'avons pas à nous substituer à la mission des experts. Mais *nous avons à nous assurer que, face* aux pouvoirs de la science et de la technologie, existeront de suffisants *contre-pouvoirs*. Le *Comité* national d'éthique, créé par le président Mitterrand, joue un rôle extrêmement *utile*. En *France*, tirant les conséquences de Tchernobyl, j'ai proposé que soit mise en place pour l'avenir une Haute Autorité de la sécurité nucléaire, indépendante du CEA et d'EDF, qui donnerait un avis *préalable* à la mise en marche de toute centrale nucléaire et qui coordonnerait l'information *du public*. *Faute de ces* contre-pouvoirs, notre société risquerait de devenir un sac de gre*nades dans la main crispée* d'un fou.

***

Au cours des prochaines années, nous allons connaître des bouleverse*ments de toutes sortes*. Aucune nation ne sera à l'abri. Les pays qui feront le mieux face seront ceux qui *auront clairement* identifié les enjeux et nourri un projet de société, appuyé sur une cohésion puissante. Dans un monde de plus en plus complexe, les méthodes de gouvernement elles-mêmes changeront. *Le compromis*, le dialogue, le contrat, la décentralisation dans tous les domaines pren*dront de plus en plus de place*.

Je souhaite pour notre pays qu'on donne une nouvelle chance à la *démocratie, au partage du savoir* et du travail, à l'Europe et à la patrie, à l'humanisme de la science. Il existe *aujourd'hui en France deux grandes* visions du futur. Contre la société d'exclusion, je plaide pour la société de la *nouvelle chance*.

LAURENT FABIUS.

Nouvelles réactions

M. Paul Laurent : « incompréhensible »

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du comité central du PCF, a qualifié d'*« incompréhensible »*, vendredi 30 janvier à Nantes, la démission de MM. Claude Poperen et Marcel Rigout des instances dirigeantes de ce parti. *« Ils ont pris des responsabilités sérieuses, c'est à eux de les assumer »* et *« les assimiler* [ces démissions] *à un tremblement de terre, comme la télévision l'a fait, est totalement déraisonnable »*, a souligné le dirigeant communiste, qui participait à l'un des huit cents débats publics organisés par le PCF. Il a cependant indiqué que le parti *« ne sous-estimait pas »* ces deux départs, qui interviennent alors que *« la stratégie du parti était en train de prendre »*.

Regrettant pour sa part ces démissions, qui ne sont *« ni un drame ni un psychodrame, mais un épisode »* — M. Charles Fiterman les avait qualifiées de *« psychodrame »*, — M. Philippe Herzog, membre du bureau politique, a estimé, le même jour au Mans, que ces événements étaient *« des incidents démesurément gonflés »*. Selon lui, il n'est *« pas question de faire un amalgame entre une poignée de gens qui attaquent le parti dans un contexte de coups venant de l'extérieur et une petite minorité qui s'interroge »*. *« On peut vivre dans le parti, avec des désaccords, même à des postes de responsabilité »*, a-t-il déclaré à l'AFP.

M. Michel Rocard : « une douleur »

Au cours d'une visite en Normandie, M. Michel Rocard a estimé, vendredi 30 janvier, qu'*« il y a une douleur à être communiste »*. L'ancien ministre a invité les socialistes à *« respecter »* celle-ci.

D'autre part, dans une note interne rédigée à l'intention du bureau exécutif du PS, M. Georges Sarre, chargé des relations extérieures (c'est-à-dire notamment avec les autres partis politiques de gauche), écrit : *« La stratégie des rénovateurs, comme on pouvait s'y attendre, a trouvé ses limites. Ceux qui demeurent au comité central pourront-ils bien longtemps supporter la suspicion, la dénonciation qui est devenue monnaie courante. »*

Enfin, le député de Paris s'interroge sur la capacité du PS à œuvrer à la *« recomposition de la gauche qui s'opère de manière ostentatoire »*. *« L'affaiblissement spectaculaire du PCF, son implosion interne ne suffiront pas*, dit-il, *pour que les électeurs communistes se tournent* ipso facto *vers nous. »*

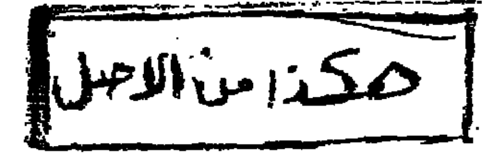
Chef-d'œuvre en péril !

« T'as vu. Il y'en a qui veulent changer le PCF...

« Changer le parti, ça serait un crime ! Ce qu'il faut c'est le faire classer « monument historique ».

Tel est l'échange qui figurait en légende d'un dessin du caricaturiste Georges Wolinski, mettant en scène deux ouvriers, paru dans la rubrique quotidienne « Zooms » de notre confrère *Libération* de samedi 31 janvier. Wolinski, dessinateur à l'humour corrosif, avait publié, pendant de nombreuses années, ses caricatures à la une de *l'Humanité*.

● **Une élection annulée.** — Le tribunal administratif de Nice a annulé, *le 26 janvier, l'élection du* général Pierre Multon (RPR), premier adjoint du maire de Draguignan, M. Max Piselli (UDF). Cette annulation fait suite à un recours déposé par Me Gérard Sabater (PS) candidat malheureux de la principale liste d'opposition lors du scrutin du 30 novembre 1986, qui avait mis un terme au règne tumultueux du précédent maire RPR, M. Jean-Paul Claustres. Ce recours était fondé sur l'article L 228 du code électoral qui précise que, *pour être éligible à des* municipales, il faut être inscrit au rôle de la commune ou justifier qu'on aurait dû y figurer au 1er janvier de *l'année des élections*. Tel *n'était* pas le cas selon le commissaire du gouvernement : il n'a pas retenu l'argument selon lequel le général Multon *louait un garage* et un studio à Draguignan depuis 1985. — *(Corresp.)*



Politique

En Champagne-Ardenne

Le miracle Stasi

REIMS
de notre envoyée spéciale

Les trois frères Stasi s'étaient inventé une sœur, « Anna »... Stasi, invisible et cloîtrée car cyclope ! Cette plaisanterie courait la HSR (haute société rémoise) dans les années 50. Mais aujourd'hui le temps n'est plus à la blague, au grand dam de M. Bernard Stasi, qui croit toujours que la chose la plus impardonnable au monde est bien l'absence d'humour.

Président du conseil régional de Champagne-Ardenne, député de la Marne, maire d'Epernay, vice-président du CDS, l'ancien ministre se fait encore une gloire, à cinquante-six ans, de ne pas se prendre au sérieux. Une attitude d'autant plus irritante, aux yeux de certains, qu'elle n'a, jusqu'à présent, guère porté ombrage à la carrière de l'intéressé. Un comportement qui inquiète toutefois quelques-uns de ses propres amis politiques et qui alimente en tout cas les critiques de ses *opposants : sa gentillesse ne serait* que faiblesse, ses convictions un « truc » de marketing pour faire parler de lui, son barrisme de l'opportunisme, sa tolérance une façon de camoufler son incompétence...

Ajoutez à cette avalanche que M. Stasi est à la tête de l'assemblée régionale avec une majorité relative, que chaque vote dépend donc de la bonne volonté des socialistes ou du Front national, voire du PCF ; ajoutez aussi que son score du 16 mars, où ses listes sont arrivées en troisième position, a été particulièrement décevant, que sa non-élection à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale et les difficultés prévisibles pour racheter ce revers pèsent sur les rapports internes de la majorité, et le bilan devient aussitôt impitoyable : Stasi, c'est fini !

Un rêve que ses pires ennemis ne formulent pas. Pas un, de l'extrême droite à l'extrême gauche, n'aurait l'audace – ou la présomption – d'envoyer un faire-part d'obsèques pour mort politique. Y aurait-il alors un miracle Stasi ?

Les communistes sont les plus incroyants. M. Jean Reyssier, maire de Châlons-sur-Marne, chef-lieu du département et capitale régionale, député élu le 16 mars, porte un jugement définitif : « *C'est un homme de droite* », que les socialistes « *considèrent comme un allié potentiel* » et qu'ils « *ménagent* ». L'abstention des conseillers régionaux socialistes pour permettre l'adoption du budget ne peut que conforter cette certitude. M. Reyssier sait aussi que le Front national – ennemi pour le coup commun à Bernard Stasi et aux *communistes – sera nécessaire* à la droite pour le déloger de la mairie en... 1989. Alors, il observe et verrait presque un signe dans la gêne des conseillers municipaux centristes quand, le 18 décembre, les élus RPR, M. Bruno Bourg-Broc à leur tête, ont brandi l'étendard de la révolte devant la proposition de donner le nom de Malik Oussekine à *une salle de la ville.*

Les socialistes se défendent de préserver un homme de la majorité : les soupçons des communistes ne tiennent pas, puisque c'est le maintien de leur candidat au troisième tour qui a permis à M. Stasi d'être élu président du conseil régional... aux dépens du candidat socialiste.

Quant à l'abstention de ce vendredi 30 janvier, précédée d'une non-participation au vote lors du débat d'orientation budgétaire en octobre dernier, elle était motivée par le réalisme : « *On met Stasi en minorité, il démissionne et on touche un RPR.* » Une telle perspective avait de quoi révulser l'élu socialiste qui la formule.

De là à y voir l'un de ces clins d'œil entre PS et centristes... M. Jean-Claude Fontalirand, conseiller général et maire de Saint-Brice-Courcelles, commune de l'agglomération rémoise, est clair : « *Nous nous déterminons en toute indépendance. Paris ne nous donne aucune directive. Autrement dit, si nous avons des convergences locales avec Stasi, nous n'en avons aucune avec le CDS.* » Pour M. Fontalirand, l'atout de Bernard Stasi est son comportement « *véritablement démocrate* », que prouve la composition pluraliste au sein du conseil régional. Et puis, franchise oblige, cet élu socialiste reconnaît qu'un vote favorable du budget aurait été mal compris des électeurs, mais qu'un vote hostile, alors que l'effort fait en faveur des lycées est réel, l'aurait été au moins tout autant.

Des communistes un peu trop faibles pour menacer, des socialistes pragmatiques, l'horizon est-il plus bouché à droite ?

Côté RPR, le soutien n'exclut nullement la compétition. Comme avec une arête en travers du gosier, M. Bourg-Broc rappelle qu'à l'issue du 16 mars les conseillers régionaux RPR étaient 12 contre 11 UDF (deux non-inscrits n'ont rejoint l'UDF que plus tard). L'oukaze serait tombé de Paris, justifié par un sorte de « troc » : la Bretagne à un RPR, Champagne-Ardenne à un UDF. Député de la Marne, M. Bourg-Broc considère qu'« *on ne peut gouverner – fût-ce une assemblée régionale – avec des clins d'œil en alternance* ». S'il reconnaît que « *nul ne pourrait reprocher sa démagogie* » à M. Stasi, il n'en observe pas moins que tout le soin « *mis à séduire la classe politique est sans équivalent avec celui de séduire l'électorat* ».

Les états d'âme du RPR

La rumeur veut que le RPR y soit allé bon train pour relayer la campagne anti-Stasi du Front national. Allons donc ! N'est-ce pas ce même M. Bourg-Broc qui affirme qu'il n'a « *rien de commun* » avec les amis de M. Le Pen ? Mais n'est-ce pas aussi ce même M. Bourg-Broc qui reconnaît n'avoir l'espoir de conquérir la mairie de Châlons que si toute la droite est unie, extrême droite comprise, et qui en discute avec le responsable local du FN, M. Yves Legentil.

Le RPR rural qu'incarne à sa façon M. Robert Chaboudé regrette que Bernard Stasi fasse une affaire personnelle du conflit qui l'oppose au Front national, qui « *compte des gars pas si mauvais que ça* ». Pour lui, aucun doute, il y a quiproquo. C'est le titre du livre *Immigration : une chance pour la France*, qui a mis le feu aux poudres, pas ce qu'il contenait.

Pour un peu, M. Jacques Robert serait d'accord. Ce truculent vigneron élu au conseil régional à la tête de la liste du Front national insiste : « *Je n'ai rien contre lui.* » Ses amis régionaux redoublent d'insistance : « *Comprenez bien que si, nous ne votons pas le budget, c'est parce que nous sommes contre le budget lui-même, pas contre Stasi.* »

Pour le drame de ses adversaires, voilà M. Stasi « *sympathique* ». Voilà qu'un de ses amis centristes influent, qui lui pardonne ses absences, son manque de connaissance des dossiers, avoue : « *Avec lui, on raccroche les wagons de toute façon parce que c'est notre ami.* »

D'accord, M. Stasi n'a pas, à l'instar de bien d'autres, noyauté son fief. D'accord, il n'a pas constitué un de ces réseaux qui en rendent inexpugnable leur chef... « *Ce n'est pas dans mes méthodes* », dit-il.

Ses amis centristes lui reconnaissent la qualité de l'irréprochabilité militante. Un centriste de toujours qui n'a jamais trahi ses convictions. Ce brevet de fidélité, M. Stasi l'accepte, mieux, il le revendique. *Le 2 avril prochain, quand il se* retrouvera dans la salle de l'Assemblée naitonale où se réunit la commission des affaires étrangères, peut-être sera-t-il encore candidat à la présidence, peut-être que non : « *Ma candidature ne m'appartient pas, je suis le candidat de l'UDF. Le CDS a affirmé en faire une affaire d'honneur et de dignité... On verra.* » En fait, on attend de voir si M. Valéry Giscard d'Estaing confirme les ambitions qui lui sont prêtées.

Non sans ironie cruelle, un centriste marnais souhaite qu'il ne soit *pas appelé à remplacer M. Roland* Dumas : « *Comme ça on le verra plus sur le terrain.* » Bon prince, M. Stasi reconnaît qu'il a beaucoup à faire, que son organisation peut avoir des failles... et qu'il va y remédier. Au moins dans la perspective présidentielle, car le plus ancien des « barristes » déclarés entend bien être le grand ordonnateur de la campagne électorale du candidat Barre dans la Marne, ce que contestent certains autres barristes. Car, selon eux, le « label Stasi » enlèvera dix mille voix au député du Rhône.

ANNE CHAUSSEBOURG.

La convention nationale de l'UDF

M. Barre : « Il nous faut remettre la France debout »

Retenu par une réunion internationale en Suisse, M. Raymond Barre a adressé un « *message de considération et d'amitié* » aux participants de la convention nationale de l'UDF réunie le samedi 31 janvier à Paris. L'ancien premier ministre écrit notamment :

« *Votre convention nationale se réunit en une période difficile pour notre pays. A quoi servirait-il de préférer l'aveuglement ou l'optimisme de commande à la lucidité ? La conjoncture internationale est à beaucoup d'égards préoccupante. La France sort des années qui viennent de s'écouler affaiblie ; elle a pris un grand retard par rapport à ses partenaires et concurrents. Les Français sont désenchantés par la déroute des idéologies qui ont pu, un temps, les séduire. Ils sont douloureusement affectés par un chômage qui semble s'accroître de manière inexorable et qui atteint non seulement les jeunes, mais les adultes chefs de famille. Ils sont inquiets de l'avenir, et d'abord de celui de leurs enfants. (...)*

» *Je souhaite sincèrement que l'UDF (...) parvienne par la clarté et la loyauté de sa démarche, par la solidité et le réalisme de ses propositions, à aider les Français, et d'abord notre jeunesse généreuse et courageuse, à reprendre confiance en eux-mêmes, à mobiliser leurs énergies au service d'une grande ambition nationale. Il nous faut remettre la France debout ; il nous faut maintenir son influence et son rôle dans une Europe dont le destin ne peut se séparer du sien, dans une Afrique qui compte sur elle pour son développement et sa sécurité, dans un monde qui attend beaucoup d'elle pour la stabilité internationale et pour la paix.*

» *Je souhaite aussi de tout cœur que l'UDF contribue inlassablement à l'union de tous les Français de bonne foi et de bonne volonté qu'inspire, au-delà de divergences légitimes et respectables, le service de la France. C'est cette union qui permettra demain aux institutions de la Ve République – dès lors qu'elles auront retrouvé la cohérence, l'équilibre, la dignité, qui depuis 1958 ont assuré leur stabilité et leur efficacité – de conduire le grand effort national qui permettra aux Françaises et aux Français de retrouver la voie du progrès dans le respect du pluralisme politique et social, dans la liberté d'action et de décision, pour tous ceux qui veulent entreprendre et travailler, dans une juste mise en œuvre de la solidarité nationale (...).* »

Le budget de la région adopté grâce à l'abstention des socialistes

REIMS
de notre correspondant

« *Une bonne nouvelle pour la Champagne-Ardenne...* » C'est en ces termes que M. Bernard Stasi a accueilli, vendredi 30 janvier, à l'issue d'une séance-marathon, le vote du budget primitif de 1987 soumis à l'assemblée régionale qu'il préside. Sans doute a-t-il dû, en son for intérieur, pousser aussi un soupir de soulagement après cette session mouvementée s'apparentant à une course d'obstacles.

Les données du vote budgétaire relevaient, en effet, d'une arithmétique simple. Le chef de l'exécutif régional se trouve à la tête d'une majorité relative puisque les voix cumulées du RPR et de l'UDF (23) ne l'emportent pas sur l'alliance de circonstance des oppositions de gauche (4 PC et 15 PS) et de l'extrême droite (5 FN) qui, pour hypothétique qu'elle fût, n'en était pas moins concevable.

A défaut d'une improbable adhésion, M. Stasi devait bénéficier de la neutralité du Front national ou des socialistes, le groupe communiste n'ayant jamais fait mystère de son hostilité.

Or on imaginait mal le député centriste de la Marne, défenseur des immigrés, recevoir le soutien du Front national, lequel n'a jamais caché sa « *stasiphobie* ». Au reste, lors de la séance consacrée aux orientations du budget, le parti de M. Le Pen avait demandé la démission de sa « bête noire » compte tenu de ses « *positions gauchisantes sur les grands problèmes de société* ».

Les socialistes allaient-ils s'abstenir sur un budget comprenant une hausse de la fiscalité directe régionale de 60 %, fixée primitivement à 80 % ? D'accord avec la politique « volontariste » préconisée par M. Stasi, mais insatisfaits des modalités d'application, ils ont finalement opté pour l'abstention, non sans avoir livré un long round d'observation avec le Front national. Ce dernier a, bien sûr, manifesté son opposition mais au seul motif qu'il n'a été tenu « *aucun compte* » de ses recommandations visant à réaliser davantage d'économies. Le président de la région Champagne-Ardenne s'est borné à commenter qu'il ne comprenait pas le vote socialiste comme un blanc-seing en raison des réserves formulées, mais que de « larges » convergences semblaient cependant s'exprimer.

DIDIER LOUIS.

● **Incidents en Polynésie.** – M. Bernard Baudry, président-directeur général de la société Trans-Pacific-Marine à Tahiti, a été blessé vendredi 30 janvier, au cours de heurts qui se sont produits entre le personnel de sa société et des dockers de Papeete, en grève depuis lundi dernier. Après avoir obtenu en référé l'autorisation de décharger, avec son personnel et son matériel, un navire transportant 12 000 tonnes de ciment, M. Baudry et ses employés se rendaient sur les quais quand ils ont été interceptés par les dockers, qui exigeaient le recrutement de treize d'entre eux choisis par leur organisation syndicale.

Un journaliste des *Nouvelles de Tahiti*, l'un des trois quotidiens locaux, a également été frappé par les dockers alors qu'il photographiait les scènes de violence. – (AFP.)

● **Deux interpellations en Nouvelle-Calédonie.** – Deux personnes ont été interpellées et placées en garde à vue après des incidents qui ont opposé des Mélanésiens à des gendarmes dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 janvier à Thio, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie.

Après la conférence de presse de M. Chirac

M. Delebarre (PS) : le pyromane commande des Canadair

M. Michel Rocard a déclaré, le vendredi 30 janvier, à Cléon, que la « *nouvelle ligne* » de M. Jacques Chirac est « *la démonstration d'une espèce d'inconscience de la substance sociale de la France qui atteint des sommets* ». « *Il est urgent (...) que la gauche reprenne le pouvoir et remette de l'ordre dans la gestion de notre pays* », a ajouté l'ancien ministre de l'agriculture. Pour M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, qui s'exprimait à Dreux (Eure-et-Loir), les mesures annoncées par M. Chirac lors de sa conférence de presse relèvent du comportement « *d'un pyromane qui commande des Canadair après avoir mis le feu pendant dix mois* ».

Le porte-parole du Parti socialiste, M. Jean-Jack Queyranne, voit une « *contradiction* » entre les deux termes du discours de M. Chirac, maintien du cap et relance du dialogue social. Le député du Rhône a relevé que la décision du premier ministre concernant les maîtres-directeurs d'école « *va à l'encontre* » de l'appel au dialogue social. M. Jean Poperen, « numéro deux » du PS, a évoqué, lui aussi, le maintien de ce projet, en affirmant que planent « *des craintes de graves menaces sociales* ».

Le MRG est allé dans le même sens en faisant valoir, par la voix de son porte-parole M. Emile Zucarelli, qu'« *on peut douter légitimement de la volonté de dialogue du gouvernement quand, dans le même temps, il affirme par avance qu'il ne cédera sur rien* ». Pour le Parti communiste, M. Chirac a « *confirmé la poursuite de la politique de l'austérité au nom de la lutte contre l'inflation* ». « *Il parle de dialogue social, alors que c'est la répression* », a dit M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central du PCF.

Dans la majorité, au contraire, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, avait rendu hommage, dès jeudi soir, « *au courage et à l'esprit d'ouverture et de concertation* » du premier ministre, qui a « *fort opportunément* » rappelé que « *la France est gouvernée* ».

A l'UDF, le premier à faire entendre sa voix a été M. Philippe Mestre, bras droit de M. Raymond Barre, qui a affirmé que le premier ministre « *peut compter sur la totale solidarité de sa majorité* ». Le député de la Vendée a ajouté que « *les spectateurs sceptiques ont le droit d'être spectateurs et le droit d'être sceptiques* ».

M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, s'est félicité du « *changement de rythme du premier ministre et du changement d'orientation du gouvernement* », qu'il a estimé « *plus conforme* » au tempérament centriste.

Enfin, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a comparé le premier ministre au « *capitaine échoué sur le récif* » qui « *continue de crier : en avant toute et cap sur l'avenir* ». « *Ne pouvant plus se payer de faits, le gouvernement continue de nous payer de mots* », a-t-il ajouté. Pour le Front national, M. Chirac « *renonce à combattre le socialisme* ».

Communication

Les télévisions privées devant le Conseil d'Etat

Le commissaire du gouvernement recommande l'annulation du décret de résiliation de TV 6

« *Une vraie saga* », commentait vendredi soir 30 janvier, un observateur mi-réjoui, mi-surpris. La bataille juridique opposant le gouvernement aux propriétaires des actuelles cinquième et sixième chaînes menace en tout cas de prendre un nouveau cours : la « *5* » et TV 6 pourraient connaître des sorts différents, du moins disjoints dans le temps.

Comment en est-on arrivé là ? L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat a examiné en séance publique cinq recours contestant la validité des deux décrets – distincts mais identiques – annulant dès le 28 février prochain les contrats de concession accordées à ces deux chaînes en début d'année dernière (*le Monde* du 31 janvier). L'assemblée du Palais-Royal n'a pas « *lue sur le siège* » (n'a pas rendu publique le même jour) sa décision, mais écouté les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Marc Fornacciari. Ce dernier représente le ministère public et expose, en toute indépendance malgré son titre, la solution juridique la plus appropriée selon lui. Une solution fondée sur la nature différente des recours, *et une botte secrète : la notion de* « connexité ».

Le commissaire du gouvernement a *en effet distingué parmi les* recours ceux émanant des chaînes elles-mêmes et relevant de la compétence du tribunal administratif, et ceux déposés par des tiers (les sociétés Arena, Pathé-Marconi-EMI, Scorpio Music) et étant, eux, du ressort du Conseil d'Etat. Dans ce dernier cas, concernant la seule TV 6, M. Fornacciari a estimé que la « connexité » (le rapprochement de plusieurs actions contestant une même décision) permettait à l'assemblée des contentieux de se saisir de l'ensemble des recours concernant la chaîne musicale, y compris celui déposé par elle-même. L'affaire pouvait ainsi se juger sur le fond (1).

Le décret annulant la concession de TV 6 était-il illégal ? Les défenseurs de la chaîne l'affirmaient et leur requête s'appuyait essentiellement sur deux arguments. Le premier – le non-respect des formes prévues pour l'annulation du contrat – devait être écarté d'emblée par le commissaire du gouvernement, car « *le pouvoir de résiliation est une prérogative normale* » de l'Etat. Quant au second, il portait sur le fait que le décret résiliant la concession de la chaîne musicale avait été adopté au nom d'une loi non encore votée.

« *Non sans hésitation* », pour reprendre son expression, M. Fornacciari a estimé que « *la légalité d'une décision devait s'apprécier compte tenu des règlements en vigueur au moment où elle a été prise* » et que « *l'on ne pouvait pas prendre pour un élément du droit, une loi à venir* ». L'accepter, a-t-il conclu, serait « *créer un dangereux précédent* », avant de demander l'annulation du décret de résiliation. Le Conseil d'Etat, qui n'est pas tenu de suivre les avis de son commissaire, devrait rendre publique sa décision en début de semaine prochaine.

La question des appels d'offres

Si celle-ci devait aller dans le même sens que M. Marc Fornacciari, les télévisions privées concernées pourraient connaître un régime « à deux vitesses ». Pour supprimer la concession de TV 6, le gouvernement se verrait contraint d'adopter un nouveau décret d'annulation, juridiquement fondé sur une loi promulguée cette fois. Pour la « 5 », la *situation apparaît plus confuse.* Normalement, elle devrait se porter devant le tribunal administratif. Mais nul ne sait quand l'affaire serait jugée et si la date du 28 février initialement prévue pour l'arrêt de la chaîne pourrait être respectée ou non. Mais le gouvernement pourrait, là aussi, prendre un nouveau décret...

Plus grave encore, si les conclusions de M. Fornacciari étaient suivies par le Conseil d'Etat, les appels d'offres lancés la semaine dernière pour la réattribution de la cinquième et de la sixième chaîne pourraient eux aussi être frappés de nullité. N'ont-ils pas été lancés avant que le Conseil d'Etat ne se soit prononcé sur la résiliation des concessions de ces deux télévisions ?

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Une situation d'autant plus paradoxale que les recours des éditeurs musicaux devaient ensuite être jugés « irrecevables » par le commissaire du gouvernement. Mais, en droit, la notion de « connexité » s'apprécie de façon indépendante de celle de « recevabilité ».

Le cahier des charges de TF 1 est publié après modification

Le cahier des charges de TF 1 privatisée, publié samedi 31 janvier, connaît quelques modifications à la suite de son passage devant le Conseil d'Etat. Le texte, dont les grandes lignes étaient connues depuis le début de janvier (*le Monde* du 3 janvier), a notamment été allégé, passant de trente-deux à vingt et un articles. Les suppressions concernent la diffusion des films, le parrainage et le régime de la publicité, mesures qui figurent dorénavant dans les décrets publiés par le gouvernement le 26 janvier et qui s'appliquent à l'ensemble des chaînes de télévision privées.

Plusieurs dispositions ont par contre été rajoutées, relatives à « *l'honnêteté et au pluralisme de l'information et des programmes* ».

Le cahier des charges de TF 1 privatisée prévoit notamment que « *les émissions d'information seront préparées par ses soins* » et que « *ces émissions seront réalisées dans un esprit de rigoureuse impartialité et de stricte objectivité* ». « *Le recrutement et les modalités d'emploi des journalistes ne sauraient dépendre ni de leurs opinions, ni de leurs croyances, ni de leur appartenance à des organisations syndicales ou formations politiques* », indique le texte, qui ajoute que les programmes de la chaîne « *ne devront pas constituer l'expression privilégiée d'un ou plusieurs courants de pensée ou d'opinion* ».

Le cahier des charges prévoit également que la société devra programmer chaque jour « *au moins deux journaux d'information* » et diffuser régulièrement des magazines d'information politique. Il sera par ailleurs interdit à la chaîne de recourir à ses moyens propres de production pour la réalisation des œuvres de fiction, en direct (ce qui n'était pas le cas dans la première mouture du cahier des charges) comme en différé.

● **La CNCL qualifie le clip « les Démons de minuit » de « blasphématoire ».** – La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) vient de désapprouver la diffusion par Antenne 2, le 8 janvier dernier à 12 h 54, du vidéo-clip *les Démons de minuit*, dont certaines séquences ont été jugées choquantes par des associations chrétiennes (*le Monde* du 14 janvier).

Dans une lettre adressée, le 21 janvier, au président de la chaîne, M. Claude Contamine, la CNCL a estimé que « *le caractère profanateur et blasphématoire à l'égard de la religion chrétienne des images de ce vidéo-clip était contraire aux missions d'Antenne 2 chargée, selon le cahier des charges de veiller au respect de la personne humaine et de sa dignité* ». La Commission s'est également étonnée de la diffusion de ce vidéo-clip à une heure de grande écoute. La CNCL – qui a fait part de cette démarche dans un communiqué publié le 30 janvier – considère, en effet, que « *certains programmes risquent de porter atteinte aux convictions des téléspectateurs s'ils tournent en dérision les valeurs fondamentales et les pratiques d'une religion quelle qu'elle soit* ».

● ***Préavis de grève à FR 3 Toulouse.*** – Les personnels technique et administratif de FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon ont lancé un préavis de grève pour le 3 février, afin de faire aboutir une demande de renouvellement de car vidéo.

Réunis en assemblée générale, ils envisagent de se mettre en grève, à l'appel des syndicats CFDT, CGT et CFTC, étant donné que le renouvellement du car vidéo, « *attendu dès 1985 (...)*, semble reporté sine die ».



Société

JUSTICE

L'affaire du Carrefour du développement

L'inspecteur Baudin a bien confirmé avoir agi à la demande du contrôleur général Delebois

M. Fillipedu en liberté sous contrôle judiciaire

Inculpé et écroué le 19 janvier, M. Jules-Philippe Fillipedu, hôtelier-restaurateur à Rio, qui avait été expulsé le 17 janvier par les autorités brésiliennes, a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, vendredi 30 janvier, par M. Jean-Pierre Michau, chargé d'instruire l'affaire du Carrefour du développement. Il lui est toujours reproché une complicité dans la remise à M. Yves Chalier du « vrai-faux » passeport dont ce dernier se trouva pourvu au cours de sa fuite en Amérique latine.

Cependant, confronté ce même 30 janvier à M. Fillipedu, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, qu'assistait son avocat, Me Xavier de Roux, aurait assuré que l'hôtelier ne fut en rien mêlé aux entreprises qui aboutirent à l'établissement du document administratif incriminé.

Selon M. Chalier, M. Fillipedu se serait borné à l'héberger en mai 1986, en attendant qu'il trouve un appartement. Au cours de cette période, il ne se serait entretenu avec lui à aucun moment de l'affaire du Carrefour du développement, dans laquelle, à cette époque, M. Chalier n'était pas officiellement mis en cause.

En revanche, un désaccord demeure entre les deux hommes. M. Fillipedu, que défendent Mes Olivier Metzner et Jérôme Bignon, soutient qu'il aurait rencontré M. Chalier par hasard dans un bar de Rio et qu'il aurait sympathisé avec lui. Mais M. Chalier, qui aurait remercié son coïnculpé de l'accueil et de l'appui moral et matériel qu'il lui apporta, maintiendrait toujours que celui par lequel il eut les coordonnées de M. Fillipedu au Brésil fut M. Jacques Delebois, contrôleur général de la police, inculpé, lui, pour avoir fait délivrer le « vrai-faux » passeport à une personne qu'il savait ne pas y avoir droit. A quoi M. Fillipedu répondrait qu'il n'a jamais connu M. Delebois, tout au moins sous ce nom.

La voix

Au sujet de ce dernier et de la confrontation qui avait eu lieu la veille, jeudi 29 janvier, entre lui, M. Chalier et l'inspecteur divisionnaire de la police de l'air et des frontières (PAF) René Baudin, la version qu'en avait donnée M. Delebois (*le Monde* du 30 janvier) apparaît aujourd'hui sujette à quelques révisions, comme le confirme le communiqué suivant adressé par M. Baudin à l'Agence France-Presse :

« L'inspecteur divisionnaire René Baudin, s'estimant tenu au respect du secret de l'instruction, se pense toutefois autorisé à protester contre la version qui est donnée dans les médias en général sur le contenu des déclarations qu'il a faites devant le juge Michau le 29 janvier 1987. Il se réserve le droit de donner dans le futur à cette affaire les suites judiciaires qu'elle pourrait comporter. »

Certes, M. Delebois n'avait pas affirmé que l'inspecteur divisionnaire de la PAF était revenu sur ses déclarations du 21 janvier, dans lesquelles il avait indiqué, d'abord aux policiers de la brigade financière, puis au juge Michau lui-même, être allé accueillir à l'aéroport de Roissy, sur l'ordre reçu par téléphone de M. Delebois, le docteur Pierre Chiarelli, qui apportait du Brésil, ce jour-là, un rapport de M. Chalier sur l'affaire et deux photos de ce dernier devant servir à l'établissement du « vrai-faux » passeport. Mais il assurait que son collègue avait donné le nom du contrôleur général sous la contrainte et parce que ce nom lui était suggéré avec insistance.

En fait, M. Baudin, au cours de cette confrontation, a bel et bien maintenu les termes des procès-verbaux qu'il avait signés précédemment. Il aurait même répété que, connaissant M. Delebois depuis vingt ans, il avait bien reconnu sa voix lorsque ce dernier l'appela pour lui demander d'aller accueillir le docteur Chiarelli.

C'est alors que M. Delebois, tirant argument des conditions dans lesquelles M. Baudin avait été interpellé puis interrogé par ses collègues de la brigade financière – conditions dont continue de se plaindre l'intéressé, – fit valoir que les déclarations enregistrées se trouvaient de ce fait sujettes à caution. Mais, effectivement, rien ne fut rétracté, puisque M. Delebois aurait même indiqué à ce stade de la confrontation que la voix reconnue comme la sienne par M. Baudin avait bien pu être imitée...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **M. Pasqua demande au *ministre de la justice d'engager des poursuites contre l'Evénement du jeudi*.** – Le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, a demandé, vendredi 30 janvier, au ministre de la justice, M. Albin Chalandon, d'engager des poursuites judiciaires pour diffamation contre l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* à la suite d'articles sur le scandale politico-financier du Carrefour du développement.

Dans un communiqué, le ministère de l'intérieur précise qu'il s'agit de deux articles parus dans *l'Evénement du jeudi* des 22 et 29 janvier 1987 (nos 116 et 117) le mettant en cause dans l'exercice de ses fonctions ministérielles.

A Bordeaux

Les bâtonniers et le trésor de guerre des avoués

BORDEAUX
de notre correspondante

Daumier au pays de Mauriac. A Bordeaux, la réalité rejoint en ce moment les clichés les plus éculés. L'affaire du trésor de guerre des avoués, rendue publique par *le Canard enchaîné* du 28 janvier, dénote une plaie ouverte depuis plus de quatre ans au sein du barreau.

En novembre 1982, les avocats bordelais élisent le plus jeune futur bâtonnier de France, Me Bertrand Favreau, trente-cinq ans. Brillant mais controversé, le jeune homme élevé dans le sérail n'en épouse cependant ni les prudences ni les lenteurs. Ami de MM. Robert Badinter et Roland Dumas, il ne cache pas une sensibilité de gauche doublée d'un modernisme résolu. Par son caractère entier, voire autoritaire, il possède aussi, dit l'un de ses amis, *« l'art de se mettre tout le monde à dos »*. Cela ne tardera pas.

Me Favreau mène durant son bâtonnat, en 1984 et 1985, une politique d'investissement au pas de charge. Il favorise l'informatisation des procédures judiciaires depuis l'assignation jusqu'au jugement, un système auquel la chancellerie a manifesté un grand intérêt. Il multiplie l'organisation et la participation du bureau à des manifestations internationales. Il dote l'ordre, pour 6 millions de francs, d'une Maison des avocats dans une rue voisine du palais de justice. Enfin, l'Institut des droits de l'homme du barreau de Bordeaux, créé en 1985, décerne la même année, pour la première fois, le prix international Ludovic Trarieux à l'avocat sud-africain Nelson Mandela.

Me Favreau paiera-t-il, selon le mot d'un confrère, cette distinction *accordée à un nègre, insupportable aux descendants des anciens négriers ?* » Le verdict du barreau tombe le 9 décembre 1985. Pour la première fois dans l'histoire bordelaise de l'ordre, le bâtonnier n'est pas réélu par ses pairs comme membre du conseil.

Il est remplacé par un homme de tradition et ancien avoué, Me Alfred Peyrelongue, cinquante et un ans. Immédiatement, la nouvelle équipe nomme le 24 février une commission d'enquête chargée d'établir un rapport sur la gestion de Me Favreau. En même temps, elle procède à une augmentation très importante des cotisations à l'ordre (de 1 300 à 8 500 F). Les caisses sont vides. De là à accuser l'ancien bâtonnier de tous les maux...

Arroseur arrosé

Le barreau, divisé, vit dans un climat de *« lynchage intellectuel »*, prétend un de ses membres. La commission d'enquête a rendu en décembre 1986 un rapport d'où il ressort sans équivoque qu'il n'y a pas eu de détournements de fonds. L'affaire aurait pu en rester là sans l'existence, soulignée par la commission, d'un compte de la chambre départementale des avoués de grande instance. Comment ce compte a-t-il survécu à la dissolution officielle en 1972 de la chambre des avoués ? Mystère.

Son existence a été révélée en 1984 par hasard. Averti par le parquet général, le bâtonnier Favreau avait, à l'époque, réintégré d'autorité dans le patrimoine de l'ordre des avocats les 400 000 F contenus sur ce compte. Ces 400 000 F ont depuis été dépensés.

Or la commission d'enquête considère qu'il s'agissait là de fonds déposés par les clients des avoués et confirme *« l'obligation de restituer ces fonds »*. Dans le camp Favreau, la colère le dispute au rire. Avant de parler d'une restitution, il faudrait peut-être savoir à qui a bénéficié ce compte durant douze ans, dit-on en substance. Une reconstitution des mouvements (intérêts et ventes d'obligations) ferait en effet apparaître une somme de *3 130 462 F*. Dans quelle escarcelle est-elle tombée ?

« C'est l'histoire de l'arroseur arrosé », disent les amis de l'ancien bâtonnier. L'enquête destinée au départ à nuire à Me Favreau se retourne contre ses accusateurs. Faux, rétorque-t-on dans l'autre camp, cette histoire de trésor de guerre des avoués n'est qu'un contre-feu allumé en hâte. Le parquet, saisi d'une plainte contre X... déposée par Me Jacqueline Favreau-Colombier, *« avocate de base »* et mère de l'ancien bâtonnier, se cantonne pour l'instant dans une prudente réserve.

GINETTE DE MATHA.

La délinquance et la criminalité ont baissé de 8 % entre 1985 et 1986

annonce M. Robert Pandraud

M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, a déclaré, vendredi 31 janvier, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), que la délinquance et la criminalité ont baissé de 8 % en France entre 1985 et 1986, estimant que *« la détermination du gouvernement et du Parlement a donc porté ses fruits »*.

Le ministre a précisé qu'en Seine-Saint-Denis la baisse de la délinquance et de la criminalité pour la même période était de 7,5 % et *« conforme à celle qui est observée au plan national »*. M. Pandraud, qui a visité les chantiers des futurs commissariats de La Courneuve, du Blanc-Mesnil et de Bobigny, a déclaré : *« Il y a de bonnes raisons d'espérer que la diminution de la délinquance et de la criminalité amorcée en 1986 se poursuivra en 1987 »*, et a rappelé *« l'accroissement des effectifs de police.*

● **Deux Basques espagnols appréhendés à Bordeaux.** – Deux Basques espagnols, membres présumés des commandos autonomes anticapitalistes (CAA), viennent d'être appréhendés à Bordeaux : José-Antonio Martija-Roteta, trente ans, qui faisait l'objet d'une assignation à résidence à Paris, et José-Antonio Aguyre-Aristondo, trente-deux ans, qui se trouvait en situation irrégulière, ont été placés en garde à vue en attendant d'être présentés au parquet.

ÉDUCATION

Refusant les maîtres-directeurs

Les instituteurs descendront dans la rue le 4 février

Le ton a monté, vendredi 30 janvier, chez les instituteurs après l'annonce par M. Jacques Chirac de la signature imminente du projet de décret instituant la fonction de maître-directeur dans les écoles. Phénomène rare, les trois principaux syndicats d'instituteurs, le SNI (FEN), le SGEN-CFDT et le SNUDI-FO, opposés depuis l'origine au projet de M. Monory, se sont mis d'accord pour riposter ensemble par une journée de manifestation, mercredi 4 février.

A Paris, le défilé, organisé des Gobelins à l'hôtel Matignon, aura un caractère régional, et les sections départementales de province qui le peuvent sont invitées à s'y joindre. La « coordination » de la région parisienne y appelle également.

Dès vendredi, l'émotion des enseignants s'est traduite par l'organisation d'assemblées de discussion et par des manifestations devant les inspections académiques dans une quinzaine de villes, parfois assorties d'occupations de locaux, comme à Nantes, Créteil, Tours, Rennes, Clermont-Ferrand et Amiens.

Dans les départements de la couronne parisienne, des mouvements de grève partiels ont été décidés et une manifestation de quelques centaines d'instituteurs a eu lieu vendredi après-midi à proximité de l'hôtel Matignon. Le SNI a déposé vendredi un préavis de grève *« à durée non limitée »* destiné à couvrir toutes les initiatives locales (grèves tournantes ou perlées, etc.) que le syndicat demande à ses sections d'engager, et qui sont déjà arrêtées dans le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine, le Finistère et Marseille.

Parents arbitres ?

Le choix du mercredi, jour de fermeture des écoles, comme jour de manifestation correspond au souci des syndicats de mobiliser toutes les troupes qui ont déjà fait grève mardi dernier et de ménager les parents d'élèves. En tout état de cause, ces derniers risquent de jouer les arbitres entre les instituteurs et le ministre. M. Monory pourrait s'adresser à l'opinion afin d'expliquer que son texte permet, entre autres, aux parents d'avoir désormais dans chaque école un interlocuteur unique plus responsable, le maître-directeur. De son côté, le SNI répétera que les nouvelles dispositions se traduiraient par *« une régression dans les relations entre l'école et les parents »* puisque les nouveaux directeurs, n'étant pas davantage déchargés de classe ou de tâches administratives, *« ne pourraient pas recevoir tous les parents en même temps »*. Une querelle qui apparaît byzantine dans la mesure où les relations entre parents et enseignants tiennent davantage à l'ouverture d'esprit et à la disponibilité des uns et des autres qu'à la formulation d'un décret.

Mais le conflit sur les maîtres-directeurs dépasse largement le contenu d'un texte, pour cristalliser l'ensemble du contentieux accumulé entre M. Monory et les enseignants, ceux de la FEN en particulier. Le dégel entre le ministre et la forteresse syndicale, perçu voici deux semaines lors d'une rencontre au ministère pourrait être compromis par ce que, à la FEN, on appelle déjà le *« coup de force »* sur les maîtres-directeurs. Mais M. Monory, souvent accusé de décider seul, continue de manifester sa volonté de dialogue. Il a fixé, comme prévu, un nouveau rendez-vous à la FEN, mercredi en fin de matinée, quelques heures avant le début des défilés d'instituteurs.

Ph. Be.

MÉDECINE

Au séminaire international de Niamey

Controverse franco-américaine sur deux vaccins contre la poliomyélite

Réunissant plus de trois cents spécialistes d'une cinquantaine de pays, le troisième séminaire international sur les vaccinations en Afrique (1) a été ouvert le 29 janvier, à Niamey, par le général Kountche, président de la République du Niger. Cette réunion a été marquée, le 30 janvier, par une controverse franco-américaine sur l'efficacité de deux vaccins contre la poliomyélite, utilisés l'un en Gambie, et l'autre au Sénégal.

NIAMEY
de notre envoyé spécial

L'affaire est, à bien des égards, exemplaire. Elle illustre à la fois les nouvelles et très sérieuses difficultés auxquelles doivent faire face les responsables des vaccinations infantiles dans les pays en voie de développement et les conséquences scientifiques ou politiques de la position dominante qu'occupent, grâce au Center for Disease Control (CDC), les Etats-Unis en matière d'évaluation épidémiologique.

La controverse porte sur l'interprétation des taux d'efficacité des deux vaccins contre la poliomyélite, l'un utilisé par voie orale, l'autre injectable.

Un virus inactivé

Le premier (de type Sabin) est constitué d'un virus de la poliomyélite vivant. Il nécessite théoriquement, pour conférer une bonne protection, trois prises ou plus. Le second (de type Salk) est fait d'un virus inactivé. Plusieurs études internationales présentées à la réunion de Niamey démontrent que deux injections de ce vaccin suffisent pour déclencher chez tous les jeunes enfants vaccinés la synthèse d'anticorps protecteurs contre le virus de la poliomyélite.

Ces caractéristiques mettaient ce dernier vaccin en bonne place. Son coût, en revanche, environ de dix fois supérieur au vaccin oral, en limitait l'utilisation.

Fabriqué par l'Institut Mérieux, le vaccin anti-poliomyélitique injectable est utilisé depuis 1980 au sud du Sénégal (région de Kolda). Le pays voisin, la Gambie, a pour sa part recours depuis plusieurs années au vaccin oral recommandé par l'Organisation mondiale de la santé et fabriqué au Royaume-Uni, aux Etats-Unis ou en Belgique. Or cette région fut frappée par une importante épidémie de poliomyélite à partir de mai 1986. On était ainsi dans la meilleure situation qui soit pour étudier sur le terrain africain l'efficacité réelle de ces deux vaccins.

La Gambie fit appel aux spécialistes américains du CDC d'Atlanta. L'analyse épidémiologique permit d'établir en Gambie l'incidence de la maladie à 32 cas pour 100000 habitants. En dépit des taux élevés de protection vaccinale de la population, 237 cas de poliomyélite furent recensés, le plus souvent chez de jeunes enfants, entre mai et octobre 1986. Près de la moitié de ces cas furent diagnostiqués chez des enfants qui avaient été vaccinés à trois reprises ou plus. Dix-neuf de ces enfants moururent de suites de l'infection.

Crédibilité scientifique

Côté sénégalais, on établit l'incidence à 17 cas pour 100000 habitants, soit 61 cas de poliomyélite diagnostiqués. Treize cas concernaient des enfants qui avaient, pensait-on, été correctement vaccinés, c'est-à-dire qui avaient reçu deux doses de vaccin injectable.

C'est de l'analyse de ces données et des conclusions tirées quant à l'efficacité des deux vaccins que devait naître la controverse franco-américaine. *« Brusquement*, explique-t-on du côté français, *les Américains sont repartis outre-Atlantique pour faire seuls l'analyse des données que nous avions ensemble recueillies sur le terrain. L'honnêteté du CDC n'est pas en cause, pas plus que sa crédibilité scientifique, mais nous regrettons très vivement qu'aucun véritable échange n'ait eu lieu. En toute hypothèse, les données qui ont été présentées à Niamey ne font pas l'objet d'un consensus sur la fiabilité des résultats. »*

Les spécialistes américains font valoir que l'efficacité des deux vaccins est *a priori* comparable. Cela est vivement contesté par la partie française, qui demande, en particulier, pourquoi les 85 cas de poliomyélite survenus depuis novembre 1986 en Gambie n'ont pas été intégrés à l'analyse des résultats.

Un compromis a toutefois pu être trouvé. On a décidé des deux côtés que les résultats présentés à Niamey par les équipes du CDC seront qualifiés de *« préliminaires »*. L'analyse devra ainsi être *« complétée »* et un rapport final présenté dans les trois mois.

JEAN-YVES NAU.

(1) *Cette réunion internationale est* organisée par l'APMP (Association pour la promotion de la médecine préventive), en collaboration avec de nombreuses institutions internationales ou américaines (OMS, UNICEF, PNUD, Banque mondiale, Fondation Rockefeller, CDC), ainsi qu'avec le ministère français de la coopération et la Fondation Mérieux.

Se faire peur

« JE signerai ! » « Non, vous ne signerez pas ! » Le conflit *homérique qui est en train de se nouer* entre le gouvernement et les instituteurs autour des « maîtres-directeurs » ressemble plutôt... à une bataille de Guignol. En effet, après *les discussions serrées qui ont eu lieu* entre le ministère et les syndicats, il faut désormais une loupe pour apercevoir les changements que le texte contesté apportera par rapport à la situation actuelle. *Seulement, voilà !* Personne ne veut en convenir : le ministre, pour ne pas donner l'impression d'avoir cédé ; les syndicats, pour ne pas démobiliser leurs troupes, avides d'en découdre avec un ministre qu'elles ne supportent plus. Gardant le souvenir de la victoire étudiante, la base n'a qu'une seule idée en tête : le retrait complet *du texte.*

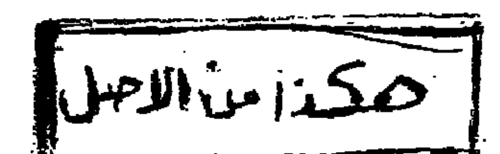
Les seules modifications apportées par les décrets en préparation touchent à la rémunération (quelques points d'indice en plus), à la formation, *et à la gestion (assurée par la* nouvelle direction des personnels de direction du ministère) des futurs « maîtres-directeurs ». Ceux-ci restent des instituteurs et ne constituent pas un corps à part. *Ils ne* notent pas les maîtres et n'interviennent donc pas dans leur carrière, *comme cela avait été envisagé* à l'origine. Ils ne sont plus considérés comme les *« représentants du service public de l'éducation nationale »*, ce qui avait chagriné les inspecteurs départementaux. Ils n'ont pas à assurer *« la continuité du service public en toutes circonstances »* (c'est-à-dire en cas de grève), *comme l'aurait souhaité M. Monory* (M. Beullac, avant lui, avait déjà dû y renoncer). Leur nomination sur liste d'aptitude, et non plus par les commissions paritaires, n'est que le *retour à la situation d'avant 1981.* La définition que donne le décret de leurs responsabilités pédagogiques et administratives reprend presque mot pour mot le texte de 1976, actuellement en vigueur.

Alors pourquoi tant de fureur ? Simplement parce que ce texte est *devenu un symbole. Pour le ministre,* un symbole de l'autorité qu'il voudrait restituer à l'encadrement administratif de l'éducation nationale. Pour les syndicats, un symbole du *coup d'arrêt à la politique agressive* à leur égard de M. Monory. Pour la base, un symbole des aspirations anti-autoritaires toujours présentes dans le corps des instituteurs, et plus *particulièrement parmi les jeunes.*

En août dernier, lorsque M. Monory a présenté son projet, il était quasiment assuré de le faire passer sans coup férir. Mais le rapport de forces *n'est plus le même.*

Et le fond du problème dans tout cela ? La fonction, la responsabilité *du directeur ? Le rôle qu'il peut jouer* pour améliorer l'efficacité et la qualité de l'école élémentaire ? De tout cela, on parlera une autre fois. Lorsque le ministre et les syndicats auront cessé de jouer à se faire peur...

F. G.



Sports

La préparation des Jeux olympiques d'hiver

La Savoie sans Killy

Le secrétaire d'Etat au tourisme, M. Jean-Jacques Descamps, a exprimé l'espoir que Jean-Claude Killy puisse, après sa démission de la présidence du comité d'organisation provisoire des Jeux olympiques d'Albertville, *« recoller au peloton soit en revenant sur sa décision, soit en poursuivant son appui à la promotion du tourisme de montagne, car l'image de ce grand champion est associée à celle de la montagne et des JO d'hiver »*.

ALBERTVILLE
de notre envoyée spéciale

« La guerre des stations », disait-on. Jean-Claude Killy freiné dans son élan par des querelles de pâturages, victime du chauvinisme des pistes. Sans doute... Mais c'est aussi un petit télégramme de rien du tout, trois lignes au plus, qui a fait flancher l'ancien champion.

Le maire de Val-d'Isère, M. André Degouey, avait pensé bien faire. Sans doute s'était-il *encore cru au bon temps* de l'unité de la campagne pour la candidature d'Albertville aux Jeux olympiques, quand les stations concernées s'étaient juré qu'on ne les diviserait pas. Lorsque M. Georges Cumin son collègue et ami de Saint-Martin-de-Belleville, la commune dont dépendent Les Menuires, lui a demandé, au début de la semaine, de soutenir une protestation des Ménuires contre la démission de Killy de retirer deux épreuves de la station, c'est le cœur sur la main que M. Degouey a rédigé un télex de solidarité avant de prendre le train pour Paris.

Une crise municipale évitée

Que n'avait-on expliqué au maire de Val-d'Isère que l'unité n'était plus ce qu'elle était, puisque les choses sérieuses avaient commencé, et que la rigueur financière imposait une sélection des sites olympiques qui ferait des frustrés ! Ce télégramme *« m'a fait chanceler »*, devait avouer Killy, l'enfant de Val-d'Isère, justifiant sa démission de la présidence du comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO).

Il eut d'autres raisons de partir : les pancartes *« trahison »* à Chambéry ; le refus de Léo Lacroix, le copain de toujours, conseiller technique aux Menuires, de lui serrer la main ; et, sans doute, une pensée pour la possible détérioration de cette fameuse image de marque à l'étranger, à laquelle il tient tant.

Vendredi 30 janvier, Val-d'Isère est consterné. Killy, le *« dieu vivant »* de cette vallée, lui qui a donné — et non pas vendu — son nom au domaine skiable Tignes - Val-d'Isère, le patron qui aurait pu *« être ministre avant Michel Barnier »*, peut-il penser que son *« pays »* l'a lâché ? Les conseillers municipaux se réunissent d'urgence jeudi soir. Dans Val-d'Isère, beaucoup assurent que le maire ne pourra que démissionner après son télex *« assassin »*.

M. Degouey est toujours à Paris. Finalement, vendredi soir, les élus parviennent à joindre Killy par téléphone. Jean-Claude n'est pas fâché. *Killy souhaite que* l'équipe municipale pour laquelle il a voté reste *« soudée »*. *Le sportif* invite les troupes à penser à *l'avenir.*

Après la crise du comité d'organisation des Jeux, la crise municipale semble évitée.

Des « lots de consolation »

Tout de même, on n'est pas fier à Val-d'Isère, comme dans toute la vallée de la Tarentaise, après cette semaine de maladresses, d'écarts, de déclarations et de décisions précipitées. Contrits, les futurs hôtes des JO préféreraient même tourner rapidement la page de la démission de Killy, pour faire oublier de s'être ainsi donnés en spectacle après s'être tellement flattés de la réussite collective de l'entreprise. Les ténors, les maires des stations olympiques, se taisent, conformément au souhait formulé par M. Michel Barnier, le président du conseil général et député RPR, discret depuis le début de l'affaire. La famille Killy, qui règne notamment sur un magasin d'article de sport, se borne à estimer que, si Jean-Claude a pris cette décision, *« il a sûrement ses raisons »*.

Aux Menuires, c'est la perplexité. *« Alors, ces Jeux olympiques, ils viendront ou pas ? »* : un béret aplati sur la tête, un septuagénaire de Saint-Martin-de-Belleville vient aux nouvelles. Ces épreuves olympiques sont bien insaisissables, c'est à n'y rien comprendre. Ils étaient tous, ou presque, à la manifestation de la veille à Chambéry, devant la préfecture, pour reconquérir leur descente et leur super-géant dames honteusement déplacés par Killy sous prétexte de resserrement des sites olympiques pour 1992. Un service minimal avait été organisé dans les remontées et les cours de ski, les enfants libérés de l'école, et les clarines portaient loin. *« Mais alors, ces Jeux? »* répète le brave homme sans plus de succès.

C'est à la terrasse de ce café que Jean-Claude Killy et Georges Cumin, le maire de Saint-Martin-de-Belleville, en pointe du combat, ont scellé leur désaccord lundi dernier. Faudra-t-il remiser les serviettes en papier qui pointent les Menuires en bonne place parmi les stations olympiques. *« Quand Killy est venu, n'avez-vous pas pu vous entendre avec lui? »*, demande-t-on à un conseiller municipal. *« Il n'est pas bavard »*, répond l'élu sur le même registre. Altitude 3000, la radio locale, s'efforce de déculpabiliser les auditeurs après la démission de Killy : *« Il n'y a rien à regretter. »*

En fait, jusqu'à ce que le tout nouveau président du COJO vienne leur expliquer ses plans, nul n'avait jamais osé dire aux responsables des Menuires ce que beaucoup pressentaient : le retrait des épreuves féminines, pour les remplacer par les Jeux des handicapés et des entraînements. Des *« lots de consolation »*, considère-t-on dans la station. Les habitants de la vallée des Belleville n'avaient pas non plus cherché à en savoir plus, peut-être par crainte de la mauvaise nouvelle. *« Il ne fallait pas nous faire de promesse »*, protestent-ils aujourd'hui en toute logique.

Saint-Martin-de-Belleville devient, à leurs yeux, la commune ayant le plus investi dans la préparation de la candidature (en fait, 395 000 francs, comme les autres stations, plus une cotisation volontaire des sociétés de remontées). Les Menuires possèdent, rappelle Marielle Goitschel, *« la descente française la plus technique »*, le domaine skiable *« le plus vaste »*. *« Méribel, à côté, c'est grand comme la main et à Val-d'Isère, il y a des coulées de neige »*, assure-t-on avec le plus grand sérieux. Les Ménuires, station récente, immeubles sans grand caractère, tiennent à leurs épreuves, qui leur apporteraientla consécration internationale qui leur fait défaut.

L'enjeu est important. « Un fossé se creusera entre les stations obligées d'investir et celles qui n'auront pas été retenues », dit le directeur de l'office du tourisme, Jean-Pierre Gautier.

A Val-d'Isère, on déplie en réponse le palmarès de la station : dix-neuf médailles d'or, quatre champions olympiques, la Coupe du monde, etc. *« Il y a un passé, il n'y a pas que des promoteurs »*, réplique le directeur de l'office du tourisme, Claude Régis. Cossue, la station s'est endormie sur ses lauriers : elle a également besoin des Jeux pour de nouveaux investissements. Elle est, de toute façon, assurée de deux épreuves.

CORINE LESNES.

VOILE : finale de la Coupe de l'América

Fremantle la rutilante

Le voilier *Stars-and-Stripes* du challenger américain Dennis Conner a battu, ce samedi 31 janvier, le defender australien *Kookaburra III*, de 1 mn 41 s dans la première régate de la Coupe de l'America.

FREMANTLE
de notre envoyée spéciale

Au large de Fremantle, « Freo » pour les intimes, c'est une belle journée moyenne. Ni trop douce ni trop rude. Un vent de 12 à 15 nœuds, un océan turquoise qui bouge comme une valse douce. *« Un temps kookaburra »*, dit-on ici.

Depuis dix jours, en effet, les « easterlies » — des brises chaudes *et légères venues de l'Est* — caressent la ville. Et ce temps va durer, disent les services météorologiques.

Or les « easterlies » ont pour propriété de chasser, ou du moins de différer tard dans l'après-midi, après l'heure prévue pour les régates, le fameux « Docteur Fremantle : un vent violent qui, l'été, fond sur la ville sitôt après midi, soulageant sa torpeur mais rudoyant par trop sa mer. *Dennis Conner, l'Américain*, le challenger, est, dit-on, passé maître dans l'art d'accompagner le « Docteur Fremantle ».

Pourtant, à la veille des finales, les hauts dignitaires de l'Australie occidentale — trois ministres de l'Etat, — qui se relaxent au large des côtes de Fremantle à bord d'une vedette officielle, n'ont pas besoin, pour fêter déjà la victoire, des bons augures des brises de l'est. Une victoire, assurent les ministres, que ne *viendrait pas contredire la défaite* — si elle advenait — du voilier australien skippé par le jeune Iain Murray.

Les ministres savent de quoi ils parlent. Depuis quatre ans, ils ont pour tâche de préparer Fremantle pour le jour « J » : celui où le monde aura les yeux fixés sur la finale de la Coupe de l'America, et son décor, leur petite bourgade du bout du monde, totalement méconnue il y a encore trois ans.

« Le monde est venu à nous »

A bord de la vedette, il y a M. Brian Burke, premier ministre de l'Australie occidentale, M. Desmond Dans, l'ancien docker, le ministre du travail qui, voilà quatre ans, s'est vu confier ce portefeuille exceptionnel : la responsabilité ministérielle de la Coupe de l'America. *Il y a aussi* Mme Pamela Pambeggs, ministre du tourisme. Pour eux, la victoire a déjà eu lieu.

« Perth, et son port Fremantle, était la capitale la plus isolée au monde, s'exclame le ministre du tourisme. *Avec la Coupe de l'America, le monde est venu à nous. Quelle que soit l'issue de la finale, on ne pourra jamais plus nous retirer ça. » « L'Australie a été redécouverte »*, renchérit M. Desmond Dans. *« Nous avons vaincu l'isolement qui nous accablait »*, conclut M. Burke.

Un seul chiffre suffirait à faire comprendre le sentiment de triomphe qui, déjà, étreint les ministres : trois mille journalistes venus du monde entier se bousculent depuis cinq mois à Fremantle, un petit port d'à peine vingt mille habitants.

Vendredi 30 janvier, trente-cinq millions de téléspectateurs américains ne voyaient-ils pas apparaître sur leur écran le visage inconnu de M. Burke, premier ministre travailliste, perdu aux confins des antipodes ?

Et même si le ministre du tourisme affirme que cette soudaine irruption du Far-West australien sur la scène internationale ne peut pas se chiffrer en dollars, le sentiment de triomphe des dignitaires n'est pas que gratuit.

Le sol de l'Australie occidentale recèle d'importantes quantités d'or. Les Australiens de l'Ouest ont profité de la Coupe de l'America pour lancer un louis d'or. Seize mille pièces — de simples échantillons — ont déjà été achetées. *Les Américains se les sont arrachées pour 20 millions de dollars. Les nouveaux* louis seront lancés sur le marché d'ici deux mois. Quand il est passé à la télévision américaine, le premier ministre de l'Etat avait en main quelques-unes de ces pièces d'or...

Un louis d'or

Un autre secours de la providence — outre les brises orientales — est venu bénir *in extremis* Fremantle. La victoire, malgré la belle performance des Néo-Zélandais, du challenger *américain. Depuis une* semaine, le nombre des visiteurs remonte en flèche. Impossible de trouver une place jusqu'au 10 février sur un avion entre l'Europe, les Etats-Unis et Perth. Quant aux lignes aériennes privées, elles doivent depuis dix jours prévoir deux fois plus de vols entre la côte est et la côte ouest. Vendredi 30 janvier, à 10 heures du soir, la queue à l'entrée du Pub Norfolk, un des lieux à la mode de la ville, était telle *que les services de sécurité ont dû en* fermer l'accès aux consommateurs.

Il faut, pour apprécier à sa juste mesure le « miracle Fremantle » et la fierté des ministres, partagée de toute évidence par leurs concitoyens, avoir traversé le pays-continent, s'être trouvé un 31 décembre dans une bourgade dite touristique de la province australienne, avoir réveillonné d'un sandwich au poulet, mou et tiède, acheté dans la station d'essence du bourg, le seul « restaurant » ouvert à 9 heures du soir... Il faut avoir éprouvé ce que les Australiens nomment leur *« complexe culturel »* pour comprendre leur euphorie, alors que la finale commence à peine.

C'est « Freo » qu'ils célèbrent. Freo la belle, la rutilante, avec ses façades ocres, rouges, parme et sienne, qui lui donnent presque un air de villégiature européenne. Freo avec ses terrasses et ses foules débordant sur les trottoirs, les moulures pistache de ses intérieurs. Freo et ses deux nouveaux ports construits de toutes pièces pour la circonstance — le port du succès et le port des challengers, — où sont amarrés depuis cinq mois des coques aux allures futuristes ; Freo et ses quais où les curieux s'agglutinent dans l'espoir d'entrevoir derrière une vitre au verre fumé le profil de l'Aga Khan ou du prince Albert de Monaco...

Vendredi, toutefois, un nuage est venu obscurcir le ciel radieux de Fremantle. Même dans cette euphorie internationaliste, la conférence de presse de M. Alan Bond, vainqueur de la Coupe de l'America en 1983, et de M. Kobayashi, un richissime promoteur immobilier japonais, *a jeté un froid et réveillé* le vieil instinct nationaliste. On crie presque à la trahison. Il faut dire que M. Bond aurait pu choisir meilleur moment que cette veille de finale pour annoncer que ses brasseries Swan se faisaient le principal sponsor du syndicat japonais, qui, pour la première fois en 1990, verra des yachtmen nippons participer à une Coupe de l'America.

Mais M. Bond a fait pire : il a révélé hier que, pour 7 millions de dollars *américains*, il avait accepté de vendre aux Japonais ses deux 12 mètres, *Australia-III* et *Australia-IV*, et qu'il ferait bénéficier ces novices non australiens de la formidable expérience qui, en 1983, lui avait fait accomplir ce miracle : porter la Coupe de l'America sur les rivages de l'Ouest australien après cent trente-deux ans de domination des skippers américains.

SYLVIE CROSSMAN.

REPÈRES

Sciences

Un accélérateur géant aux Etats-Unis

Le président Reagan va essayer de trouver les fonds nécessaires à la construction d'un accélérateur de particules géant d'une circonférence d'environ 80 kilomètres, et dont le coût est évalué à 6 milliards de dollars (36 milliards de francs), a annoncé, vendredi, le secrétaire à l'énergie, M. John Herrington. La recherche américaine a en effet pris du retard, une douzaine de pays européens construisant sur la frontière franco-suisse le Large Electron Positron (LEP), qui deviendra au début des années 90 le plus grand méga-cyclotron du monde. L'accélérateur américain pourrait mener à des progrès dans divers domaines, notamment en médecine, en électronique et, bien sûr, en physique des particules. Le lieu de construction pour ce projet n'a pas encore été choisi, mais quarante-cinq des cinquante Etats américains ont déjà fait acte de candidature. — *(AFP.)*

Pauvreté

100 000 dollars dérobés à Mère Teresa

Mère Teresa, prix Nobel de la paix, *a révélé le 30 janvier que des voleurs* opérant dans les postes indiennes lui *avaient dérobé 100 000 dollars*, envoyés du monde entier pour l'aider dans ses œuvres auprès des pauvres. *« C'est terrible*, a-t-elle déclaré. *La plupart des personnes qui m'ont envoyé cet argent sont des enfants. Ils l'avaient économisé avec amour pour les enfants qui ont faim. »*

Le vol postal est fréquent en Inde. Une bande spécialisée dans ce genre d'activité avait été récemment démantelée.

Les Missionnaires de la charité de Mère Teresa ont créé à Calcutta des orphelinats, des hôpitaux, des écoles, un centre accueillant les mourants et des centres d'alimentation. — *(AP.)*

SKI ALPIN : les championnats du monde

Pirmin l'enchanteur

Vainqueur de la terrible Streif de Kitzbuehel (Autriche), descente qui consacre exclusivement les « grands », le Suisse Pirmin Zurbriggen tente, à Crans-Montana (Suisse), un formidable pari : gagner les quatre titres mis en jeu aux championnats du monde du 27 janvier au 8 février. Skieur le plus complet depuis Jean-Claude Killy, ce Valaisan de vingt-quatre ans, qui a de solides racines familiales et religieuses, a d'ores et déjà un surnom de star : « l'Enchanteur ».

A Crans-Montana (Suisse), la championne helvétique Erika Hesse a remporté, pour la troisième fois consécutive, le combiné des championnats du monde de ski. Comme en 1985, elle a devancé l'Autrichienne Sylvia Eder, médaille d'argent, et l'Américaine Tamara McKinney, médaille de bronze.

KITZBUEHEL
correspondance

L'hérédité ? *Dans le cas de Pirmin Zurbriggen*, il y a de cela. Son père, qui dirige un hôtel, le Lärchenhof, dans la station-village de Saas-Almagell, a pratiqué la compétition alpine avec talent jusqu'à la mort de son frère en course. Passionné de ski, il met Pirmin sur des planches dès qu'il sait marcher. A cinq ans, le petit *godillait comme un moniteur* ; à dix ans, il gagne ses premières courses. A quatorze ans, il fait partie de l'équipe junior helvétique.

A partir de là, Zurbriggen père n'entraîne plus son fils. Mais il lui apporte conseils, encouragements et réconfort. Par exemple : aux Jeux de Sarajevo, Pirmin tombe en slalom, *puis en géant*, et se classe quatrième en descente : un échec que son entourage lui permet de « digérer » : quelques semaines après, il ravit la Coupe du monde au Suédois Ingemar Stenmark. Très attaché à sa cellule familiale, Pirmin s'épanouit pourtant au sein de l'équipe nationale qui lui procure à la fois émulation et stabilité.

Autre originalité qui donne au personnage sa dimension hors du commun : à l'époque des skieurs hyper-spécialisés, il choisit de s'aligner *dans toutes les disciplines*. Pour gagner ! Ses entraîneurs suisses lui ont donné tous les atouts pour cela.

Alors qu'il a la carrure d'un descendeur *(1,82 mètre pour* 78 kilos), ils ne l'ont pas autorisé à faire de la vitesse avant dix-sept ans. *« En ski, on progresse en s'entraînant au slalom*, dit-il, *la vélocité et la glisse s'acquièrent ensuite avec la descente. »* En tout cas, la recette lui a permis *de devenir un skieur complet*. Avec la charge que cela représente : il participe, au cours d'une saison de Coupe du monde, à près de trente-cinq courses sur trois continents, alors que les autres en font une vingtaine.

Le travail inlassable qu'il effectue pour soutenir un tel effort lui procure une endurance exceptionnelle. Trois semaines avant les championnats du monde 1985, il doit subir une opération des ligaments à un genou. Tout autre aurait arrêté là sa saison. Lui est rétabli en un temps record et il s'adjuge les titres en descente et au combiné. Force de caractère ? Boulimie de victoires ?

Aux journalistes qui l'interrogent sur le secret de sa détermination, il *répond simplement* : *« das Glaub ! »* (la foi). Même en période de compétition, Pirmin le mystique s'efforce de ne pas rater l'office religieux. On sait aussi qu'il a déjà fait deux fois le pèlerinage de Lourdes. Est-ce ainsi qu'il trouve le chemin *de la perfection* ? Blondeur et sourire d'ange ne font qu'ajouter à son charisme.

Alors que la Suisse fait reposer sur ses épaules les espoirs les plus fous de victoires — l'audience de la télévision dépasse 56 % à chacune *de ses courses*, — il *se préserve* de la pression des médias.

Ainsi chacun peut prêter au nouveau demi-dieu des neiges les vertus et les ambitions les plus extraordinaires. Ses vieux amis de Saas-Almagell ne se troublent pas pour autant : *« Maintenant, nous le voyons seulement à la fin de l'hiver, mais il n'a pas changé. »* Il est vrai que Pirmin est seulement en train d'écrire un nouveau chapitre de l'histoire du ski.

CLAUDE BLANC.

RELIGIONS

Recevant les évêques de l'est de la France

Jean-Paul II plaide pour la paroisse

ROME
de notre correspondant

« L'Eglise n'influence plus décisivement le territoire de la vie sociale, pas davantage celui de la vie privée conjugale ou sexuelle ; la grande masse des jeunes placent leurs centres d'intérêt ailleurs ». Bilan pessimiste que celui dressé devant le pape par Mgr Brand, archevêque de Strasbourg, en sa qualité de président de la région apostolique de l'Est, dont les dix membres ont achevé, le vendredi 30 janvier, leur visite *ad limina* au Vatican, après leurs confrères du Centre et ceux du Nord.

« Il n'est trop tard pour rien », a pourtant ajouté le prélat, non pour céder *« à une tendance, naturelle aux responsables, qui cherchent à rassurer »* mais parce que, *« au regard de la moyenne nationale*, les diocèses de l'Est demeurent un peu *« différents »*, *« riches d'une mémoire ecclésiale, encore doté de réflexes chrétiens et capables de réactions créatrices »*.

Jean-Paul II a orienté sa réponse sur le thème de la paroisse, qui selon lui doit demeurer ou redevenir *« cet ensemble à taille humaine et familière »*, cette *« communauté d'accueil »*, ce *« lieu de communion ouverte »* ; bref, ce *« vrai signe d'unité dans le monde éclaté de ce temps »*, par quoi l'Eglise peut parler aux hommes qui *« restent indifférents ou étrangers à la foi »*.

Dans ce contexte, les prêtres, *« au prix d'une rude solitude pour les uns »*, d'une *« exigeante vie d'équipe pour les autres »*, sont les irremplaçables *« intendants des mystères de Dieu »*. Et comme ces *« producteurs inlassables de la Parole »* ne peuvent pas être présents partout, une célébration dominicale en l'absence de prêtre ou, mieux, *« en attente de prêtre »*, peut, *« lorsque la communauté est assez consistante et si l'évêque l'estime opportun »*, maintenir *« au niveau de la prière la solidarité chrétienne fondamentale »*.

J.-P. C.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. POIROT-DELPECH

Le discours du récipiendaire

Notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech a été reçu sous la Coupole, jeudi 29 janvier. Voici le texte intégral de son « remerciement ».

Messieurs,

LA recherche des honneurs m'a toujours paru un signe de *« modestie incompréhensible »* ! *Ce n'est pas* moi qui le dis ; c'est Flaubert, qui n'a pas refusé la Légion d'honneur, et qui songea sérieusement à *rejoindre ici* même Victor Hugo, mais qui devait être, le jour de ce bon mot, dans l'humeur altière que nous avons *tous connue*, où l'on ne souffre d'autres juges que la multitude, la postérité, ou soi-même.

Mieux vaut tenir que courir ! En acompte sur une *immortalité* hasardeuse et que nous ne serons plus là pour savourer, je n'ai pas dédaigné celle que confèrent, de *notre vivant*, quelques contemporains choisis. Je vous remercie d'avoir bien voulu récompenser une humilité qui fut naguère la vôtre et qui, sous un apparat trompeur, s'attache à *votre Compagnie*.

Je ne plaisante pas. Bien que le général de Gaulle ait pu dire du journal *le Monde*, parlant à son fondateur : *« Je vous lis tous les jours... et ça me fait rire ! »*, on ne m'a pas formé, comme journaliste, à la galéjade ; et la circonstance n'y porte guère. Si *je parle de modestie à votre propos*, c'est que vous vous sentez moins en charge de vos renommées personnelles, je l'ai découvert, que de la langue française, cet héritage indivis de savoirs et de chimères dont je ne vois rien de plus glorieux, ni de plus exaltant, pour un homme de plume, que d'assurer la garde. Comme c'est aimable à vous, messieurs, de m'y convier !

Mauriac : « Vous en serez »

ON dirait que la mort se venge des *institutions* vouées à la vaincre en y égrenant les deuils, en les peuplant de paupières closes et de voix éteintes. A cet instant où les parents de sang font *tant défaut, accordez-moi de me tourner en* pensée vers le père et le frère de remplacement que j'ai comptés parmi vous.

François Mauriac a veillé sur mes débuts de grand dadais, comme Barrès l'avait lui-même soutenu. Il m'a donné des leçons d'ironie, quitte à m'inciter ensuite à plus de sérieux, et je l'entends encore, passant sous vos fenêtres, me prédire tendrement, de sa voix de confessionnal : *« Vous en serez ! »*

Le frère, c'était Jean-Jacques Gautier, voisin de théâtre pendant *douze années* de générales, ami lumineux, et qui m'a prodigué, au seuil de cette maison, les ultimes preuves d'une pudeur, d'un courage, d'une droiture qui faisaient, je le sais, votre admiration.

La patrie de l'enfance

JE *n'ai rencontré* Jacques de Lacretelle qu'une fois, dans les années 50. Il donnait un bal pour sa fille Anne, en son gracieux hôtel du Trocadéro. Ma timidité m'a retenu de lui dire le choc que m'avait causé la lecture de *Silbermann*. Les jeunes gens devraient savoir qu'un compliment, même *nigaud*, fait toujours plaisir, au lieu de s'abstenir, par crainte de mal s'y prendre.

Au vrai, je peux l'avouer après trente ans, *j'étais introduit* à ce bal par un ami, sans y être invité, et je tremblais qu'on ne s'en aperçût. Je me contentai donc de contempler à distance la silhouette immense du maître de maison. Je reverrai toujours son élégance de gentilhomme respirant ses roses à la fraîche, son *flegme* de *parieur* au pesage, la chevelure d'argent tirée au cordeau, le visage posé, presque nonchalant, et soudain capable de causticité, d'impatience.

Quelle allure ! *« Le plus bel homme de la terre ! »*, avait confié Marcel Proust à Paul Morand, après avoir reçu le jeune Lacretelle boulevard Haussmann. Il était doté de ces grâces qui vous tiennent fidèle, toute la vie, à l'adolescence où elles sont *écloses, et prolongent* ses troubles. On reconnaît les grands écrivains à ce qu'ils ne quittent jamais tout à fait la patrie de l'enfance, faite d'intraitable retrait.

En appelant un benjamin à évoquer celui qui fut longtemps votre doyen, après avoir été lui-même le cadet de votre compagnie, en faisant se succéder des écrivains apparentés à deux grands journaux, vous avez pu penser que le hasard de vos urnes, si hasard il y a, avait bien fait les choses. Il les a mieux faites que vous ne l'imaginez !

Enfances confinées, *répugnance* à se *livrer*, *fierté* de penser tout seul et parfois contre soi, souci d'une prose sans désordres inutiles : vous ne pouvez savoir comme, depuis six mois que je vis au cœur de ses œuvres, je me sens en pays de connaissance, que dis-je ?, en familiarité, avec Jacques de Lacretelle ! De cette découverte par-delà l'espace et le temps, soyez également *remerciés* !

Miracle de la lecture ! Le tête-à-tête avec quarante ouvrages en apprend plus, sur un homme, que toutes les conversations, notamment sur ce qui ne s'avoue *qu'à* la longue, qu'à la dérobée.

Le notable dont vous regrettez la finesse affable était pétri de contradictions, dont est né son art. Châtelain, mais qui change de château ; enraciné, mais avec une âme d'errant, à l'écart de tous les troupeaux ; héritier, mais attiré par le risque des courses et des jeux ; ami de Morand, en sympathie avec La Rocque, mais admirateur de Léon Blum, *selon un éclectisme* où il voit – comme on l'en approuve ! – la royauté de l'esprit.

Sous les airs placides couve une violence dont témoigne toute l'œuvre, pleine d'affrontements tenaces, de morts brutales, de suicides accablés. Le romancier n'a d'yeux que pour la face d'ombre de personnages meurtris, doubles désastreux de sa propre réussite.

Un gentilhomme républicain

« JE ne crois qu'à la logique, observe le jeune héros de le Pour et le Contre, *et c'est au hasard que je dois tout ! »* Au hasard, vraiment ? Plutôt à ces *« rendez-vous immanquables »*, comme les appelle Lacretelle, ces coups de pouce dont certains d'entre *nous sont gratifiés par le sort, jusqu'à* l'injustice criante, et qui feraient croire, pour un peu, à un dieu romancier...

Premier rendez-vous, dès la naissance, en *1888 : une mère protestante des Cévennes*, très gidienne dans sa façon chagrine d'inculquer le péché en oubliant l'amour. C'est à elle, le père mourant tôt, que le lycéen devra de maudire la nature et ses fêtes, mais aussi de se reconnaître dans les réprouvés. Sans elle, se serait-il dressé au côté de Silbermann ? Croyez-en un ancien enfant de chœur : l'éducation protestante a, sur la catholique, l'avantage d'apprendre à désobéir !

Deuxième *rendez-vous* : une *parente éloignée*, Mme Menard-Dorian, qui a bien connu Victor Hugo et qui tient, près du bois de Boulogne, un des salons de la Belle Epoque, *« républicain »* – ce qui est rare, – et *« dreyfusard »* – ce qui l'est plus encore. Proust, familier des lieux, avec *Blum et Reynaldo Hahn, s'en inspirera* pour son *« clan »* Verdurin. Cette seconde mère, plus ouverte que la première aux scandales et aux ivresses du monde, a aussi permis *Silbermann*, et formé l'artiste.

« J'aime, affirmait Vigny, *qu'un homme ait à la fois un caractère républicain, et le langage, les manières polies, de l'homme de cour. »* Cet idéal, Lacretelle l'incarnait à ravir. Rappelez-vous comment, au mépris de menaces et d'incidents sans équivalent dans cette enceinte, il a tenu, recevant le duc de Lévis-Mirepoix au fauteuil de Charles Maurras, à dénoncer certaines bévues du *« nationalisme intégral »*.

Trouvant des mérites à Mussolini, il revient de Rome, en 1934, confirmé dans sa conviction d'homme grand que les dictateurs se recrutent chez les petits, et rendu méfiant par l'entourage fanatisé du Duce. *« Je suis de ceux*, écrit-il au retour, *que les prêtres feront toujours douter du dieu L. »*

Le lettré, en lui, conforte le républicain. Lorsque, avant la guerre, les ligues veulent abattre la *« gueuse »* par dégoût des mœurs parlementaires et des scandales, le lecteur de Saint-Simon observe, dans *le Pour et le Contre*, que *« le favoritisme et la prévarication allaient encore meilleur train sous Louis XIV, que sous Albert Lebrun »* !

J'oubliais un troisième rendez-vous du destin, celui-là bien romanesque : le mariage avec Yolande de Naurois, rencontrée de la façon dont rêve tout écrivain – dans un train... lisant un de ses livres ! La suite appartient aux secrets dont Jacques de Lacretelle était jaloux. Mais comment ne pas saluer en face de vous, entourée de leur belle descendance, celle qui a veillé, plus de cinquante ans, sur son bonheur et son labeur, partageant avec lui l'amour des vieilles pierres, et s'y dévouant après lui avec un entrain de jeune fille !

L'intime et le bémol

LA vie d'un écrivain, c'est d'abord son œuvre. Ce n'est même qu'elle, s'agissant d'un homme aussi peu enclin à *la confidence*. C'est à peine si Jacques de Lacretelle livre la clef de sa vocation ! Fils de diplomate, il a songé aux Ambassades, tel le héros de *le Pour et le Contre, qui rôde sous* les baies illuminées du Quai d'Orsay. Mais la solitude de son enfance le destinait à la vie différente et différée des livres. Il l'a beaucoup dit : *« Je dois tout à la lecture, aux curiosités et aux enthousiasmes qu'elle éveille, puis au repliement sur soi et à l'ordre qui se fait en nous, à l'insu de notre entourage. »*

Quelles lectures ? Celles qui suggèrent en disant peu : Flaubert, Stendhal et Benjamin Constant – à qui on le comparera souvent. Dès avant d'écrire, il approche Anatole France, Gide, Proust, Mauriac, Maurois, dont il laissera des portraits aigus, *nourris* de leurs œuvres et *non*, comme on fait maintenant, de ragots !

La discrétion dont l'écrivain Lacretelle entoure sa vie privée, il l'étend à ses actes de citoyen. On saura à peine que Jacques de Lacretelle s'est engagé en 1914, que, chargé du discours de votre Académie sur les prix de Vertus, *en 1942*, il *invita ici* même les Français à cultiver l'espérance et à précipiter la fin de l'oppression. Il ira *plaider la cause de son ami Paul* Morand auprès du général de Gaulle, qui s'opposait à la venue parmi vous de l'ancien ambassadeur de Vichy, *mais*, contrairement à tant de mémorialistes à sensation, il ne révélera rien du dialogue entre ces deux géants de 1,*93* mètre ; en bon romancier, il nous laisse l'imaginer, et c'est mieux ainsi.

On a compris que les livres, ceux qu'il vénère et ceux qu'il brûle d'écrire, se situent dans l'intime, et le bémol. Au diable les *« ronflements de violoncelle et les aigrettes de feu »* dont se gardait Flaubert ! Cette intériorité de nature et de culture, une surdité précoce l'y enfoncera davantage. Beethoven était si sourd, a-t-on plaisanté, qu'il croyait peindre ; Jacques *de Lacretelle aurait pu le croire aussi, tant* il s'était fermé à nos vains fracas !

Lorsque le grand âge a affaibli sa vue, il prétendait entendre mieux. Improbable, m'ont affirmé vos confrères férus de neurologie. Mais comment savoir ? C'est le privilège des poètes d'apporter des retouches *aux lois de la nature, et* le talent de votre Compagnie de mêler aux serviteurs de l'exact les rêveurs de l'à-peu-près...

Avant d'évoquer la musique de Lacretelle, *reprise de livre en livre*, permettez-moi d'exprimer un regret qui a assombri mes lectures. A part *Silbermann* et *la Bonifas*, qui survivent grâce à des collections « de poche » – et à la télévision ! – tous les titres de Jacques de Lacretelle sont introuvables. Nous qui croyions les livres *éternels, toujours prêts à être redécouverts*, nous savons aujourd'hui qu'ils sont aussi mortels que les civilisations – ceci expliquant peut-être cela, – et aussi périssables que les plus piètres denrées.

Ce n'est pas la mode, je sais, de critiquer les lois du profit, mais avouez que, appliquées à la culture, elles ne sont pas sans périls. Les chefs-d'œuvre n'ont jamais été de bonnes affaires, à l'origine. On peut détester les oukases totalitaires et s'*inquiéter de la censure qu'*exerce en douceur, j'allais dire : en douce, la sacro-sainte rentabilité !

Une exaltation morose

JACQUES DE LACRETELLE a passé trente ans quand paraît, en 1920, *la Vie inquiète de Jean Hermelin*, mais on y sent les tremblements des premiers écrits. Tout en évitant le haïssable *je*, l'auteur cherche le secret de sa propre mise en quarantaine. Interdit de plaisirs, hors celui de la lecture, Hermelin éprouve l'exaltation morose de qui a rencontré les mots avant les choses.

Une première femme s'offre à le dégourdir : une certaine Lucienne. (prénom prédestiné ! Chez Marcel Aymé, Sartre et d'autres, j'ai noté que Lucienne désigne souvent le même type de *femme* dévoreuse, à terrifier un débutant. Le sujet mériterait, par les temps qui courent, une thèse en Sorbonne !) Donc, Hermelin fait défaut, non sans fureur contre lui-même. Partir pour la guerre lui semble un moindre mal...

En garnison, une épouse de combattant qui a le diable au corps, Adrienne (serait-ce la finale en « ienne » qui rime avec chienne ?), Adrienne l'attire dans son lit, avec trois ans d'avance, cela vaut d'être noté, sur la Marthe de Raymond Radiguet. Mais Hermelin prend peur et préfère se porter volontaire pour le front – d'où il ne reviendra pas. La *mort, plutôt* que les salissures vulgaires de la vie !

Peu d'*« éducations sentimentales »* peignent aussi délicatement ce que Proust, qui eut le temps de lire *Hermelin* et qui s'y connaissait en solitude, appela joliment *« l'effroyable effort pour rejoindre les autres »*, cette rançon des naissances trop dorées...

C'est aussi un drame de l'intégration impossible que raconte *Silbermann*, en 1922 ; mais les raisons de se sentir exclu, pour un petit juif du début du siècle, sont atrocement plus objectives que celles de Jean Hermelin.

Nous sommes dans les beaux quartiers, au lendemain de l'affaire Dreyfus. La plupart des élèves de Janson-de-Sailly font écho à l'antisémitisme de papa, sans que le lycée trouve à y redire. Silbermann s'étonne que le narrateur, devançant un slogan d'aujourd'hui, intime l'ordre à la classe de ne pas *« toucher à son ami »*.

Cette hardiesse, car il en faut, le protestataire la tient de son fond huguenot, de son tempérament proche de toute victime, et de son *estime pour la culture*, la *maturité*, l'ambition, de Silbermann. Ce fils d'antiquaire polonais établi en France depuis trente ans désire s'approprier et enrichir le patrimoine français pour le plus grand bonheur de l'humanité, rien de moins ! Mais un complot ourdi sur le modèle de l'affaire Dreyfus *fait accuser son* père de recel. Au lycée, les brimades redoublent. Renvoyé comme cause de désordre, Silbermann ira *rejoindre un oncle d'Amérique, laissant* son ami parisien au confort amer de l'ordre retrouvé.

La compassion ne préserve pas des préjugés ; il arrive même *qu'elle* dispose aux maladresses. Les lecteurs avisés relèveront que Jacques de Lacretelle parle, à propos de Silbermann, d'un *« profil un peu animal »*, de *« nez fort »*, d'*« attitude insinuante »*, de *« verbe haut et assuré »* – autant dire : dominateur et sûr de lui... Mais un cri est lancé. Il a fallu du courage à l'auteur, comme au narrateur, pour jeter l'alarme, en pleine insouciance des années 20. Cela demandait mieux : une manière d'instinct. Sous le Lacretelle grand bourgeois veille un frère des irréguliers ; derrière le parieur, une âme de paria !

L'honneur sauvé

SILBERMANN n'est pas seulement un petit chef-d'œuvre venu à son heure, couronné par le jury Femina en 1922, toujours très lu, et où se reconnaît la jeunesse d'aujourd'hui que l'indulgence, pourtant, n'étouffe pas. Il est la preuve, propre à réjouir les romanciers, que certaines tares d'une époque, voyez Kafka, ne peuvent être pressenties, et montrées à temps, que par la voie romanesque !

Et puisqu'une œuvre n'existe que dans sa rencontre avec un lecteur, à un moment donné, *je dois à l'auteur*, je me *dois à moi*-même, de raconter *« ma »* lecture du livre. Je le dois surtout à un camarade de lycée qui fut pour moi, en 1943, l'équivalent de Silbermann, et dont je m'étais juré, dès la minute où vous m'avez élu, de faire sonner le nom sous cette voûte : Riskine !

Juif d'Odessa, Riskine éblouissait notre classe de seconde à Louis-le-Grand par ses dons de pianiste, de poète, de clown, d'ami. Il n'y avait plus de petits crétins pour l'humilier, comme à Janson du temps de Silbermann ; ce n'était plus la peine : un certain IIIe Reich s'y employait.

Un matin de 1944, l'élève Riskine, quatorze ans, a été arrêté avec sa mère : direction Auschwitz ! Nous ne soupçonnions pas la suite ? Allons donc ! Le détail de l'horreur, comment l'imaginer ? Mais l'issue *finale annoncée par Hitler, qui en doutait* ? Chercher à savoir devient un devoir, quand les petits Silbermann commencent à manquer la classe !

*Le professeur de latin, à qui nous signa*lions que l'angine de Riskine menaçait de durer, a baissé les yeux vers son Lucrèce : *« Pas de politique au lycée*, a-t-il marmonné. *Reprenons, je vous prie*, suave mari magno... » Vous savez : *« Qu'il est doux quand les flots se déchaînent... »*

Mon effarement d'alors demeure intact, après quarante-cinq ans. Si notre douce culture peut ignorer les massacres d'innocents, à quoi sert-elle, je vous le demande ? A l'enchantement des bourreaux après le travail ? L'Art a plus souvent masqué la barbarie qu'il ne l'a désignée et combattue !

Tant d'hommes de talent ont refusé de voir Silbermann et Riskine aller au sacrifice ! Quand ils ne hurlaient pas avec les loups !

Jacques de Lacretelle, Messieurs, est de ceux qui ont sauvé l'honneur !

Les enfances contraintes

TROISIÈME roman, *la Bonifas* nous ramène, en 1925, à des malaises moins révoltants, mais sans plus de remèdes. Le personnage qui donne son titre au livre inaugure une série de femmes *fortes, et comme prisonnières* de leur vaillance.

On comprend que Jacques de Lacretelle se méfie de la psychanalyse : il demande au *roman d'en tenir lieu, en fouillant* les *causes* lointaines de ces cas pathologiques. Si la Bonifas devient virile, protectrice, *héroïque*, c'est *qu'elle a dû prendre la place* d'un père veuf et veule. Moralité, empruntée à Mallarmé et à Gide : le temps ne fait que nous changer tels qu'en nous-mêmes, et rien n'est navrant comme de brider sa nature par respect des convenances.

Le recueil de nouvelles qui va suivre, en 1928, s'intitule de façon très « lacretellienne » : *l'Ame cachée*. Qu'il s'agisse d'un jeune homme amoureux de sa belle-mère, *ou d'un petit protestant qui* se pend, désespéré que son ascèse fasse de lui un être anormal, c'est toujours avec des enfances contraintes et contrites que Lacretelle nourrit ses inventions.

Un des récits domine les autres : *le Cachemire écarlate*. On y voit une épouse possessive couvrir des prestiges indiscutables de l'*amour fou ce qui n'est, chez* elle, qu'un besoin de régner, jusqu'à l'étouffement.

Jacques de Lacretelle a-t-il des griefs contre le mariage ? *Amour nuptial*, qui paraît en 1929, pourrait le laisser croire. Un écrivain s'y persuade, jusqu'à la preuve tardive du contraire, que la conjugalité compromet et le plaisir et la création, en y mêlant la morale, en bornant la curiosité.

Mais ce serait attribuer au romancier – *comme on le fait, hélas, trop souvent* – ce qui revient au personnage. L'auteur ne se mariera lui-même que trois ans plus tard, et *il prouvera son attachement à la famille*. En réalité, *Amour nuptial* décrit, non sans sourire, la propension des créateurs à se servir de leur entourage, à embrouiller les sources, à tyranniser au nom de leur œuvre et à faire rejaillir sur les proches leurs échecs ou leurs pannes.

Si cela ne vous rappelle rien, Messieurs, demandez donc aux épouses qui vous font face, fières, cet après-midi, de vous considérer dans votre *gloire tranquille, mais* qui savent, elles, le prix de nos tête-à-tête avec la page blanche : nuits de même couleur, matinées pâteuses, bougonnements contre les critiques, notes prises, au beau milieu de la conversation ou du sommeil, en vue du livre en chantier, ahurissement chronique de qui descend, chaque jour, au fond de soi, comme à la mine...

Allons, messieurs : vos compagnes ont bien mérité de la littérature !

L'idéal grec

JACQUES DE LACRETELLE se passionne pour la face cachée des êtres, mais il n'entend pas y *risquer* la lumière de l'esprit.

C'est dans *Amour nuptial* qu'il se définit avec humour comme *« incapable de s'exprimer sans ordre ni clarté »*. Cet idéal de poésie sous contrôle de la logique, et pure des convulsions prônées par ses contemporains *surréalistes*, il en a trouvé le modèle dans la Grèce antique, sa seconde patrie après l'enfance. *Le Voyage en Grèce*, qui paraît en 1930, rayonne de ces adhé*sions esthétiques intenses, où l'effusion naît* d'un ébranlement des idées.

Lacretelle n'est pas de ces excursionnistes qui prennent la pose ou des distances *devant les ruines, comme Lamartine* regrettant Rome sur l'Acropole, ou Barrès cherchant la Moselle dans le Péloponnèse et exaltant Sparte, cette garnison, pour se démarquer de Renan. Retrouvant les trois fonctions chères au regretté Dumézil, notre chauvin de l'intelligible donnerait toute la *vigueur corporelle célébrée à Olympie* et les oracles fumeux de Delphes, pour le cerveau du Parthénon, où la beauté, couleur de miel, a des élancements d'idée juste !

La passion de la terre

APRÈS la clarté grecque, retour aux ombres du cœur. Les quatre volumes des *Hauts Ponts*, parus entre 1932 et 1935, mettent en saga l'obsession d'une fille de petite noblesse de Saintonge : récupérer son château de famille, dont l'ont chassée de mauvais placements.

Vous ne comptez pas sur moi, j'imagine, pour voir dans la vente d'un beau domaine le comble de la *misère humaine*, et dans son rachat le salut de l'humanisme occidental. C'est de symboles, bien entendu, qu'il s'agit.

Si les Français adorent les châteaux, *si*, quand ils n'y mettent pas le feu – car cela leur arrive tout de même, un siècle ou l'autre, – ils collent le nez aux carreaux, s'ils *préfèrent, en feuilletons*, les fiançailles d'héritières sur des perrons fleuris à des grèves dures, c'est que le château, comme *le palais racinien ou la datcha tchékhovienne*, repose du vil quotidien, c'est qu'il grossit à la loupe certains sentiments indépendants des comptes en banque, comme la blessure d'avoir à quitter une maison d'enfance, si modeste soit-elle, témoin du temps béni où le temps n'existait pas encore, *immobile comme un vol de mou*cherons dans le soleil d'une chambre d'été...

Jacques de Lacretelle parle d'expérience. Il avait huit ans quand ses parents ont dû vendre le château bourguignon de Cormatin, où fréquentait Lamartine. Mais il a su se consoler et défier la durée avec *d'autres pierres*, celles de Brécy et d'O, par exemple, dont son épouse a fait des joyaux de la forêt normande.

L'héroïne des *Hauts Ponts* n'a pas cette sagesse. C'est au château de sa jeunesse qu'elle veut revenir par tous les moyens : adultère, mariage d'argent, intrigues et humiliations diverses avec *la bénédiction* du curé, selon qui Dieu verrait d'un mauvais œil... les changements de propriétaires. La malheureuse finit par racheter les murs, mais en *revendant, comme souvent*, les prés alentour, et, ruinée, elle sera

(Lire la suite page 10.)

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. POIROT-DELPECH

Le discours du récipiendaire

(Suite de la page 9.)

chassée une deuxième fois, faute d'avoir su *enchaîner à sa hantise son fils naturel*, tour à tour flambeur à Monte-Carlo et séminariste halluciné.

Devenue lingère chez les nouveaux châtelains, la pauvre rôde autour des grilles interdites, et elle s'y empale, apaisée de mourir avec, dans la bouche, de la terre qui fut à elle !

Par ce drame de l'impossible restauration, Jacques de Lacretelle illustre une fois encore son déchirement intime entre le bonheur d'hériter, de posséder, de régner selon la loi des puissants et le tourment devant les frustrations et perversions qu'entraîne ce bonheur. Derrière ses narrations apparemment *détachées, il se tient du côté* des vaincus, avec une acuité proche de celle de Mauriac et une pitié digne des grands Russes.

Français et cosmopolite

SA double fascination pour ce qui est raisonnable et ce qui ne l'est pas, Lacretelle s'en expliquera en 1936 en succédant à Henri de Régnier sous cette coupole, où il était très fier de compter deux ancêtres directs. Il complétera par divers essais et souvenirs littéraires ce qui constitue son art poétique.

Assurément, son instinct et son éducation l'inclinent vers les auteurs bien de chez nous, vers une prose de coteaux modérés, très bords de Loire, et lui rendent suspects *les écrivains des cimes ou des gouffres*, Goethe ou Shakespeare. Il se fait fort de trouver aux pulsions les plus folles des causes raisonnables, fût-ce la notion de fatalité, qui élève l'homme, selon lui, au dessus du pitre. A son chevet, trônent les grands moralistes corsetés à la française : La Rochefoucauld, Mérimée, Chamfort, Constant. Chez les aînés immédiats, il place en tête son maître André Gide, premier lecteur de *Silbermann*, dont il retient ce conseil : *« Ecris, si tu veux, dans l'ivresse, mais quand tu te relis, sois à jeun ! »* ; l'ami Proust, enfin, qui, dans son labyrinthe de souvenirs, tient bon le fil de l'intelligible.

Et pourtant, lors de leur dernière rencontre, rue Hamelin, l'auteur de *A la recherche du temps perdu*, mourant, se demande devant son jeune visiteur s'il n'a pas manqué l'essentiel. Il récite soudain *les Chimères*, de Nerval.

Crains, dans le mur aveugle,
Un regard qui t'épie !

L'envie de surprendre le mystère des autres, et la peur d'être surpris, les rapprochent.

Le Lacretelle de la maîtrise policée reste attentif, éperdument, à son contraire. Chez Chamfort, il apprécie l'enfant naturel, le rebelle. Cosmopolite, il traduit des romans anglo-saxons. Français : oui, jusqu'au bout des ongles et des virgules, mais pas au point de pardonner à Voltaire sa condamnation simpliste de Shakespeare, ni d'écarter l'irrationnel Edgar Poe et les Russes, Dostoïevski, Tolstoï, Tourgueniev, à qui il sait *gré de brasser* le *Bien* et le *Mal*, *trop* séparés par nos moralistes.

Le style de Jacques de Lacretelle se ressent de ce partage de tout son être entre ce que la raison gouverne et ce qui la submerge. Au détour d'une prose terne surgissent, souvent en fin de chapitre, des notations et des images saisissantes de réalisme sensuel, comme des coups de cymbales couvrant des traits de flûte.

Un exemple, pris parmi des centaines, dans *le Pour et le Contre* : assistant à l'accouchement de sa femme, le héros aperçoit *tout à coup, sur fond de muqueuses* sanglantes, le cordon ombilical de l'enfant, d'un blanc nacré, et il y voit, je cite (comme on dit maintenant) *« un lien couleur de lune »*. L'allitération des trois « l », – lien, couleur, lune – contribue à suggérer, sans verser, comme chez d'autres, dans le sophistiqué, et cela grâce à la pureté de l'émotion initiale. Sincérité et artifice longuement mûri se conjuguent sans cesse, au cours de l'œuvre, et de mieux en mieux.

Des marginaux selon son cœur

LA littérature a ce privilège que, face aux urgences de l'âge, les thèmes et la phrase – voyez *la Vie de Rancé*, le *Thésée* de Gide – tendent vers le dépouillement du paraphe. Dans la dernière période, Jacques de Lacretelle change en comble de l'art son vertige devant les êtres de défi ou de malchance qu'il aurait pu devenir, et qu'il chérit entre tous.

Témoin le dernier titre paru, en 1981, *Quand le destin nous mène*, où une jeune fille fantasque meurt d'avoir flirté avec le néant, pour étonner un hâbleur de palace.

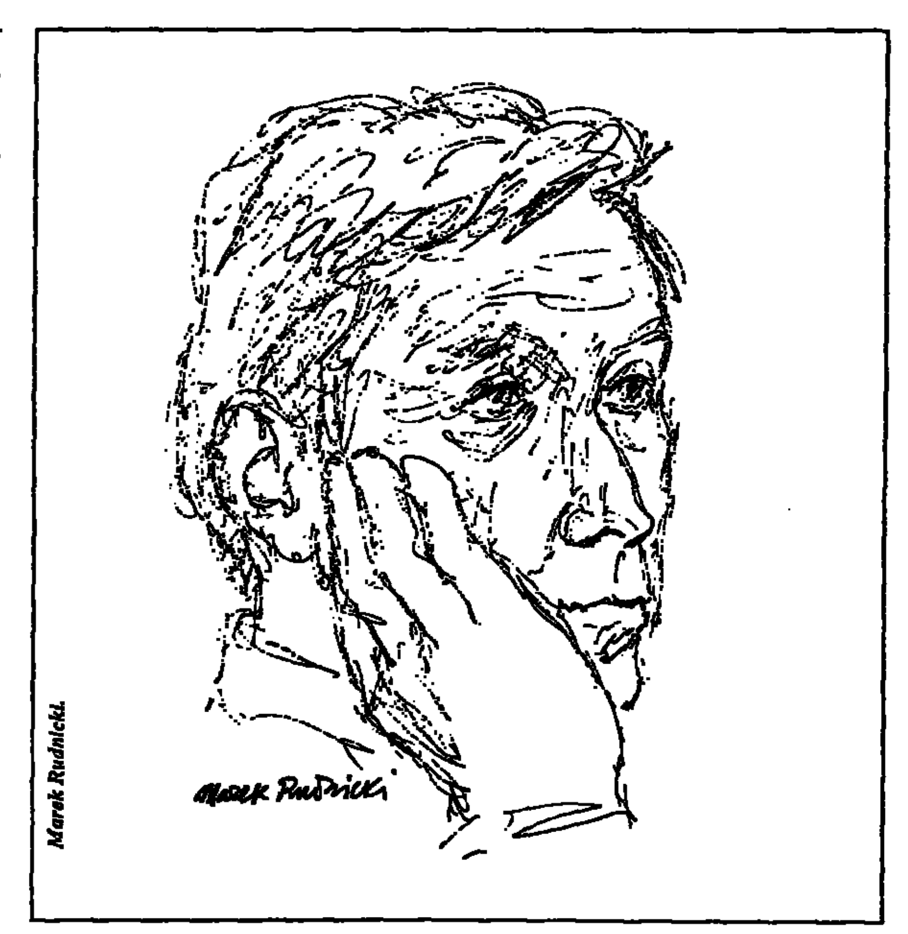
Témoin *les Vivants et leur ombre* – toujours l'ombre – où Lacretelle réunit en 1977, comme on convoque à son lit de mort *des enfants hier cachés, quelques marginaux* selon son cœur.

Outre un hommage à la tante Menard-Dorian, remerciée une dernière fois d'avoir *pensé contre son milieu*, voici le portrait, rapide comme du Paul Morand, d'une héritière de banquiers célèbres, Léone, qui aime successivement un comédien volage, un journaliste intrigant, un fils d'armateur grec, et qui mourra, éleveuse de chèvres, en écoutant, la nuit, les radios du monde entier, une bouteille à la main.

C'était le temps – est-il révolu ? – où les femmes d'exception n'avaient le choix qu'entre devenir muses ou nurses – souvent les deux ! – ou s'auto-détruire avec panache. Autant d'aubaines pour leurs amis romanciers, prompts à profiter de cette vieille et injuste évidence qu'une vie bien remplie vous a moins d'allure qu'un beau gâchis !

Un autre personnage des *Vivants et leur ombre*, Haghers, incarne la part maudite et irréalisée de l'auteur. Après plusieurs amours saccagées, et quelques livres indignes du génie qu'il escomptait, cet ambitieux déçu par lui-même joue perdant, sur un coup de tête, un coup de dés. Il se retire à Macao, convaincu que la race blanche est condamnée par la loi du nombre, et que notre morale nous interdira de nous défendre. Il s'offre le spectacle du hasard et du vice à-tout-va, *avec la jouissance et l'ironie* souveraines que donnent les grands refus.

Il mourra sur un banc – ou sur un banco, on ne sait, – au-delà de tout désespoir, saint à sa manière, causeur mirobolant, en tout cas. Et ses cendres danseront au-dessus de Taïpa, l'île proche de Hongkong où se fabriquent, dit-on, les plus somptueux feux d'artifice du monde...



Marek Rudnicki.

Un pilier du Figaro

NOUS voilà loin des lambris des Champs-Elysées où, dans le même temps, Jacques de Lacretelle écrit ses chroniques bien tempérées du *Figaro*. L'imagination des romanciers permet ce genre d'ubiquité, de grand écart, et les livres n'en souffrent pas outre mesure, à condition que le publiciste *ne* prenne pas trop tôt le pas sur l'écrivain.

De nos jours, la grande presse offre des tribunes aux auteurs dès leur premier roman. L'éclat des journaux y gagne, mais le cadeau est empoisonné – je sais de quoi je parle. L'œuvre personnelle, qui exige silence et retirement, est sacrifiée à l'œuvre des autres, aux joutes critiques, aux fins de mois.

Sollicité dès *la Vie inquiète de Jean Hermelin*, vers la trentaine, Jacques de Lacretelle a su repousser ce qui lui semblait, à juste titre, l'*« engrenage dangereux »* du journalisme. Il ne commence à collaborer au *Figaro* que vers la cinquantaine. Et il a la prudence de cantonner *ses chroniques* littéraires à des auteurs disparus.

Ainsi *évite-t-il le soupçon* de complaisance. Soupçon désobligeant pour tout le monde, et candide. En traitant des vivants, le critique fait surtout des mécontents ; tous ceux dont il n'a pas parlé, et l'intéressé lui-même, qui ne trouve jamais nos compliments assez sentis. Je me souviens d'un lendemain de générale où le comédien Pierre Brasseur, dont je croyais avoir dit du bien la veille, me battit froid, puis revint sur ses pas : *« N'ayez crainte*, me rassura-t-il, *à moins qu'on me traite de génie, je me vexe ; et encore, il faut voir comment c'est dit !... »* Ainsi sont les artistes, et la mégalomanie : leur silicose !

Jacques de Lacretelle échappait élégam*ment à cette maladie professionnelle*. Après un article nuancé de votre serviteur sur son *dernier livre, il m'a écrit une lettre pour* préciser ses intentions. Nous nous doutions *tous deux que*, le *jour où nos journaux* respectifs sembleraient chercher votre arbitrage, je *ne serais pas son candidat* ; eh bien cela n'a pas empêché un échange fructueux entre passionnés du travail romanesque. Je ne suis pas près de renoncer à cette liberté de *louer* qui *je* veux, n'en *déplaise* aux maniaques des explications par le bas...

Un demi-siècle d'Académie

RASSEMBLER par le haut : telle pourrait être la devise de Jacques de Lacretelle lorsqu'en *1949*, après avoir – autre sagesse – écarté toute *fonction hiérarchique jusqu'à soixante ans*, il entre au conseil de la Société Fermière, comme membre de l'*« équipe Pierre Brisson »* au nom de laquelle le quotidien a été autorisé à reparaître à la Libération.

Il préside cette société de 1965 à 1969, après la mort de son cher ami Brisson, et il demeurera au conseil de surveillance après 1976. Sa copie d'écrivain est alors rendue. Il ne compte pas les moments qu'il perd avec le journalisme. Il les goûte, au contraire.

Tous les témoins me l'ont dit : Jacques de Lacretelle est ravi de ce tardif travail d'équipe, sur lequel il s'informe, sans peser. *Il laisse libre cours à son humour*, comme jamais. On raconte – ce n'est qu'une anecdote de salle de *rédaction, mais elle lui ressemble* – que rencontrant au Rond-Point un des propriétaires du *Figaro*, appareillé comme lui contre la surdité, il aurait claironné : *« Mais mon cher, nous sommes faits pour nous entendre ! »*

Tout en assignant à la littérature une fonction d'*« enchantement »*, distincte de l'action, Jacques de Lacretelle pouvait appliquer sans peine à la presse son credo d'artiste, d'après lequel la bonne foi doit tenir lieu de foi. C'était un temps où, les enjeux électoraux étant moins serrés qu'aujourd'hui, les journaux se tenaient au-dessus des pugilats politiciens, et s'imposaient plus de rigueur. On pouvait causer !

C'était ce que nous faisions délicieusement, chaque soir de générale, avec Jean-Jacques Gautier, sans être d'accord sur tout. Les différences entre nos deux maisons, issues du même fond bourgeois et spiritualiste, nous nous amusions à les résumer ainsi : *le Monde*, c'était la messe du soir en blouson, enfin : en blouson de bonne coupe ; et *le Figaro*, c'était la messe du matin, en manteau de loden !

Le Rond-Point aura merveilleusement délassé Jacques de Lacretelle de la solitude où enferme l'écriture. A l'Académie aussi, *vous le savez mieux que moi*, il s'est distrait de ce doux esclavage avec une joie visible, célébrant en votre nom Lamartine, Proust, René Clair, et sa chère Antiquité grecque : cela, durant un demi-siècle, à quelques mois près !

Quelle existence de rêve ! Et comment ne pas y aspirer !

Toute la semaine, lire ou écrire des livres, vivre immergé dans les mots, et le jeudi, naguère congé des écoliers, retrouver l'aristocratie de la connaissance et de l'imagination pour veiller sur notre instrument de travail ! Non pas régenter la langue, dont c'est l'essence et la chance de narguer *règlements et définitions, mais la soigner* telle une roseraie, empêcher que, comme en finance, la mauvaise monnaie ne chasse la bonne !

C'est, *hélas ! ce qui se produit* à vive allure, pourquoi se le cacher ? Le progrès a supprimé les lettres d'amour, ne serait-ce qu'elles, ces surcroîts de plaisir dont Lacretelle a publié après guerre, avec *Galerie des amants* et *l'Amour sur la place*, de subtiles anthologies, et qu'ont remplacés nos *« répondeurs »*, ponctués de *« tops sonores »* et de lugubres *« Salut, on s'rappelle ! »*. Nos esprits sont engourdis par la langue de bois des politiques et les calembours de la presse ou de la publicité, au point que nous perdons foi, de façon indolore, dans la finesse incomparable du Verbe...

Les mots, recours suprême

« *ENCORE des mots !* », ironisait il y a quelques jours devant moi, à propos de nos discours d'aujourd'hui, un jeune homme féru d'ordinateurs, et se croyant moderne, je suppose.

Mais bien sûr, *« encore des mots »* ! Toujours *plus de mots* ! Toujours plus ajustés et flamboyants ! Là est l'avenir ! Les combi*naisons possibles des mots et leurs ressources* en sens dépassent de loin celles des images et des sons, tant à la mode. Dans un instant, vous entendrez un conteur dont la séduction montre assez qu' *« à l'écran »*, comme ils disent, le mot peut rester roi. Quand auront sévi et sombré toutes les techniques imaginables de communication, vous verrez que livres et journaux resteront le recours suprême contre la violence, l'ignorance, l'oubli, la bêtise et la laideur. *L'écrit ne sera jamais égalé* pour comprendre, douter, sentir, pour mener librement *sa pensée et sa vie*...

Sur ce thème, je perds mon calme. Il me vient *des envies d'hymne cocardier, d'élégie* ! Je place parmi les causes les plus hautes la gloire et la survie de cette langue, génialement faite pour connaître et aimer, pour ouvrir à l'éloquence tous les savoirs et tous les délires, pour leur ménager un forum universel... Imaginer que la langue française perde son âme et son sang, là, comme un accidenté sous sa bâche, qu'elle devienne langue morte, que nos enfants en soient exilés... Non, messieurs, dites-moi *que cela ne se peut pas !*

J'ai comparé l'Académie à une roseraie, *en mémoire de Jacques de Lacretelle, qui* aimait ces endroits où l'homme, tel l'écrivain taillant ses phrases, accouche la nature de ce qui ressemble, à force de splendeur, à de la pensée...

« Beau comme une phrase »

C'EST à un sanctuaire, plutôt, que l'on songe. Voilà plus de cinquante ans qu'en passant sur ce quai attendrissant d'harmonie, devant ce dôme de Saint-Pierre miniature, je me dis : *« Tiens, c'est là que des gens d'esprit continuent, depuis Richelieu, à croire en l'esprit »*, et je presse le pas, plus léger, comme après avoir aperçu quelque couvent au flanc d'une montagne, ou entendu la cloche qui appelle aux prières de l'aube...

Et voici que vous accueillez un novice de plus, avec voix au chapitre. Comme vous me comblez, messieurs ! Ma gratitude n'a d'égale que ma hâte de servir à vos côtés.

Au moment de franchir le seuil imposant, j'emporte en viatique deux réflexions de Jacques de Lacretelle.

« Style châtié ne veut pas dire style châtré ! », disait-il volontiers, prêchant d'exemple.

Et le soir où il découvrit le théâtre grec d'Epidaure, cherchant à quoi mesurer son extase devant la corolle de marbre pâle et tiède, offerte comme un livre ouvert, il eut ce cri d'espoir dans l'éternité des mots :

« C'est beau, dit-il, ... *comme une phrase, une de ces phrases qui ruisselleront de beauté aussi longtemps qu'il y aura des hommes, sur terre, pour les comprendre ! »*

La réponse

MONSIEUR,

« *VOUS êtes un écrivain et vous serez un moraliste. Cela dit, je confesse que, sur mes vieux jours, l'ironie trop soutenue m'assomme. Elève Poirot-Delpech, cessez donc un instant de ricaner.* »

Je m'en voudrais de faire croire plus longtemps à ceux qui m'entourent que cet exorde est de mon cru. Ces lignes furent écrites par un homme qui a siégé parmi nous et dont la grande ombre plane sur notre Compagnie : j'ai nommé François Mauriac.

L'histoire comporte de tels signes, qui se transmettent parfois à la façon des témoins aux courses de relais. Barrès avait salué les débuts du jeune François Mauriac, lequel, comme pour payer sa dette, saluait à son tour votre premier roman, *le Grand Dadais*.

C'est vrai : il y avait beaucoup d'irrespect dans ce livre. Le jeune homme bien élevé que vous étiez en ce temps-là lançait des coups de pied à nombre de vieilles lunes. Membre à part entière de ce que j'appellerai l'établissement – car je vous préviens, monsieur, qu'il vous faudra désormais prendre garde à franciser les mots étrangers, – vous piétiniez avec allégresse tout ce que vous sembliez jusque-là respecter. Ce faisant, vous démontriez que les apparences sont trompeuses, *mais en* même temps vous apportiez la preuve écla*tante de votre talent*.

La « gauche convenable »

MALGRÉ quelques distractions qui pourraient faire croire le contraire à des esprits chagrins, l'Académie aime le talent.

Elle l'a prouvé en vous appelant à siéger parmi nous. Election à laquelle la presse a applaudi, sans souligner assez cependant toutes ses originalités. Alors que vous faisiez campagne, un de nos confrères que l'on vous savait favorable et à qui l'on rappelait, non sans perfidie, que vous aviez le cœur à gauche, a répondu : *« Oui, mais il est de la gauche convenable. »* Vous apprendrez ici, Monsieur, bien mieux qu'ailleurs, tous les sens du mot convenable. Vous apprendrez aussi qu'il n'est rien à quoi l'Académie tienne autant que sa liberté d'esprit. Ainsi, il eût été logique, lors de votre première candidature, quand un gouvernement de gauche était au pouvoir, d'accueillir à bras ouverts un écrivain qui avait si lyriquement salué son avènement. Eh bien, non. En ce temps-là, nous élisions des hommes de droite. *Mais à* peine la majorité a-t-elle changé, à peine la droite a-t-elle reconquis ses positions perdues, et nous nous empressons de faire de vous un académicien.

Autre exemple de notre liberté d'esprit. Nous étions dans cette Compagnie trois benjamins, assez contents de l'être, tous nés, à un mois près, en la même année 1925. M. Peyrefitte ouvrait la marche, suivi par votre serviteur, lequel avait l'honneur d'être talonné par M. d'Ormesson. Vous ne nous avez pas pris en traître. Nous savions *que vous aviez quatre ans de moins que* nous. Nous n'avons pas hésité : nous avons voté pour vous, perdant de ce fait notre benjaminat. Vous voudrez bien reconnaître que, cette fois, nous ajoutions à la liberté d'esprit la vertu de sacrifice.

« La poule aux œufs d'or »

NOUS sommes allés plus loin encore. Depuis quelque temps, dans nos couloirs – pardon, les couloirs académiques ne peuvent être que des vestibules, – on citait beaucoup l'un de nos plus illustres confrères : Jean de La Fontaine. Certains rappelaient l'un de ses vers, d'autres un second, d'autres encore un troisième. C'était comme un bruissement qui, se précisant de loin en loin, s'enflait en se multipliant.

L'étrange de l'affaire, c'est que l'on ne citait pas n'importe quelle fable de La Fontaine. Tous revenaient toujours à *la Poule aux œufs d'or*. Faut-il vous rappeler les vers du fabuliste ? Ecoutez, monsieur !

L'avarice perd tout en voulant tout [gagner
Je ne veux, pour le témoigner,
Que celui dont la poule, à ce que dit [la Fable,
Pondait tous les jours un œuf d'or,
Il crut que dans son corps elle avait [un trésor ;
Il la tua, l'ouvrit et la trouva [semblable
A celle dont les œufs ne lui rapportaient [rien,
S'étant lui-même ôté le plus beau [de son bien.

Vous m'avez compris, monsieur. Dans les colonnes d'un quotidien dont je reparlerai, rassurez-vous, vous avez la charge de la critique littéraire. Nous sommes tous peu ou prou des écrivains, mais nous sommes aussi des électeurs. Les parlementaires que

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. POIROT-DELPECH

réponse de M. Alain Decaux

j'aperçois autour de moi ne me démentiront pas : pour être élu, il faut faire sa cour aux électeurs. Le public ne s'y trompait pas qui, chaque fois que vous rendiez compte du livre d'un académicien, dévorait votre chronique à la façon dont, en d'autres lieux, on court admirer les exploits d'un gymnaste qui a choisi de travailler sans filet.

Cela durait depuis longtemps. Cela aurait pu durer longtemps encore. Un écrivain singulier, non sans talent, dont on se demande ce qui est le plus enlevé, de son style ou de sa personne, nous adjura publiquement : *« Ne tuez pas la poule aux œufs d'or ! »* Eh bien, nous l'avons tuée, monsieur, puisque vous êtes là. Nous l'avons même, j'ose le dire, tuée avec bonheur, en vérité parce que nul parmi nous ne doutait de votre honnêteté intellectuelle.

La guerre à neuf ans

J'AJOUTERAI à toutes celles que je viens d'énumérer une dernière originalité. Un diplomate étranger me confiait récemment son étonnement et même sa stupeur à voir persister dans notre pays, quarante ans après, la référence quasi obligée aux quatre années d'occupation. Et il est vrai que, pour chacun d'entre nous, jusqu'ici, la question a été posée, dès lors qu'il briguait un fauteuil : qu'a-t-il fait de 1940 à 1944 ? Vous êtes le premier, monsieur, qui ne vous soyez en aucune sorte trouvé politiquement concerné par ces années fatales. Pour la simple raison que, comme Pascal Jardin, vous avez découvert la guerre à neuf ans.

Vous étiez même à cet âge fort étonné. Quand, dans cette maison de la rue de Commaille, où avait habité André Gide, vous preniez place à la table familiale, près de votre père médecin, de votre mère, de vos trois sœurs et de votre frère, vous entendiez parler sans cesse d'un dancing qui vous intriguait fort. A l'exposition de 1937, parmi tant d'autres sujets d'émerveillement, vous en aviez aperçu un, dont l'enseigne clignotait et devant lequel attendaient *« des femmes adossées – je vous cite – un genou en avant, une mèche sur l'œil, des reflets roses sur leurs hanches luisantes comme des 78 tours... »* Rumba, tango, fox-trot, lambeth-walk, la musique du temps vomie par les haut-parleurs vous demeurait dans les oreilles.

Le couloir du dancing

ET voilà que ce dancing, l'été de 1939, devenait le principal sujet de conversation de votre famille et même des amis qui venaient la rejoindre. Ce dancing et plus singulièrement son couloir soulevaient des passions qui vous plongeaient dans une perplexité profonde. Les adultes qui vous entouraient n'allaient-ils pas jusqu'à parler de se battre pour ce couloir ? Vous n'étiez pas loin d'éprouver pour eux un sentiment qui ressemblait à la commisération.

Bien plus tard seulement, vous avez compris qu'il s'agissait de Dantzig, objet d'une revendication tonitruante de la part de Hitler qui, pour la rejoindre, réclamait un couloir !

L'enfance, peu sûre du vocabulaire qu'elle entend ou emploie, commet souvent de ces erreurs phonétiques. Si pour vous le couloir de Dantzig était devenu celui du dancing, il me souvient, au même âge que vous, d'avoir écouté une chanson, d'ailleurs charmante, de Mireille et Jean Nohain, intitulée *le Vieux Château*. Les auteurs y dépeignaient les charmes de l'inconfort qui attendaient les invités de cette antique demeure.

On s'lave avec l'eau d'la pluie
Et quand il n'a pas plu, tant pis !
On reste sale entre amis.

Ce dernier vers signifia longtemps pour moi que, dans ce château, les jours où l'on n'avait pu se débarbouiller, une tenue était recommandée, le tramis, analogue au treillis revêtu en certaines occasions par les militaires.

On reste sale en tramis...

Ce *Couloir du dancing* devait devenir un de vos livres les plus réussis, peut-être parce que vous vous y êtes mis tout entier.

Orateur précoce

ET il est vrai que Dantzig allait se charger de nous faire tous danser. La danse de mort allait tout à coup faire du Bertrand de dix ans un petit garçon douloureusement mûri. Votre père avait, au premier jour de la mobilisation, ressorti son képi de médecin-capitaine, *« couleur de sang frais »* et sa tunique bleu horizon. Quelques mois plus tard, vous ravaliez vos sanglots en collant votre bouche sur le front glacé du docteur Poirot-Delpech étendu au fond d'un cercueil.

Une mère, trois sœurs, cela fait beaucoup de femmes auprès d'un petit garçon. Vous n'avez pas vécu le face-à-face qui oppose le héros du *Grand Dadais*, orphelin comme vous, mais fils unique, à sa mère abusive. Les parents de cinq enfants sont rarement abusifs ; ils n'en ont pas le temps. Tout juste croyez-vous pouvoir vous souvenir d'une certaine préférence, voire d'une émotion presque admirative de la part de votre père quand, vers vos huit ans, réfugié en un lieu dont vous plaisait la sonorité, vous improvisiez des discours. Il vous semble aujourd'hui que c'est l'admiration paternelle non dissimulée pour un orateur aussi précoce qui vous a poussé dans la voie de la littérature. Que le docteur Poirot-Delpech soit remercié. Les discours de son jeune fils ont débouché sur des articles et des livres, lesquels ont eu pour résultat un retour aux sources, ce que nous venons d'entendre à l'instant avec bonheur : un autre discours. J'attendrai que nous soyons seuls pour comparer avec vous l'acoustique de la coupole du cardinal Mazarin avec celle des lieux privés de la rue de Commaille.

Entre le sérieux et l'humour

MAIS, au fait, d'où vient ce nom double qui sonne et se retient si bien ? Une demoiselle Delpech, fille d'un médecin de Charles X, avait épousé un M. Poirot. Elle n'aimait pas beaucoup s'appeler Poirot, ne pouvant prévoir qu'un personnage de ce nom, prénommé Hercule, prendrait place un jour parmi les plus illustres vedettes de la littérature universelle.



Marek Rudnicki.

Elle fit tant et si bien que les Poirot devinrent Poirot-Delpech et que le Conseil d'État, après son mari, entérina ce souhait.

Les Poirot venaient des Vosges, donc de l'Est. Les Delpech étaient originaires de Montpellier, donc du Midi. C'est de telles rencontres que s'est faite la nation française. Les Vosges des Poirot sécrètent le sérieux, l'émotion contenue. Le Sud-Ouest des Delpech invite à l'humour. L'un paraît ne cesser jamais de s'opposer à l'autre. Et si l'on cherche entre eux pour vous un compromis, c'est peut-être du côté de la grâce moqueuse de Giraudoux qu'on le trouvera. Ayant relu tous vos livres, il m'a semblé presque à chaque page déceler la trace de cette bataille intestine, Delpech empressé à rire aux éclats et Poirot tout à coup venant l'inciter à plus de réserve. Ce qui fait que Poirot-Delpech ne laisse échapper qu'une sorte de rire tremblé.

– Élève Poirot-Delpech, cessez donc un instant de ricaner !

A cette injonction de l'auteur de *la Pharisienne*, je sais que vous avez répondu :

– Jamais. Comme vous, M. Mauriac.

Le merci du suicidé

LES Delpech étaient médecin à Montpellier depuis le XVIIe siècle. Celui qui, je l'avoue, me fascine le plus, je l'ai trouvé dans un dictionnaire – pas le nôtre, puisque nous nous interdisons sagement d'y introduire des noms propres. Il est ainsi désigné : *Matthieu Delpech (1777-1832), assassiné à Montpellier.*

Qu'est-ce à dire ? L'histoire mérite d'être contée, et je gage, s'ils l'avaient connue, qu'elle eût tenté Barbey d'Aurevilly ou Villiers de L'Isle-Adam.

Matthieu Delpech est professeur à la faculté de médecine de Montpellier, contemporain et condisciple de Dupuytren. Il enseigne comme chaque jour à l'hôpital, quand on l'appelle : des gens sont en bas qui viennent d'apporter un cadavre. Il descend et découvre, allongé sur une civière, un corps ensanglanté. Le voyez-vous, Matthieu Delpech, votre ancêtre, penché sur l'infortuné ? Autour de lui, ceux qui l'ont apporté, silencieux, sombres, effrayés, des gens de Montpellier. Le médecin les interroge :

– *Quel est cet homme ? Que lui est-il arrivé ?*

Une réponse laconique, mais elle dit tout :

– *Il s'est tiré une balle de fusil dans la bouche.*

Ainsi, l'homme qui gît, là, devant Matthieu Delpech, s'est donné la mort. Le professeur dégrafe l'habit ainsi que la chemise du suicidé et découvre que le cœur bat. Comme il advient souvent au Festival des films d'épouvante d'Avoriaz, le cadavre n'était pas mort.

Matthieu Delpech commande que l'on porte sur-le-champ le désespéré dans la salle où il opère. Sa spécialité, c'est l'opération des pieds bots sans anesthésie. Il y est devenu de première force. Il est moins familier des coups de fusil dans la bouche. Peu importe. Il va s'acharner sur le blessé, retirer les plombs un à un, recoudre la plaie, panser lui-même la blessure. De jour en jour, l'homme reprend des forces et Matthieu le soigne comme s'il s'agissait de son propre fils. Au bout de trois semaines, l'homme est sur pied, sa blessure est guérie. Matthieu prend congé de lui avec la satisfaction que l'on peut ressentir quand on a sauvé une vie. Le lendemain, comme tous les jours, il se rend à l'hôpital où l'attendent ses malades. Il y passe la matinée et se prépare alors à rentrer chez lui. Il descend les marches quand il voit paraître « son » suicidé. Sans doute celui-ci, taciturne de tempérament, s'est-il dit qu'il n'a pas assez remercié son bienfaiteur. Matthieu Delpech lui sourit déjà, il lui ouvre les bras. Alors, l'autre dévoile un fusil, épaule, tire et étend raide mort le professeur Delpech qui l'avait ramené à cette vie si cruellement à charge.

Les illusions perdues

A dix ans, monsieur, vous ne saviez plus où donner de la peine. La mort d'un père est toujours un arrachement, mais quand celle-ci survient en même temps que la défaite de la France, c'est trop.

Vous aviez grandi dans la lumière et les certitudes de la victoire de 1918. Le dogme de l'invincibilité de l'armée française avait accompagné votre enfance. Vous aviez applaudi au cinéma le président Daladier proposant à l'admiration des foules sa virilité républicaine. A l'école, on vous avait donné pour thème d'un dessin colorié : « Avec la vieille ferraille, forgeons l'acier victorieux. » Vous aviez entendu le président Raynaud jurer que nous allions vaincre parce que nous étions les plus forts.

Et voici que les Allemands défilaient sous vos yeux sur les Champs-Elysées.

Perdre ses illusions à dix ans, je conçois qu'il puisse en subsister longtemps des traces. Vous n'avez rien oublié et vous avez écrit : *« Devant un drapeau en faux drap... des gamins saluent l'absence de père, de fierté, d'espoir, et de matières grasses. Un salut piteux, qui ne s'oublie pas. »*

Impossible d'en douter : c'est ce double effondrement qui explique que les adultes vous soient dès 1940 apparus comme des fantoches, y compris, m'avez-vous précisé, vous-même devenu grand. Les discours des hommes politiques vous ont toujours fait rire, par leur platitude cultivée, à quelques heureuses exceptions près, comme si elle devenait la loi du genre. Ce que l'on nomme l'actualité vous a toujours ennuyé. Plusieurs de vos romans témoignent de votre scepticisme amer devant les importants : il n'est pour s'en convaincre que de relire *les Grands de ce monde*.

« Génie parti en fumée »

IL a fallu l'arrestation de votre camarade Riskine pour que l'actualité soudain prenne pour vous un sens et qu'elle vous frappe au cœur : vous venez de nous rappeler toute l'importance qu'a comportée cet événement. Votre livre *le Couloir du dancing* est dédié – je cite – *« à Youra Riskine, génie parti en fumée »*.

J'aime, monsieur, que l'une des héroïnes de votre roman peut-être le meilleur, *la Folle de Lituanie*, s'appelle Riskine. J'aime que, sur les bancs du lycée, cette jeune fille née de votre imagination, si gaie, si fine, géniale elle aussi et provocatrice née, s'attire cette apostrophe courroucée de la part de son professeur :

« La France vous héberge, mademoiselle Riskine, vous lui devez bien un coup d'œil sur votre programme ! »

J'aime que cette charmante Riskine rétorque *« du tac au tac, en forçant sur son accent »* :

« La France ne fait que me rendre une politesse, monsieur, et tardivement. Au retour de Moscou, votre Napoléon a laissé dans nos hôpitaux quinze mille moribonds que nos grands-mères ont dû soigner et consoler. Les « bavures » comme vous dites. Mais rien ne prouve que je ne leur dois pas la vie ! »

Bien envoyé mademoiselle Riskine !

Au fait, monsieur, n'êtes-vous pas vous-même un peu Riskine ? Et nous tous, que nous venions de Flandre ou de Poitou, de Provence ou de Franche-Comté, ne devrions-nous pas l'être tous pour une part ?

Le « piano du pauvre »

VOUS n'en jouiez pas moins, sur l'accordéon que votre père vous avait offert en 1936 – comme pour illustrer ce Front populaire que vous deviez un jour si heureusement ressusciter dans votre *Eté 36*, – vous n'en jouiez pas moins ce *Maréchal, nous voilà !* que vos contemporains apprenaient alors sur les bancs de l'école. Vous jouez toujours de l'accordéon, vous en jouez bien, vous en jouez avec bonheur, et je parierais volontiers que parmi nous vous êtes le seul. On me dit même que, pour ne pas encourir le soir l'irritation de vos voisins de palier, il vous arrive de sortir, portant, accroché à l'épaule, ce que d'aucuns appellent le « piano du pauvre ». Vous ne démentez pas ceux qui affirment que, parfois, vous allez pousser une valse musette ou un tango musclé... dans le *métro* !

J'ajouterai : à la station Bac, car l'historien se doit d'être précis. Et là, tout à coup, parfois, un souvenir d'enfance vous revient : après *Perles de cristal*, morceau favori des fervents d'Yvette Horner, il vous arrive de jouer, quasi sans le vouloir, *Maréchal, nous voilà !*, ce qui vous attire, plus souvent que vous ne le souhaiteriez, le sourire complice d'une vieille dame qui se souvient qu'elle aimait bien les sept étoiles et le regard bleu du vainqueur de Verdun.

Vos études secondaires vous ont conduit du collège Stanislas au lycée Montaigne, puis, quand celui-ci fut réquisitionné par la Luftwaffe, à Louis-le-Grand. De votre propre aveu, elles ont bien commencé et moins bien fini. Le bon élève ne choisit pas. Il « bûche » toutes les matières. Vous, vous choisissiez. Vous écriviez des vers, et seules les lettres vous passionnaient vraiment.

« J'ai glandé »

LA guerre qui s'achève vous trouve brancardant, sous l'uniforme scout, les cadavres vivants des rescapés des camps. Hypokhâgne vous attend, puis khâgne. Vous n'avez choisi d'y entrer que pour entendre parler de ces écrivains que vous aimez. A Louis-le-Grand comme à la Sorbonne, vous êtes brillamment enseigné par un Hippolyte, par un Gouhier, par un Forget, qui lit en classe *Paludes*, et *Plume*, de Michaux. Ce qui logiquement devrait vous attendre, c'est l'entrée à Normale supérieure. Votre grand-père maternel, l'helléniste Hauvette y fut. Votre vœu le plus cher est que votre fille Julie y soit reçue cette année. Et, pourtant, au dernier moment, vous déclarez forfait.

Quand je vous ai demandé ce que vous aviez fait alors, vous m'avez répondu : *« Je devais gagner ma vie et j'ai glandé. »*

Je vous signale que le mot « glander » n'est pas dans notre dictionnaire. Rassurez-vous : il a failli y entrer. Nous avons été quelques-uns à le souhaiter. La majorité s'y est refusée. Voilà ce qui vous attend le jeudi, monsieur : l'éternel conflit des anciens et des modernes.

Ainsi, monsieur, plutôt que de passer le concours de Normale, vous avez tout à coup choisi de perdre votre temps. Je ne vous en admire que davantage. Quand j'ai déclaré à mon père que j'abandonnais le droit, j'ai pu, devant son air courroucé, enchaîner tout aussitôt : *« Pour le journalisme et pour l'histoire. »* Et son visage a retrouvé une part de sa sérénité. Je vous vois d'ici, monsieur, faire connaître à votre mère que, décidément, vous n'iriez pas à Normale, et, sous l'interrogation douloureuse d'une famille entière, ajouter : *« Pour glander. »*

Rats de cave

IL faut dire qu'alors tout vous y incitait. Vous habitiez Saint-Germain-des-Prés – vous y demeurez toujours, – et c'est là, entre le Flore et Les Deux Magots, qu'une génération nouvelle découvrait le bonheur de vivre en paix. L'existentialisme était devenu le mot à la mode, même pour ceux qui n'avaient jamais lu Jean-Paul Sartre. Ce qui est loin d'être votre cas. Les caves qui naguère servaient d'abris contre les bombes recevaient des orchestres dont les sonorités effarouchaient les riverains mais ravissaient les garçons et les filles de votre âge. Claude Luter faisait triompher au Lorientais les rythmes de La Nouvelle-Orléans. Les rats de ces caves se révélaient infatigables. Bref, on était enfin entré dans l'après-guerre. Alors, oui, monsieur, vous avez joué dans ces caves. Les habitués disaient alors couramment : *« Ce soir, Poirot fera la « pompe » au piano. »* Expression argotique, je me hâte de le préciser.

Temps béni des vieilles guimbardes rafistolées tant bien que mal ! Temps de ces grands livres dont nous avions été sevrés et que nous découvrions ! Temps des ciné-clubs, des films et des disques américains : comme nous avaient manqué *le Dictateur* et *Autant en emporte le vent*, Garbo et Marlène Dietrich, Errol Flynn et Gary Cooper !

A toutes ces tentations, vous avez délibérément cédé. Tant mieux. Sans ces années de dilettantisme, votre œuvre n'eût assurément pas été ce qu'elle fut, ce qu'elle est, ce qu'elle sera.

Le Monde *à perpétuité*

D'AUTANT plus que vous vous êtes juste à temps ressaisi. Vous ne doutiez plus de votre vocation, qui était d'écrire. Seul le journalisme vous permettrait d'unir ce goût et cette nécessité. C'est alors – vous aviez vingt-deux ans – que vous êtes entré au *Monde*.

Il y a trente-cinq ans de cela. Vous y écrivez toujours. Vous incarnez l'exemple assez rare d'un journaliste ayant accompli toute sa carrière dans le même journal. Il est vrai que vous pouviez moins bien choisir.

Vous avez été d'abord affecté à la rubrique de l'éducation. Vous paraissiez si jeune que votre directeur n'avait pas hésité : il fallait sur-le-champ utiliser des compétences que la fatalité des années qui passent ne pouvait, hélas ! qu'amenuiser.

De 1951 à 1955, vous tenez la rubrique étudiants ; de 1956 à 1959, vous devenez titulaire de la chronique judiciaire ; de 1960 à 1972, vous succédez à Robert Kemp à la critique théâtrale. Enfin, en septembre 1972, vous prenez la relève de Pierre-Henri Simon en tant que responsable de la critique littéraire.

A la même rubrique du « Monde des livres », Pierre-Henri Simon avait eu Emile Henriot comme prédécesseur.

Tous sont entrés à l'Académie, et tous l'ont honorée. Comment l'idée ne vous serait-elle pas à la longue venue, vous leur héritier, de rejoindre leurs successeurs ? Comment l'idée ne m'eût-elle pas séduit, moi qui occupe le neuvième fauteuil, où fut assis Emile Henriot, de vous recevoir ?

Un ton inimitable

RAREMENT quotidien, dans l'histoire de la presse française, mérita autant d'éloges que *le Monde* et encourut autant de critiques. Les uns, dont je suis, admirent que, chaque jour, tout leur soit dit sur la terre entière, jusqu'au plus infime changement de ministère dans le plus ignoré des petits Etats. Ils saluent le sérieux, la sérénité, la subtilité des analyses proposées. Ils se sentent heureux que les libertés y soient défendues sans défaillance et que toute atteinte aux droits de l'homme y soit dénoncée sans relâche. Ils s'enchantent que tous les politiques, de quelque parti qu'ils se réclament, disposent de la tribune du *Monde* pour exprimer, faire connaître ou proclamer leur opinion du moment. Suivis en cela par tout ce qui compte dans les lettres, les sciences et les arts.

(Lire la suite page 12.)

هكذا من الأصل

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A REÇU M. POIROT-DELPECH

La réponse de M. Alain Decaux

(Suite de la page 11.)

Ceux qu'exaspère *le Monde* – je ne vous cacherai pas, monsieur, qu'il en est parmi nous ! – supportent mal d'abord un certain ton. Car il existe au *Monde* un ton inimitable. Le définir ? Voilà qui se révèle presque impossible. Cela se ressent, cela se devine, cela ne se décrit pas. En revanche, cela se transmet puisque, depuis bientôt un demi-siècle, le style du *Monde*, de génération en génération de journalistes, ne s'est pas modifié.

Le mieux serait, je pense, d'étudier un exemple. Lorsque sévissait cette guerre d'Algérie qui divisa si profondément les Français, des cortèges, portant souvent le béret des parachutistes, remontaient les Champs-Elysées en scandant à plein gosier : *« Algérie française ! »*. Ils ranimaient la flamme de l'Inconnu, puis redescendaient l'avenue, généralement plus énervés au retour qu'à l'aller. Or les bureaux de l'hebdomadaire *l'Express* se trouvaient installés aux Champs-Elysées, au nº 91, dans un immeuble qui abritait plusieurs organes de presse, dont *la Vie des métiers*, ensemble de journaux professionnels. *L'Express* se situait alors à gauche – mais oui ! – et militait, derrière François Mauriac, pour l'indépendance de l'Algérie.

La seule lecture du titre de *l'Express* sur la façade de l'immeuble avait le don de rendre furieux les manifestants à béret. Ils s'arrêtaient, arrachaient les grilles qui s'arrondissaient autour des arbres et ne partaient qu'après avoir, avec autant de rage que de conscience, mis à mal la vitrine du rez-de-chaussée. L'événement était ainsi relaté dans les colonnes du *Monde* : *« Descendant les Champs-Elysées, les manifestants ont, selon une tradition d'ores et déjà établie, brisé les vitrines de* l'Express – *qui sont d'ailleurs celles de* la Vie des Métiers ».

C'est cela, le ton du *Monde*. Est-ce de l'humour ? Non, mais quelque chose qui y ressemble. Est-ce de l'impertinence ? Pas tout à fait, mais ce n'en est pas loin. Est-ce du persiflage ? Certainement pas, mais cela pourrait en être.

Journaliste à part entière

QUANT à vous, monsieur, vous êtes fier d'appartenir à la rédaction d'un journal dont l'existence honore la presse française tout entière. A ce point que, si *le Monde* n'existait pas, il faudrait l'inventer. Vous m'avez confié un jour qu'il vous avait fallu attendre de rencontrer M. Beuve-Méry pour sentir renaître en vous le sentiment que déjà vous aviez voué à François Mauriac et qui est celui qu'un fils porte à son père.

Il y avait longtemps que l'on se demandait ici lequel, de la rédaction du *Monde*, nous rejoindrait le premier.

Ce fut vous, monsieur. Car il ne fait aucun doute qu'en vous élisant nous avons accueilli l'écrivain que nous aimions, celui à qui nous décernions il y a quelques années le Grand Prix du roman pour *la Folle de Lituanie*, mais aussi le journaliste du *Monde*.

Journaliste, vous l'êtes à part entière. Mais, sans nul doute, le journalisme a contribué à faire de vous un écrivain. Vos chroniques judiciaires ressemblaient souvent à des nouvelles quand, sous votre plume, elles ne proposaient pas de véritables sujets de roman.

Je me souviens de ce que vous écriviez de ce Jacques Fesch qui croyait, par l'attaque d'un changeur dans le quartier de la Bourse, pouvoir donner corps à son rêve : un voilier. Il se voyait déjà voguer aux antipodes, serré à demi nu contre le corps bronzé de sa compagne. Un policier lui barra la route, il l'abattit, il fut guillotiné. Comme vous nous racontiez cela, monsieur !

Est-ce un hasard si votre premier roman a pour décor une enceinte de justice ?

Au reste, il vous est advenu de déranger – ce qui n'était pas fait pour vous déplaire.

Dans Alger en guerre, vous avez connu la légalité approximative d'un proconsulat qui ne portait pas le *Monde* dans son cœur. Une nuit de 1961, alors que, rue des Italiens, vous écriviez votre article, une bombe a éclaté dans les bureaux du journal. Les vitres ont atterri sur votre chronique. En ce temps-là, vous étiez critique théâtral. Les morceaux de verre brisé ont criblé les pages d'un article sur... *Tartuffe*.

En cent actes divers

UN tribunal est un théâtre où tout se joue de ce qui concerne les hommes, tragédie, comédie et même vaudeville. Vous ne vous êtes pas senti dépaysé en quittant votre place au banc des palais de justice pour un fauteuil à l'orchestre des théâtres.

Vous avez eu beaucoup de chance : vous avez profité des derniers beaux jours du théâtre de texte. Votre temps à vous fut celui du *Becket* d'Anouilh, des *Séquestrés d'Altona* de Sartre, des *Nègres* de Genet et de bien d'autres encore. Au théâtre, avez-vous dit, on est au moins trois : *« Lorsque va s'écarter le rideau rouge* (...), *ou lorsque les projecteurs tirent le plateau du néant, ce n'est déjà plus un dialogue qui s'engage... La scène est une porte où nous collons l'oreille ; une serrure où nous jetons un œil. »*

Donc, pendant douze ans, vous êtes allé tous les soirs au théâtre. Lorsque je fus élu président de la Société des auteurs, j'ai cru devoir m'astreindre à la même obligation. L'un de vos confrères, que je rencontrais fatalement plusieurs fois par semaine, s'étonna un jour de cette assiduité. Je lui expliquai que je tenais simplement à manifester ma solidarité aux auteurs membres de notre société. Je vois encore son œil rond, j'entends son exclamation stupéfaite : *« Comment, rien ne vous y force ! »*

Ce qui n'était pas loin d'ailleurs du mot de Voltaire surprenant sa vieille maîtresse dans les bras de son tout jeune secrétaire et s'écriant : *« Jeune homme ! Vous ! Et vous n'y étiez pas obligé ! »*

Pour son plaisir

UN confrère que nous avons ici tous admiré et aimé, Jean-Jacques Gautier, ne ressentait pas cette régularité comme une charge. Oh non ! Quand, parvenu à l'âge de la retraite, il quitta la tribune du *Figaro* qu'il avait illustrée avec tant d'éclat, il continua à assister à toutes les pièces. Pour son plaisir.

Le hasard et les administrateurs de théâtre vous ont fait presque chaque soir voisins de fauteuil. Ce qui frappait Jean-Jacques, c'était la façon dont vous portiez *« la tête presque de trois quarts vers la droite comme pour mieux entendre, et le regard tourné quand même vers la scène à la manière de certains animaux qui ont les yeux sur le côté »*. Il estimait votre honnêteté – il l'a écrit – parce qu'il vous jugeait fidèle à vous-même. Voici une phrase de lui sur vous qui va loin : *« Il ne disait que ce qu'il pensait. »* Pas plus que lui, vous n'approuviez *« les bavardages d'entracte, les conciles de critiques, les confrontations qui aboutissent à la formation d'une opinion commune, moyenne, dépersonnalisée et à des consentements douteux »*.

Certes, vous n'aimez pas toujours le même théâtre. Lorsque vous avez fait paraître votre livre *Au soir le soir*, où vous réunissiez quatre-vingts de vos chroniques – quatre-vingts sur un millier ! – il vous a amicalement reproché de ne pas y avoir retenu les noms d'un Marceau ou d'un Roussin, qui, selon lui – et selon moi, – eussent fait bonne figure à côté de ceux de Arrabal, de Gombrowicz et de Grotowski, parce que, disait notre ami, *« cela ne donnait plus une idée juste de l'activité théâtrale de 1960 à 1970 »*. Mais Jean-Jacques ajoutait – comme cela lui ressemble ! : *« Je crois qu'il aurait pu me retourner le compliment. »*

« Une orgie perpétuelle »

JE n'imagine pas qu'il puisse se produire, dans la vie d'un critique, changement plus radical que de passer de la chronique théâtrale à celle des livres. Vous sortiez tous les soirs, vous écriviez votre article en rentrant, et il devait impérativement être remis avant 7 heures du matin. Pour certains d'entre eux, la nuit entière vous suffisait à peine. Comme il fallait – tout de même – que vous dormiez, il ne vous restait que l'après-midi pour écrire. Je dis écrire, sans complément, en parallèle avec votre autre métier : c'était autre chose d'écrire votre chronique du *Monde* et d'écrire tout court.

Désormais, c'est le matin que vous alliez écrire, vous réservant l'après-midi pour lire. Chaque jour, désormais, de pleines brassées de livres fraîchement imprimés allaient s'abattre sur votre table et bientôt sur le sol de votre bureau. En exergue de votre livre *Feuilletons* qui réunit un certain nombre de vos chroniques, vous avez inscrit cette réflexion de Flaubert : *« Le seul moyen de supporter l'existence, c'est de s'étourdir dans la littérature comme dans une orgie perpétuelle. »* Me voici donc rassuré sur votre sort : les éditeurs, chaque matin, vous fournissent amplement de quoi pratiquer l'orgie flaubertienne.

Vous m'avez confié avoir été soulagé en passant de la critique théâtrale à celle de livres parce que, m'avez dit, vous pouviez enfin choisir la matière de ce dont vous parlez, et traiter de ce que vous connaissez – le travail romanesque – avec les mêmes instruments que l'auteur. Non seulement il ne vous dérange pas, mais vous en êtes ravi, que votre feuilleton – lui-même page d'écriture – ne traite, semaine après semaine, que d'un sujet unique : les avantages et les bonheurs de la lecture.

En 1982, alors que vous assuriez depuis dix ans le feuilleton littéraire du *Monde*, vous comptiez avoir analysé un millier de livres. Et vous révéliez que, pour pouvoir choisir, vous en aviez lu quatre fois plus, un par jour en moyenne.

Il y a cinq ans de cela. J'en déduis que vous en êtes aujourd'hui à quinze cents volumes analysés et que vous en avez lu six mille.

Six mille ! Oserai-je vous dire le fond de ma pensée, monsieur ? Elle se résume en un seul mot : c'est effrayant !

Un plaisir rétribué

D'AUTANT plus que, véritable bénédiction littéraire, vous ne vous contentez pas, à l'image de certains de vos confrères, de les parcourir, ces livres. Vous les lisez jusqu'au bout. Vous lisez six à sept heures par jour, cinquante pages à l'heure en moyenne, le crayon à la main ! Et si l'on s'avise – comme je viens de le faire à l'instant – de vouloir vous plaindre, vous protestez. Vous affirmez que vous n'y voyez aucun mérite et que *« la lecture est une activité dont on ne se lasse pas »*. Vous jurez que, loin d'en venir à la satiété, vous y prenez un goût grandissant. *« Etre payé*, dites-vous, *pour ce plaisir, gagner sa vie à le raconter, qui n'en rêverait ? »*

Quand je lis cela, monsieur, je jure à mon tour que je n'ai plus envie de plaisanter.

La mode s'est faite, depuis quelques années, d'écrire, non plus sur les livres, mais au détriment des livres. Il est si facile de briller en choisissant de raconter un souvenir d'enfance, une fusillade dans Paris, voire un voyage à Bangkok, massage compris, et d'ajouter négligemment au dernier paragraphe : *« J'ai aussi lu le dernier livre de M. Untel. »* L'irrespect a beau conserver ses lettres de noblesse, ce n'est pas là accorder au public les égards que celui-ci mérite.

Si votre rubrique est aujourd'hui convoitée par les écrivains, si espérée par les éditeurs, si attendue par les lecteurs, c'est qu'elle rend compte des livres. Ce qui semblait naguère aller de soi est devenu l'exception. Soyez loué, monsieur, de vous être rallié à cette exception-là

L'art du pamphlet

CAR il était urgent de penser enfin au principal intéressé : le lecteur. Infortuné, celui qui fait face chaque année à une production accrue jusqu'à l'invraisemblable. Les statistiques nous informent que, de 1960 à 1980, le nombre des titres imprimés en France est passé de 11 440 à 26 627. Et ce n'est pas fini ! Que ferait le lecteur, que ferions-nous si nous ne disposions pas de guides méritant notre confiance – et vous êtes de ceux-là, monsieur.

Ce que nous apprécions, quand nous lisons votre chronique, c'est votre volonté – elle est délibérée – d'éviter l'éreintement. A certains qui regrettent la rosserie d'un Laurent Tailhade ou celle d'un Léon Daudet, vous répondez que *« mieux vaut garder le silence sur les tentatives qui nous paraissent manquées »*. Vous méprisez, dites-vous encore, *« la castagne pour la castagne, les pancraces de vieux jeunes gens bedonnants et rogues »*.

Ce qui compte avant tout à vos yeux, c'est l'œuvre, point l'auteur. Vous vous révélez en cela le disciple de Paul Valéry, à qui l'on demandait un jour de parler de Racine et qui répondit : *« Je parlerai de* Phèdre ! »

Cette attitude, ce choix, me paraissent d'autant plus méritoires que, bien mieux qu'un autre, vous disposez de tous les atouts pour écraser quelque auteur que ce soit sous l'ironie du sarcasme. Il n'est que de lire vos livres pour s'en convaincre.

Comme vous savez envoyer au tapis les idées reçues ! Comme vous vous moquez des gens en place ; comme l'ironie devient facilement chez vous de la férocité ! Comme vous vous entendez à l'art du pamphlet !

Dès 1969, dans votre livre *Finie la comédie*, vous réglez leurs comptes aux intellectuels englués dans la queue de mai 1968. Pourtant, vous vous êtes senti à l'unisson de leurs idées. *Le Monde*, dont vous avez toujours fait vôtres les opinions, s'était, en ce temps-là, révélé le porte-drapeau du plus fol élan qui eût secoué la société française depuis février 1848. Je me rappelle que, dans ce studio 112 de la Maison de la radio d'où nous dirigions la grande grève de l'ORTF, c'était *le Monde* que nous nous arrachions dès que les huissiers – en grève eux aussi – nous l'apportaient au début de l'après-midi. S'il m'en souvient, le tirage de votre journal atteignit ces semaines-là des sommets insoupçonnés. Ses tribunes s'ouvraient à des jeunes gens inconnus dont soudain le nom était sur toutes les lèvres. Et quel choc lorsque nous avons lu, sur toute la première page, ce titre, d'ailleurs erroné : « Le général de Gaulle est parti pour Colombey-les-Deux-Eglises ! »

Celui qui n'a pas vibré, ne fût-ce qu'un moment, en mai 1968 n'a pas connu les jouissances puissantes et douces tout à la fois que peuvent procurer les illusions.

Jeux de massacre

EN marge d'un plan de Versailles qui lui avait été proposé, Louis XIV écrivit : *« Il y manque un peu d'enfance. »* C'est cette enfance-là qui fait défaut à bien des adultes. Seulement, il faut savoir terminer un rêve. J'en connais qui s'y refuseront toujours. Cheveux blanchissants, rides profondes creusant leur visage de prophètes déchus, ils ont choisi de rester toute leur vie les grands enfants de mai.

Vous, il ne vous a fallu qu'une année pour comprendre, dégager le bon grain de l'ivraie. Lucidité remarquable, presque redoutable, propre à conforter le dédain que vous portez à la politique et aux politiques qui, eux, restent trop souvent durant une vie entière prisonniers de l'erreur d'un jour.

Pamphlétaire-né, vous l'êtes encore dans ce roman si savoureux, *la Légende du siècle*, où tout se mêle, de la réalité et de l'imaginaire, où vous refaites l'histoire par la vision d'un octogénaire sorti de pied en cap de votre ricanement – merci, François Mauriac – et qui, interviewé avec opportunité par Jacques Chancel dans la nef de l'église Saint-Germain-des-Prés, se vantait d'avoir connu Staline, Blum, Gide, Hitler, Mussolini, Blanchette Brunoy, et avoir découvert à toutes ces rencontres une saveur identique quoique parfois contradictoire. Dans ce même livre, Gide et Staline se retrouvent – j'allais dire, mon Dieu, comme cul et chemise – dans une soirée d'homosexuels moscovites, non sans plaisir, dites-vous. Pamphlétaire, vous l'êtes toujours quand vous nous proposez *les Grands de ce monde*, lorsque vous faites trinquer de Gaulle en mai 1968 – toujours mai, toujours 68 – avec un garde républicain, au gros rouge, s'il vous plaît, et à la station de métro Balard, alors que tous croyaient parti pour Baden-Baden l'homme du 18 juin.

Pamphlétaire enfin, vous l'êtes à part entière lorsque vous offrez à un public intrigué mais ravi cet opuscule intitulé *Tout fout le camp*, écrit à la manière de *Démocratie française*, et que vous signez Hazard d'Estin. On se perd en conjectures sur les raisons qui vous ont fait choisir cet étrange pseudonyme.

La grande kermesse de 1936

MAIS, avec vous, il faut toujours prendre garde. L'éclat de rire grince toujours un peu. Et la tendresse perce tout à coup au moment où elle déconcerte le plus. J'ai aimé votre *Eté 36*. J'ai admiré que, dans ce roman, vous vous soyez fait historien, car en 36 vous n'aviez pas encore tout à fait l'âge de raison et vous n'avez donc pu faire appel à vos souvenirs. Ce face-à-face, sur une plage bretonne, de la France de Maurras avec celle de Léon Blum, cet antagonisme logique qui parfois se change en connivence, jusqu'à faire communier les amateurs de thé de Chine avec les habitués du petit vin blanc, cette héritière d'un grand nom que vous montrez redevable à un prolétaire de plaisirs ignorés, l'amour-passion né à l'ombre du drapeau rouge et au son de l'accordéon : ce fut bien cela aussi la grande kermesse de 1936 qui voulut rendre enfin palpable la proposition de Saint-Just selon laquelle le bonheur devait être une idée neuve en Europe.

Vous êtes reçu sous cette coupole, monsieur, cinquante années après cet autre rêve éveillé. Voyez-vous, pour célébrer les premiers congés payés de l'histoire, nous aurions dû, vous et moi, arriver quai Conti montés sur un tandem, réplique de ceux qui s'élancèrent alors sur les routes, leurs détenteurs voulant heureusement méconnaître que tout bonheur se paye en ce monde et que, au-delà du Rhin, un dictateur se préparait déjà à faire voler en éclats tout ce que nous aimions et avant tout la liberté.

Il a fallu bien des efforts pour qu'elle renaisse, cette liberté, de ses cendres. Vous y avez contribué. La liberté a besoin d'hommes libres et, libre, vous n'avez jamais cessé de prouver que vous l'étiez.

Libre est votre personne qui ne fut jamais inféodée à quiconque. Si votre générosité vous porte vers la gauche, vous n'avez jamais – qualité bien rare – signé une pétition et vous n'avez jamais adhéré à un parti. Vous saviez à l'avance que vous y seriez à l'étroit, trop lucide vraiment pour vous plier aux statuts ou aux dogmes. Vous ne croyez pas aux potions magiques. Vous pensez que, s'il existait un moyen idéal de régir les sociétés, cela se saurait. Vous n'en jetez pas pour autant l'anathème sur les tenants des idéologies en ismes. Vous êtes tolérant, monsieur, et vous avez bien raison de l'être. Il faut que nous ayons des opinions, mais nous devons toujours chercher dans celles des autres tout ce qui peut nourrir les nôtres.

Nous avons admis longtemps que l'impertinence était l'apanage des écrivains de droite. Quel soulagement de vous voir démontrer le contraire !

Vous voudriez prouver que l'on peut croire dans le progrès tout en ayant une plume. Prouver que l'on peut ne pas partager le scepticisme des écrivains de droite tout en ayant une plume. Vous jugez trop souvent empâtée la littérature de gauche. Vous voudriez lui rendre un peu de grâce. Soyez tranquillisé : vous lui en avez rendu beaucoup déjà.

Vous avez longtemps suivi Sartre, parce que vous estimiez qu'il a posé de bonnes questions, alors – vous le reconnaissez – que ses réponses restent souvent faibles. Poser de bonnes questions : voilà sans doute pour vous l'essentiel.

Au fond, vous n'êtes pas loin, comme Renan, de considérer la vie sous le point de vue d'une *« bienveillante ironie universelle »*.

Un contestataire élégant, a-t-on dit de vous. Et il est vrai que, même lorsque vous sortez de chez vous, un accordéon attaché à l'épaule, vêtu d'un chandail que vos amis ont vu parfois troué aux coudes, vous restez le descendant de cette dynastie bourgeoise qui a donné déjà deux secrétaires perpétuels à l'Institut.

Vous le demeurez lorsque vous enfourchez votre grosse moto. La conduirez-vous jusque dans nos cours et, pour la première fois, votre casque rouge antichoc viendra-t-il rejoindre au vestiaire les bicornes dessinés par David ? On peut tout attendre de votre goût de la farce. Gare aux bustes de marbre qui ornent nos antichambres ! Ils pourraient recevoir bientôt quelque moustache non prévue par le sculpteur.

Affinités

JE ne vous reproche qu'une chose, monsieur : imitateur brillant qui caricaturez si bien de la voix et du geste vos amis comme vos ennemis, vous ne m'avez pas encore pris pour cible. J'attends. Peut-être est-ce la facilité de l'entreprise qui jusqu'ici vous a retenu.

Vous auriez plu à Jacques de Lacretelle, écrivain parfait, amoureux éperdu de tout ce qui était littérature. Je le revois à nos séances du jeudi, haut de taille, superbe d'allure, penché vers nous comme pour nous écouter, lui qui entendait si mal, ouvrant très grands les yeux comme pour nous regarder, lui qui n'y voyait plus. Il vous eût aimé parce que nul mieux que lui ne s'entendait à repérer les écrivains authentiques et parce que, autant que vous, il se voulait indépendant et soucieux de courtoisie.

En vous écoutant à l'instant tracer son portrait, je me suis dit parfois qu'il s'agissait d'un autoportrait. Il est pourtant entre vous une notable différence. Cette angoisse qui nous étreint presque tous de ne laisser aucune trace sur cette planète, le terrien Jacques de Lacretelle la combattait en s'attachant aux bois, aux champs et aux pierres, cependant que vous anticipez sur votre heure dernière en goûtant, votre chevelure de pâtre grec flottant au vent, le passage éphémère qu'est le sillage d'un bateau, aussi vite refermé qu'il s'est ouvert.

Vous vous retrouvez non pas dans votre façon d'écrire, mais dans l'attention que vous portez à la façon d'écrire. Du style de Jacques de Lacretelle, vous avez dit tout de ce qu'il fallait dire. Du vôtre, nous apprécions l'art de jouer, de jongler parfois avec les mots, les trouvailles heureuses directement issues du verbe, suivies sans que cela choque par une phrase dont pourrait se réclamer un ciseleur.

L'adieu de Jean-Jacques Gautier

UN discours de réception n'est pas un exercice de psychanalyse. Je m'en voudrais pourtant d'avoir pu laisser croire, parce que je me suis étendu sur votre gaieté et vos allures parfois de joyeux drille, qu'il n'existe en vous que cet aspect-là. Je n'oublie pas la filiation Poirot, le secret que vous cultivez si volontiers, les tourments, les contradictions, les scrupules qui parfois vous déchirent. Mais comme vous êtes avant tout homme de bonne compagnie, c'est à vos livres que vous les réservez, point à vos amis.

J'évoquais tout à l'heure Jean-Jacques Gautier. Quand vous vous êtes présenté, nous le savions malade et il se savait perdu. Il était de vos partisans, et des plus ardents. Huit jours avant l'élection qui devait décider de votre sort, il a de son lit demandé à Gladys, son épouse, du papier et une plume. Avec cette merveilleuse simplicité que nous lui connaissions, il s'est expliqué :

« J'ose espérer que Poirot-Delpech sera élu. Dans une semaine, je crains de n'être plus à même d'écrire l'article pour le Figaro. » Alors il l'a écrit. Huit jours avant, il a pu connaître votre élection, s'en réjouir, découvrir son article intitulé « Toujours fidèle à lui-même », et soupirer : *« J'ai bien fait. Aujourd'hui, je n'aurais pas pu. »*

Voilà beaucoup de chance encore, monsieur. Se découvrir le dernier sujet, l'ultime préoccupation, l'effort suprême d'un Jean-Jacques Gautier, ce n'est pas donné à tout le monde.

« C'est que Poirot-Delpech est un écrivain. Voilà pourquoi nous l'avons élu. » Ainsi se terminait l'article de Jean-Jacques Gautier.

A cela je n'ajouterai rien, sinon ceci : soyez le bienvenu, monsieur, parce que vous nous manquiez.

THÉATRE

« Le procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tse-toung », au Théâtre de l'Aquarium

Jeanne, Mao, et après ?

Jean-Louis Benoit a écrit et mis en scène ce spectacle au titre déroutant. Erudit, vif, c'est une fantaisie fort drôle.



BRIGITTE ENGUERAND

Jean-Louis Benoit s'empare de deux destins, de deux hérétiques face à leurs juges et ne fait qu'une seule femme de Jeanne d'Arc et de Jiang Qing, veuve de Mao Tse-toung. Cela donne une pièce, sorte de fantaisie qui se nourrit de tragédie et de pur comique, aux dialogues saisissants :

« Où êtes-vous née ?

– A Domrémy, dans la province du Kuang-Tung.

– Quand avez-vous rejoint le saint Parti communiste ?

– J'ai adhéré au Parti communiste quand les Japonais sont entrés dans Orléans. J'ai toujours suivi la ligne de notre seigneur »

Pendant une heure et quarante minutes, Jeanne, veuve de Mao, interprétée par Karen Rencurel placée dos aux spectateurs, va devoir s'expliquer devant trois juges, mi-ecclésiastiques, mi gardes rouges juchés sur un autel-podium. Pendant les moments d'intense désarroi, sa voix nous est transmise par un micro ; dans les instants de révolte, de rébellion, elle nous parvient nue, déchirante.

L'interrogatoire d'une femme en rupture de ban avec l'autorité permet à Jean-Louis Benoit de s'interroger sur le dogme, civil ou religieux, sur l'infaillibilité des systèmes orthodoxes et la dissidence qu'ils génèrent toujours. Evidemment, une telle entreprise ne peut que s'accompagner d'outrances, de raccourcis abusifs ou même parfois de quelques instants de bavardage un peu ennuyeux. Mais cela nous vaut un morceau de bravoure irrésistible du premier juge (André Chaumeau), aussi rond que drôle, qui, dans une confession inattendue, rendue possible par l'absorption de deux cachets de valium, avoue avoir rangé une fois pour toutes son Marx *« dans [ses] chiottes, pardon,* [sa] *chambre à coucher »* et préfère désormais écouter à fond dans son walkman l'opus 127 de Beethoven.

On entre alors en pleine crudité, celle des êtres, mais celle aussi du décor (signé de Patrick Yvernat et de Jean-Louis Benoit) et des lumières (Gérard Poli). Jean-Louis Benoit veut nous faire revenir des illusions de ce qu'il appelle *« les multiples hypothèses chinoises »* des années 60. Il y réussit d'autant mieux que son spectacle est, sinon abouti, au moins extrêmement soigné, intelligent.

OLIVIER SCHMITT.

★ *Théâtre de l'Aquarium.* Cartoucherie de Vincennes. Jusqu'au 29 mars à 20 h 30, du mardi au samedi. Matinée à : dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61.

MUSIQUE

Création à l'Opéra de Nancy : « le Rapt de Perséphone »

Un mythe toujours renouvelé

Après Monteverdi, Lully, Saint-Saëns et Stravinski, un jeune compositeur, André Bon, s'attaque au mythe de Perséphone. Son opéra vient d'être créé à Nancy.

Le mythe de Perséphone (la Proserpine des Romains), fille de Zeus enlevée par Hadès, qui l'épousa et la fit régner sur le royaume des ombres – mais dut se séparer d'elle ensuite chaque année au printemps, – a fourni un excellent sujet d'opéra à nombre de compositeurs, parmi lesquels Monteverdi, Lully, Saint-Saëns et Stravinski.

Comme l'œuvre de ce dernier, écrite en 1934, sur un livret d'André Gide, n'occupe qu'une demi-soirée, André Bourseiller, directeur de l'Opéra de Nancy, a imaginé de commander, pour compléter le spectacle, une œuvre de dimension semblable, sur le même sujet, à un écrivain dont on connaît le goût pour le théâtre lyrique, Dominique Fernandez, et à un compositeur, André Bon (né en 1946), dont le langage généreux semblait convenir à cette entreprise.

Dominique Fernandez a situé l'action dans la Sicile d'aujourd'hui. Hadès est un industriel qui règne sur les profondeurs : il exploite le pétrole de la région de Gela. Déméter est une matrone autoritaire, gardienne des traditions.

Sa fille Perséphone est déchirée entre le poids des coutumes ancestrales qu'elle quitte et celui du monde des affaires qu'elle subit auprès d'un mari passionnément aimé. C'est seulement dans le rapt exigé de son fiancé, puis de son époux, qu'elle satisfait sa soif d'absolu. Cet instant ineffable, il faut le renouveler chaque année pour vivre un peu entre deux séjours chez des morts d'une espèce différente.

Tourné davantage vers l'expression d'une problématique contemporaine que vers une exacte transposition du mythe, le livret possède l'avantage d'être écrit dans un langage assez clair et ramassé pour se prêter à la mise en musique ; Dominique Fernandez a prévu plusieurs duos, un trio et même un quintette selon les règles du genre ; les sept scènes, nettement caractérisées, offrent des situations lyriques éloquentes au-delà de la compréhension de chaque phrase, toujours aléatoire dans l'opéra.

Les conditions étaient donc réunies pour produire un véritable opéra, et, si l'on pouvait attendre beaucoup d'un musicien comme André Bon, sa partition a donné raison aux espérances les moins réservées. Le ton est ample et lyrique de bout en bout, avec juste ce qu'il faut de repos pour éviter la saturation.

Chaque tableau est dressé selon une thématique propre (mais certaines formules caractéristiques circulent d'une scène à l'autre) et doté d'une distribution orchestrale différente, avec prédominance, éventuellement, d'un instrument ou d'une famille.

L'écriture de l'orchestre, tantôt harmonique, tantôt contrapuntique, révèle le double héritage de Messiaen et de l'école de Vienne. On y trouve aussi des techniques empruntées à l'électro-acoustique : boucles, effets de masses. C'est une fresque dont les détails sont intéressants à examiner de près : la construction d'ensemble révèle une rare rigueur, et la richesse permanente du tissu sonore est jugulée intérieurement par une grande économie de procédés.

La mise en scène de Pier-Luigi Pizzi est moins frappante que pour la *Perséphone* de Stravinski, donnée en première partie, évoquant à la fois les fresques antiquisantes de Maurice Denis et l'esthétique japonaise, bien qu'il s'agisse, à l'évidence, d'une prolongation de la même idée. Mais elle a le mérite d'être discrète et efficace.

L'excellence de la distribution vocale a sa part dans la réussite de cette création : Elena Vassilieva (Perséphone) joint la beauté du timbre à l'égalité d'un registre de soprano lyrique et à la puissance ainsi qu'à une rare sûreté d'intonation ; Jocelyne Taillon a trouvé en Déméter un rôle à sa mesure et le ténor Joseph Evans ne le cède en rien à ses partenaires. Les deux rôles de coryphée sont parfaitement tenus par Julie-Louise Stancer et Patricia Garnier.

Mais il faut souligner la véritable performance des chœurs et de l'orchestre dirigé par Jérôme Kaltenbach, car si la partition d'André Bon n'offre rien d'irréalisable, elle n'en demande pas moins un effort d'adaptation et une disponibilité dont on n'est pas prodigue dans les théâtres.

GÉRARD CONDÉ.

★ *Prochaines représentations* : à Nancy le 30 janvier et le 1er février, puis à Orléans les 10 et 12 février. Diffusion sur France-Culture le 14 mars.

NOTES

An 2000 : le compte à rebours est commencé

Samedi 31 janvier à 20 h 15, le président de la République devait déclencher le compte à rebours. D'une simple pression du doigt, il mettra en marche l'horloge atomique qui, au pied du Centre Pompidou, indiquera aux passants, à la seconde près, le temps qui reste avant l'aube du troisième millénaire. Au moment où François Mitterrand appuira sur le bouton, *407 655 400 secondes nous sépareront du vingt et unième siècle. Un mythe chasse l'autre.* Celui de l'an 2000, usé jusqu'à la corde, a fait place à celui du « décompte » qui précède l'envol des fusées.

Ce chronomètre géant a été conçu par Alain Domingo et François Scali, du groupe Nemo. Ils lui ont donné un nom – le Génitron, – souvenir du journal de Roger-Marin Courtial des Péreires, personnage fabuleux inventé par Céline. Tout est prévu pour que la machine soit d'une précision redoutable. Ses improbables défaillances seront automatiquement corrigées sans intervention humaine. L'opération, financée par la Fondation Cointreau, a coûté 1 million de francs, soit 0,25 centime la seconde. Mais le groupe industriel entend rentrer dans ses frais. Aussi, une carte postale, compostable, sera vendue 10 F. Elle permettra au curieux de conserver une trace horodatée de sa visite. Au-delà du remboursement, les fonds supplémentaires collectés permettront à la Fondation de subventionner des jeunes artistes. Mais il existe d'autres comptes à rebours. Le président de la République sera peut-être curieux de savoir qu'au moment où il mettra en mouvement le Génitron, il lui restera 38 880 000 secondes avant de terminer son septennat.

E. de R.

PHOTO

Yves Guillot chez Agathe Gaillard

L'intensité du presque rien

Personnage singulier, au verbe ésotérique, Yves Guillot prend la photographie au sérieux ; il épie ce qu'elle lui révèle et, sans tricher, tente d'explorer le dedans des choses.

Cadrant au cordeau, comme sur une table de dissection mentale, l'œil aiguisé d'Yves Guillot détaille sans psychologie, comme en suspens, ce que personne d'autre ne voit.

Arceau ou potence, peut-être aussi simplement découpe géométrique, un rond noir suspendu en l'air apparaît beaucoup plus intriguant qu'anodin. Affrontant la matière (l'épaisseur, la lumière, le grain), mais aussi l'immobilisme des lieux, la beauté concentrée des objets isolés, Guillot visualise son œil qui rêve sur un corps lisse, ou un chien couché dont il retient la tache sur le seuil d'une porte. Ce qui semblait clos, muré, obtus, s'éclaire et s'ouvre.

Au regard de sa dernière exposition, voilà un an chez Claudine Bréguet, Yves Guillot a affiné sa lecture des choses et des instants, mais aussi des formes et des structures qui aident à s'évader. Ce qui est photographié compte moins que la façon dont on regarde ; dans la recherche de l'expression juste, il n'y a pas de sujet mais seulement des visions.

Assistant de Jean-Claude Lemagny à la Bibliothèque nationale en 1985, Yves Guillot est né en 1951 et travaille actuellement pour la DATAR. Par sa prédilection pour l'arabesque des grilles en fer forgé où se dessine sans à-coups l'alternance d'ombre et de lumière, l'élimination courageuse du sujet, l'omniprésente citation du cadre, signalé par celui de la fenêtre ou du tableau, son approche est typique d'une photographie qui réfléchit sur elle-même. De mutilations subreptices en glissements indistincts, il capte sans tension, d'un œil impollué, l'intensité du presque rien, à l'exemple de ce bout de mégot perché dans le vide, cet encrier vide au centre d'une lourde nappe brodée, et, bien sûr, cette chaise de jardin observée en surplomb comme auraient pu la surprendre Kertesz, Frank ou Ralph Gibson, dont Guillot a hérité le goût des associations inconscientes.

Tirées par ses soins pour la première fois depuis huit ans, les trente images réalisées en un an, dont certaines ultra-dépouillées, prouvent que les choses, au fond, n'existent que dans la mesure où le regard, sous prétexte d'objectivité, en leur prêtant attention, les invente.

PATRICK ROEGIERS.

★ Yves Guillot, « Acajou », galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris, jusqu'au *15 février.*

LETTRES

Le prix Pierre-Lafue à Guillaume de Bertier de Sauvigny

Le jury de la Fondation Pierre-Lafue, que préside M. Louis Joxe, a décerné à l'unanimité son prix annuel à M. Guillaume de Bertier de Sauvigny, auquel on doit de nombreux ouvrages consacrés pour la plupart à la Restauration, pour son livre sur Metternich récemment paru aux éditions Fayard. Il a été remis à l'auteur au cours d'une réception, le mercredi 29 janvier, à la mairie du VIe arrondissement de Paris par M. Jean Marin, ancien PDG de l'agence France-Presse.

ARCHÉOLOGIE

L'exil de l'éphèbe d'Agde

En septembre 1964 fut trouvée au large d'Agde, par le Groupe de recherche archéologique subaquatique et de plongée de la ville, une superbe statue antique en bronze, en assez bon état, représentant un adolescent. Baptisée « l'éphèbe d'Agde », cette œuvre de la période hellénistique, attribuée à l'école de Lysippe (quatrième-troisième siècles avant Jésus-Christ), fut envoyée à Paris pour restauration. Le travail est de longue date terminé, mais le jeune homme de bronze est toujours dans la capitale.

Le musée du Cap-d'Agde, conçu entre-temps, est prêt pour le recevoir. Les édiles régionaux assurent régulièrement que *« la statue va revenir »*. Mais quand, s'interrogent les archéologues du cru, soutenus par une opinion publique locale qui s'irrite de plus en plus de voir que Paris, déjà si riche en trésors d'art méditerranéens, retient encore le seul de quelque importance détenu par les Agathois.

J.-P. P.-H.

ROCK

Frankie Goes to Hollywood, à Bercy

Coup de poing

Au début du mois de décembre, sur les murs de Paris, les affiches annonçaient, pour les 1er et 2 février, Frankie Goes to Hollywood au Palais omnisports de Bercy. L'année n'était pas passée que le concert affichait déjà complet.

En l'espace de trois ans (dont une année sabbatique) et deux albums (dont un double), les cinq fameux de Liverpool ont cumulé les records. L'histoire est courte mais fulgurante.

En un premier temps et coup sur coup : deux 45 tours (*Relax* et *Two Tribes*) flanqués de deux vidéo-clips interdits sur la BBC et MTV. D'entrée, sur fond de bacchanales et de curée apocalyptique opposant Reagan à Tchernenko, le groupe annonçait la couleur : gay et provocante. S'installant en tête des hit-parades de la planète, il inondait au passage les plages de l'été 1984 de ses slogans imprimés sur tee-shirt.

Les chiffres : le 3 juillet 1984, *Relax* et *Two Tribes* occupent les deux premières places du classement des 45 tours. Seuls précédents en la matière : Presley et les Beatles ...et encore, pas en début de carrière. C'est la première fois que les deux premiers 45 tours d'un groupe sont certifiés platine (plus d'un million d'exemplaires). Quatrième best-seller historique en Grande-Bretagne, *Relax* a dépassé les cinq millions de copies en ventes mondiales. Depuis *My Way*, de Franck Sinatra, en 1969, jamais un 45 tours n'était resté classé aussi longtemps (cinquante semaines) dans les hit-parades. Ils avaient montré le haut, on attendait de voir le bas. D'autant que la rumeur se propageait selon laquelle le groupe n'était autre qu'un coup monté par Trevor Horn, ancien musicien baba de Yes recyclé en producteur génial. Pour l'anedocte en forme de pied de nez, le premier méga-tube de ce dernier avait pour titre *Video Killed the Radio Stars.*

On décida, en conséquence, de placer haut la barre, et le premier album, *Welcome to the Pleasuredome*, fut double. Là encore, on n'avait pas vu ça depuis 1969 et le premier double 33 tours de Chicago Transit Authority. Succès total : un million en commande et deux autres hits (la chanson titre et *The Power of Love*). Frankie refaisait l'histoire du rock en dix leçons et quatre faces : mélodies pop, rythmique funky, guitares hard-rock, tempos disco, synthés techno, climats planants, le tout agrémenté de militantisme gay sur des chansons dont le format moyen dépassait les six minutes sans être verbeux. Une manière de révolution sur la bande FM. Pour preuve de la pluralité de ses références, le groupe reprenait sans honte *Born to Run*, de Bruce Springsteen, et *War*, de Edwin Starr, qui restent des morceaux de bravoure sur scène.

C'était en somme la saveur des années 60 revue par la technique des années 70 et corrigée par le son des années 80. Ce son énorme, antédiluvien, imaginé par Trevor Horn pour devenir la marque de son label ZTT (Zang Tuum Tumb), identifiable entre toutes et reconnue par ABC, Propaganda, Art of Noise et Grace Jones avec le même succès.

Sorti depuis peu, le second album a pour titre *Liverpool*, et *Rage Hard*, la chanson qui en est extraite, suit les traces des précédentes dans les hit-parades. Réalisé cette fois par Stephen Lipson, le compère de Trevor Horn, il reproduit les mêmes schémas : qualité et inspiration égales, surprise en moins. *« Les années 80 ont été marquées par les producteurs*, reconnaît Trevor Horn, *parce qu'avec les nouvelles machines on découvrait de nouvelles techniques. Mais à présent on les a maîtrisées : il n'y a plus grand-chose à inventer. Il est difficile de savoir ce que le public attend quand on voit ce qui marche. Alors je crois que l'on va bientôt revenir à quelque chose de simple. Les compositeurs vont de nouveau avoir la vedette. »*

Holly Johnson (le chanteur), Paul Rutherford (le danseur) et leur bande, augmentée de deux musiciens, sont en tout cas revenus à plus de simplicité sur les planches. Fini l'imagerie et la mise en scène fellinienne. De même, si le nouveau slogan : *« Frankie dit : utilisez des préservatifs »*, s'aligne sur la campagne officielle d'information contre le SIDA en Grande-Bretagne, le militantisme de la première heure dépasse le cadre gay pour toucher au social et rejoindre le mouvement Red Wedge.

Le show, on l'a vu à Wembley au début du mois de janvier, repose essentiellement sur les éclairages et quelques explosions pyrotechniques. Seul accessoire : un gigantesque poing qui sert d'estrade à la batterie. Au-delà du symbole, la musique, tonitruante, en a la forme.

ALAIN WAIS.

★ Le dimanche 1er février à 17 heures et le lundi 2 à 20 heures à Bercy ; le 25 à Nice.

★ *Disque chez Island, distr. RCA-Ariola.*

Le XXIe MIDEM

Création d'un fonds de garantie pour le financement de la production phonographique

Après avoir rassemblé jeudi 29 janvier, en un même spectacle, James Brown, Al Jarreau, The Judds, Rose Royce, Véronique Sanson et Kim Wilde, le XXIe MIDEM s'est achevé.

Les affaires ont été fructueuses entre éditeurs et producteurs, et les professionnels français ont profité de l'occasion pour parfaire leur regroupement au sein du Bureau de liaison interprofessionnelle de la musique (BLIM) et à travers les nouveaux mécanismes de production.

C'est ainsi que la Fondation pour la création et la diffusion musicale et sonore et l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles (IFCIC) ont signé une convention portant sur la création d'un fonds de garantie qui facilite les prêts bancaires.

Cette convention élargit à la production musicale et vidéo-musicale les procédures développées jusqu'ici dans le cadre du financement pour le cinéma et l'audiovisuel.

Au cours d'une conférence de presse au Palais des festivals, M. Jean-Loup Tournier, directeur général de la SACEM et porte-parole du BLIM, a annoncé que l'application de la loi du 3 juillet 1985 sur la copie privée devrait rapporter en 1987, à l'ensemble des professions musicales, les sommes de 80 millions de francs pour la copie privée sonore et de 120 millions pour la copie privée audiovisuelle, grâce à la redevance sur les supports magnétiques vierges.

C. F.

هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CALIGULA, Epée de Bois (48-08-39-74), sam. 20 h ; dim. 15 h 30.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), sam. 21 h ; dim. 15 h. Dans la solitude des champs de coton.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. à 14 h 30 + 20 h 30 : Ballet Van Dantzig Balanchine.

SALLE FAVART (42-96-06-11), Ballet : sam. à 20 h 30 : Bal à la cour de Louis XIV (Dir. musicale : William Christie) ; Concerts : sam. à 15 h : Concert Radio-France.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), dim. à 14 h 30 ; Turcaret ; dim. à 20 h 30 ; sam. à 14 h : le Songe d'une nuit d'été ; sam. à 20 h 30 : Littéraire 2 : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer ; Théâtre Gémier : dim. à 15 h : les Désossés.

PETIT ODÉON (43-25-70-32). Relâche.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : les Voix intérieures ; Cinéma : sam. à 14 h 30, dim. à 20 h : Pain, amour et fantaisie, de L. Comencini (v.o.) ; le Règne de Naples, de W. Schroeter (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Cinéma/Vidéo : sam. à dim. : Cinéma et littérature au Japon : Se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : à 13 h : L'illustration ou la mémoire d'un siècle, de R.J. Bouyer ; 16 h : Mythes en stock, de M.J. Putmans ; 19 h : De la sainteté, de J.M. Berzosa ; Vidéo/Musique : 13 h : la Chauve-Souris, de J. Strauss ; à 16 h : Musique traditionnelle du Japon ; à 19 h : Peter Grimes, de Britten ; sam. 18 h : Cinéma japonais des avant-gardes ; Concert/Spectacles : dim. au Musée d'art moderne, à 16 h : Composition d'aujourd'hui à l'ARC (une heure avec les solistes de l'EIC : D. Lorrain, M. Koosar, A. Vinao).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. 20 h 30, dim. à 15 h : l'Opéra de quat'sous.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam (dern.) à 20 h 45 ; les Crachats de la Lune ; Musique : sam. à 18 h 30 (Haydn, Beethoven, Janacek) ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'or, sam. 20 h 45 : la Princesse blanche.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17), sam. 20 h 30 : la Divine Clownerie.

ANTOINE (42-08-77-71), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30 : Contes de Maupassant.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), salle L. Jouvet, sam. 20 h 30 : le Désir sous les ormes ; salle Ch. Bérard, sam. 20 h 30 : Je t'embrasse, pour la vie.

BATACLAN (47-00-30-12), sam., dim. 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

CARTOUCHERIE, Th. de la Tempête (43-28-36-36), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : la Dernière Bande ; II : sam. 20 h 30, dim. 16 h : Homme.

AQUARIUM (43-74-99-61), sam., dim. 20 h 30 : le Procès de Jeanne d'Arc, veuve de Mao Tsé-toung.

ÉPÉE DE BOIS (48-08-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h 30 : Caligula.

CITÉ INTERNATIONALE (45-85-38-69), Galerie, sam. 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, sam. 20 h 30 : la Leçon des ténèbres ; Grand Théâtre (D., L., Mar.,) 20 h 30 : la Nuit des rois.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 20 h 30, dim. à 15 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Un enfant dans la guerre.

DIX HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30 : la Magie d'Abdul Alafrez.

THEATRE-18 (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : SOS.

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), sam. 20 h 45, dim. à 14 h 30 : la Princesse blanche.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30 : Jeune couple.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), sam. 20 h 30 : l'Arrêt de mort ; 22 h 30 : Une femme légère.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 19 h : Cabaret Berlin 30 (dern.) ; sam., dim. 20 h 30 : l'Amour en pièces.

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h, dim. 17 h : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Un beau salaud.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-20-60-56), sam. 21 h, dim. 15 h : Bonsoir maman.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 19 h : Sir Gawain and the Green Knight ; 21 h : Master Harold and the boys.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : la Dragne ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-94-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 45 : l'Escargot.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : le Guichet ; 20 h 30 : Naître ou ne pas naître.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), sam. 21 h ; dim. 16 h : Arromanches.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LIERRE THEATRE (45-85-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : sam. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Kou par Kou. – II : 20 h : Thérèse Desqueyroux ; 21 h 45 : On répète Bagatelle.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 16 h 30 + 21 h, dim. 15 h 30 : Deux sur la balançoire.

MANEBO (43-38-29-25), sam. 19 h : la Nuit et le Moment (dern. le 31).

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h 15, dim. 15 h 30 : Fool for love ; 22 h : Savage love.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : la Galipette.

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), sam. 21 h, dim. 15 h : l'Effet Glapion.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Ce sacré bonheur. Petite salle, sam. 21 h, dim. 16 h : Conférence au sommet.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Yeux d'Agathe.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.

L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : la Poursuite amoureuse.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), sam. 21 h : Une mouche dans la tête.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), sam. 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Images de Mussolini en hiver.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 17 h 15 : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Edda Gabler.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h + 21 h, dim. 15 h : Chat en poche.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), sam. 19 h : Brèves inquiétudes dans une chaise longue ; sam. 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SALLE M.-L.-KING (43-70-48-98), sam. 20 h 30 : Hôtel d'Eonne (dern. le 31).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 19 h + 21 h 30 : les Seins de Lola.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Antigone ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; sam. 20 h 30, Dim. 17 h : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. 13 (45-88-16-30), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Derniers masques.

TH. 14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), sam. 20 h 45, dim. 17 h : les Rêves de Lolita et Laverdure.

TH. DU LIERRE (45-86-55-83), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Electre.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39), sam., dim. 20 h 30 : les Brumes de Manchester.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Conversations après un enterrement.

TH. DES 50 (43-55-33-88), sam. 20 h 30 : Parle pas comme ça tu t'fais du mal.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone.

TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, sam. 20 h 30, 15 h : Mon Faust ; Petite salle, dim. 20 h 30, dim. 15 h : les Enchaînés ; sam., dim. 18 h 30 : Voyage au bout de la nuit.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : Babibourn.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : les Taupes niveaux.

Samedi 31 janvier- Dimanche 1er février

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 31 JANVIER

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Melting pot de documents non présentés ; 17 h, Les yeux brûlés, de L. Roth ; Carte blanche à P. W. Glenn : 19 h, Paula, de R. Mate ; 21 h, Fenêtres sur New-York, de G. Willis (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 1er FÉVRIER

15 h, Johnny Guitare, de Nicholas Ray (v.o.s.t.f.) ; Carte blanche à P. W. Glenn : 17 h 15, Dora Nelson, de R. Guissart ; 19 h 15, L'homme qui n'a jamais existé, de SR. Neame (v.o.s.t.f.) ; 21 h 15, Hommage à Fred Wiseman : Canal Zone.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 31 JANVIER

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Paysans noirs, de G. Régnier ; Hommage à Gaumont : 17 h, La lune dans le caniveau, de J. J. Beineix ; 19 h 30, La petite bande, de M. Deville ; 21 h 15, Carmen, de F. Rosi (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 1er FÉVRIER

15 h, Hommage à la Cinémathèque des armées : Films allemands ; 17 h, La légion ; Hommage à Gaumont : 19 h, Subway, de L. Besson ; 21 h, Et vogue le navire, de F. Fellini (v.o.s.t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Cinéma et littérature au Japon

SAMEDI 31 JANVIER

14 h 30, Tableaux troubles/Eaux troubles, de T. Imai ; 17 h 30, Croissance, de H. Gosho.

DIMANCHE 1er FÉVRIER

14 h 30, Cinéma pour les jeunes : Kiku et Isamu, de T. Imaï ; 17 h 30, Serment rompu/Le pari, de K. Ichikawa ; 20 h 30, Rashomon, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

L'AMIE MORTELLE (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Images, 18e (45-22-47-94).

AMERICAN WARRIOR II (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Napoléon, 17e (43-67-63-42).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE BEAUF (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUE VELVET (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BONS BAISERS DE LIVERPOOL (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (43-32-91-68).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CHARLOTTE FOR EVER (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LE CHEVALIER A LA ROSE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

COMME UN CHIEN ENRAGÉ (A., v.o.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

DÉSORDRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-47-57-47).

LES DIAMANTS DE L'AMAZONE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

EMMANUELLE V (Fr.) (**) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-05-06-07).

L'ÉTAT DE GRACE (Fr.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ÉTRANGÈRE, (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FAUBOURG SAINT-MARTIN (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; UCG Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA FOLLE JOURNÉE DE FERRIS BUELLER (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LES FUGITIFS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-86-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Templiers, 3e (42-72-94-56).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

JASON LE MORT-VIVANT (A., v.f.) (*) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JUMPIN JACK FLASH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-49-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

KAMIKAZE (Fr.) : Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE MAL D'AIMER (Fr., it.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

MALCOLM (Austr., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE 2 (A., v.o.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MÉLO (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MISSION (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-32-63-20) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34), George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52).

MORT OU VIF (A., v.f.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA MOUCHE (A., v.o.) (*) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES MURS DE VERRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v.a.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PAIEMENT CASH (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE PASSAGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEGGY SUE S'EST MARIÉE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) Images, 18e (45-22-47-94).

LA PURITAINE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE RAYON VERT (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA REINE DES NEIGES, LE DÉSERT ET L'ENFANT (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Châtelet-Victoria, 1er (42-36-12-83).

LE SACRIFICE (Franco-Suéd., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

SALE DESTIN (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SID ET NANCY (A., v.o.) (*) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-30-14).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UBAC (Fr) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA VIE DISSOLUE DE GÉRARD FLOQUE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

WANDA'S CAFE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

LES FILMS NOUVEAUX

AUX FRONTIÈRES DE LA VILLE, film australien de Bruce Beresford (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

BLESSURES LÉGÈRES, film hongrois de Gyorgy Szomjas (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Logos, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CREATOR, film américain de Ivan Passer (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LEVY ET GOLIATH, film français de Gérard Oury : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MISS MONA (*), : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Publicis Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e. (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

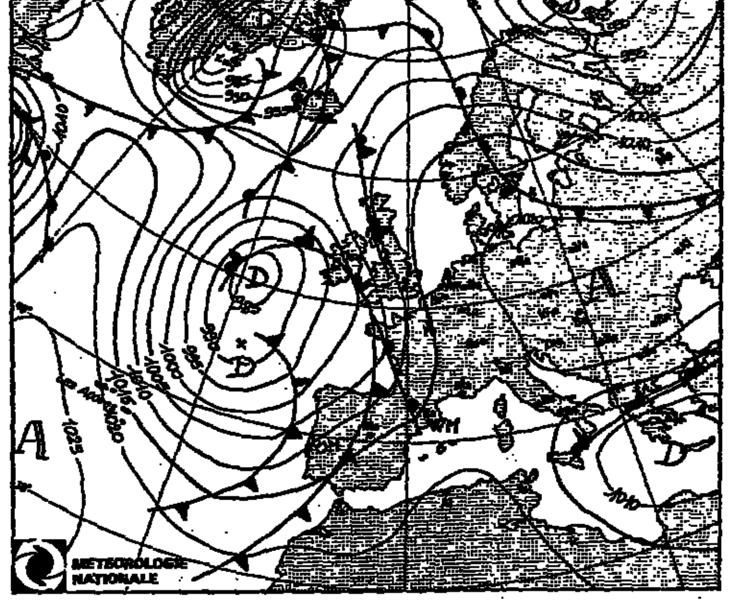
ON SE CALME, film français de Max Pecas : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TERMINUS, film franco-allemand de Pierre William-Glenn : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Wépler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

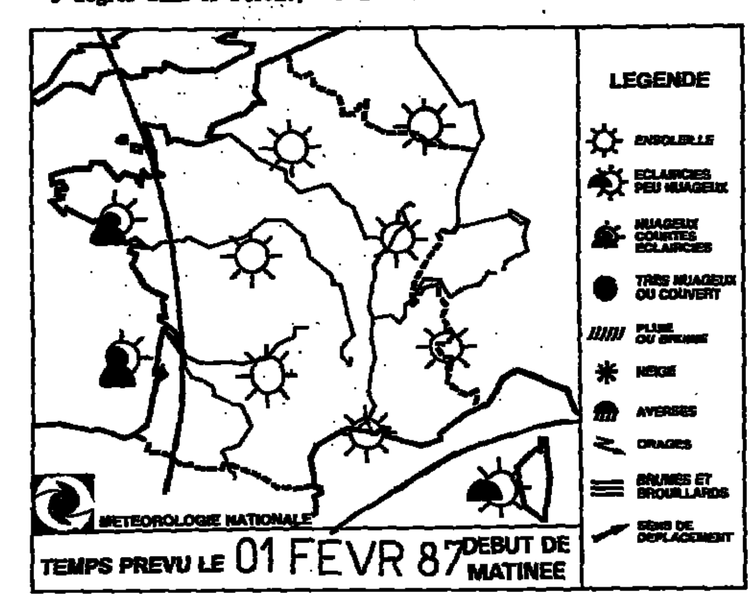
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 JANVIER 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 FÉVRIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 31 janvier à 0 heure et le dimanche 1er février à 24 heures.

La perturbation atlantique se trouvera *fort ralentie en arrivant* sur la France par un champ de pression élevé, et ne touchera l'ouest du pays que dimanche soir. *Ainsi le froid sec persistera* sur la plupart des régions.

La journée de dimanche sera caractérisée par le soleil, mais aussi par le froid.

Au petit matin, seules les côtes atlantiques et méditerranéennes auront droit à des températures positives de l'ordre de 2 à 4 degrés. Du Limousin au Sud-Ouest, on sera *dans une zone intermédiaire*, où le thermomètre variera entre –1 et 1 degré. Par contre, sur toutes les autres régions, il fera plutôt froid, avec *–5 degrés* dans le Perche, –9 à –11 *degrés* du Nord au Bassin parisien, –13 degrés dans l'Est, –8 degrés dans le Lyonnais.

Dans l'après-midi, les températures *seront positives* de la Bretagne et du Cotentin avec 3 à 4 degrés, à l'Anjou 1 à 2 degrés, au Sud-Ouest 6 à 10 degrés et *à la Méditerranée jusqu'à 12 degrés parfois*. Ailleurs, on restera sous la barre du 0 degré. C'est dans l'Est et le Centre-Est qu'il fera le plus froid avec *–5* à –2 degrés au maximum.

N'oublions pas qu'en Bretagne, les nuages deviendront nombreux en cours de journée, et qu'il commencera à pleuvoir le soir. Il faudra se méfier que ces pluies ne se transforment pas en verglas la nuit. Le vent sera faible en général, *mais en Bretagne il deviendra modéré* en s'orientant au Sud.

LEGENDE: ENSOLEILLE · ECLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES · TRES NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARDS · SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 01 FEVR 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 31-1-1987

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-1 à 6 h TU et le 31-1-1987 à 6 h TU

FRANCE			
AJACCIO	14	4	D
BIARRITZ	10	8	P
BORDEAUX	10	4	B
BOURGES	1	–7	D
BREST	4	–4	D
CAEN	3	–6	D
CHERBOURG	1	–3	D
CLERMONT-FERR.	–2	–7	D
DIJON	–1	–10	D
GRENOBLE St-M-H	2	–3	N
LILLE	–2	–9	D
LIMOGES	6	4	N
LYON	0	–6	D
MARSEILLE-MAR.	14	2	C
NANCY	–2	–13	D
NANTES	2	–1	C
NICE	12	2	D
PARIS-MONTS.	2	–6	D
PAU	10	5	C
PERPIGNAN	9	6	P
RENNES	5	–4	C
ST-ÉTIENNE	1	–7	D
STRASBOURG	–5	–13	D
TOURS	–1	–7	D
TOULOUSE	10	4	D
POINTE-A-P.	27	18	A

ETRANGER			
ALGER	18	9	P
AMSTERDAM	–2	–5	D
ATHÈNES	19	8	C
BANGKOK	35	22	D
BARCELONE	12	10	P
BELGRADE	–11	–26	B
BERLIN	–8	–13	D
BRUXELLES	–2	–10	D
LE CAIRE	27	17	D
COPENHAGUE	0	0	P
DAKAR	21	17	N
DELHI	24	10	B
DJERBA	22	11	N
GENÈVE	–2	–6	C
HONGKONG	23	16	D
ISTANBUL	8	0	*
JÉRUSALEM	19	9	N
LISBONNE	16	13	D
LONDRES	2	–6	D
LOS ANGELES	17	10	D
LUXEMBOURG	–5	–12	D
MADRID	14	1	N
MARRAKECH	17	12	C
MEXICO	24	6	B
MILAN	1	–7	D
MONTRÉAL	–2	–12	*
MOSCOU	–18	–20	C
NAIROBI	28	16	N
NEW-YORK	3	–1	P
OSLO	–5	–8	C
PALMA-DE-MAL.	15	9	P
PÉKIN	3	–8	D
RIO-DE-JANEIRO	28	23	N
ROME	9	3	C
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	–2	–3	D
SYDNEY	28	22	D
TOKYO	16	4	N
TUNIS	18	11	C
VARSOVIE	–13	–13	C
VENISE	1	–8	D
VIENNE	–7	–15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4411

HORIZONTALEMENT

I. S'il a de bonnes actions à son actif, c'est grâce aux douteuses qu'il a commises. Sigle. – II. Note révélant que l'accord est loin d'être parfait. Première victime des ailes brisées. – *III. Fatigue le corps ou brise le cœur.* Casse-tête ou agrément de l'esprit. Lits de milieu rural. – IV. Toujours appréciée en matière d'intention. Ils sont souvent en formation dans les nuages. – V. Prière incitant à la prière. *Pasteurise.* – VI. Agit comme un braque. Lettres pour lettres. – VII. Personnel. Brummel *l'était assurément.* Terre de désolation. Retranche peut-être après avoir tranché. – *VIII. Faire un* sale travail ou s'efforcer d'en faire un correct. Ils en abattent *au cours* de leur besogne. – IX. Léonidas y périt à son pied et Hercule à son sommet. Unités de cercle. – X. *Quelque chose d'inimitable.* Fournisseur d'un masticatoire excitant. Grande muraille asiatique. Eau non salée. – XI. Reconnaissance. *Imita un héros d'Eugène Sue.* Aboutissement d'un effort. Personnel. – XII. Préposition. Marque de noblesse ou de richesse. Porte à *l'optimisme. Jalon.* – *XIII. Ferrure.* Générateur d'enfantements connu pour son enfance. Soutient la comparaison. – XIV. Terme de choix. *Son jour en précède beaucoup* d'autres. Possessif. – XV. Fait partie des activités administratives. Activiste de la réaction.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II										■					
III						■						■			
IV					■										
V							■	■							
VI		■									■			■	
VII			■		■			■							
VIII							■								
IX		■					■								■
X			■				■						■		
XI					■					■			■		
XII			■				■						■		
XIII	■			■				■		■					
XIV						■			■		■				
XV												■			

VERTICALEMENT

1. Quand il rentre quelque part, c'est toujours par une sortie. Abréviation. – 2. Ne manque pas de sol. Article. *Le faire à une femme place* parfois un homme en état de légitime défense. – 3. Traire dans un milieu où se produisent souvent les « *laitiers* ». *Un petit commencement.* On y traite des graines de légumes. – 4. Lieu de rassemblement de certaines bandes. Agrément désuet. – *5. Fleuve.* Prises en croupe. Grecque. Théâtre de noces miraculeuses. – 6. Article. Ronfle en travaillant. – 7. Communicatif *de chaleur, il a souvent du charme. Délateur insaisissable.* Eminence sans noblesse. – 8. Priver de sa belle mort. Perroquet marin. Négation. – 9. *Un bouchon le fait naître ou* l'achève. – 10. Peut faire la décision dans un combat de coqs. En toute liberté. – 11. Affluent de la Seine. *Avec lui, les dépassements ne sont* pas autorisés. – 12. Peut rapporter suffisamment d'oseille ou de radis, mais peu de blé. Prises en exemple. – *13. C'est sans aucune concupiscence* qu'il se livre aux plaisirs de la chair. Unit ou repousse, selon le sens. – 14. Sont légères ou ont raison des charges les plus lourdes. Permettent la libération de ceux qui se sont fait emballer au clou. – 15. Vieux jetons. Manifeste des troubles dans les facultés.

Solution du problème n° 4410

Horizontalement

I. Solitaire. – II. OTAN. Eu. – III. Lettrines. – IV. Urinal. – V. Duperie. – VI. Ores. Sig. – *VII. QU. Il.* Nio. – *VIII.* MO. Bébé. – IX. Edenté. Lu. – X. Rit. Grief. – XI. Azov. SSS.

Verticalement

1. Soliloquer. – 2. Ote. Ru. Dia ! – 3. Latude. Metz. – 4. Intrusion. – 5. Rip. TGV. – 6. Avinés. Ber. – 7. *Narine.* Is. – 8. *Rééligibles.* – 9. Eus. Œufs.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 1er FÉVRIER

« Prestigieux salons du ministère des finances. Réhabilitation de Napoléon *III* au Tribunal de l'histoire », 16 heures, 93, rue de Rivoli (I. Hauller).

« La galerie dorée de la Banque de France », *10 heures*, 20, place des Victoires, statue Louis XIV (Arts et curiosités de Paris).

« *Les salons de l'hôtel de Brienne* », 15 heures, inscription au 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Bourbon-Condé », *15 heures, 12, rue Monsieur (Paris et* son histoire).

« Meubles et objets précieux du dix-huitième siècle dans l'hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue Monceau (G.-S. Barbier).

« Evocation de Clemenceau dans sa maison », 15 heures, *s'inscrire au* 42-60-71-62 et après 18 heures au 45-48-26-17 (A. Ferrand).

« *Les salons du ministère de la* marine », 15 heures, 2, rue Royale, carte d'identité (E. Romann), ou 10 h 20 (D. Bouchard).

« *Journée Maurice Denis et Tourguéniev* », s'inscrire au 42-82-08-88 (M. Hager).

« Le Palais du Luxembourg : séjour de Marie de Médicis, siège de la Haute Assemblée », 10 h 30, tél. : 48-87-24-14.

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des *Miracles* », *15 heures*, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

« Exposition « L'orfèvrerie hellénistique de Tarente », 15 heures, musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann, caisse (Approche de l'art).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, *11 h 30 et 15 heures*, porte principale (V. de Langlade).

« L'Opéra et ses sous-sols », 15 heures, entrée (M. Ragueneau).

« *Exposition* « *Jean Arp* », 10 h 30, 16, avenue du Président-Wilson (J.-Y. Jaslet).

« La Conciergerie », 15 heures, entrée, ou 14 h 45, 1, quai de l'Horloge.

« La Mosquée de Paris », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« Saint-Germain-l'Auxerrois et *son* quartier », 15 heures, sortie métro Pont-Neuf (G. Botteau).

« Le temple de l'Oratoire », 15 heures, 147, rue Saint-Honoré (AITC).

« Passages et jardins du Palais-Royal, de Richelieu à Buren », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat (P.-Y. Jaslet).

« Vestiges et curiosités de la montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro *Cardinal-Lemoine (M. Ragueneau).*

« Les salons de l'hôtel de Beauharnais, ambassade d'Allemagne », 9 heures, s'inscrire avec nom et adresse au 42-82-08-88 (M. Hager).

« Le bouddhisme au musée Guimet », *15 heures, 6, place d'Iéna (Paris et son* histoire).

« Notre-Dame de Bonne-Nouvelle et son quartier », 16 heures, devant l'église, 25, rue de la Lune (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Lauzun. La Grande Mademoiselle. Louis XIV », 15 heures, métro Pont-Marie (I. Hauller).

« Greuze et Fragonard », 14 h 30, 36, quai du *Louvre*, porte Barbet-de-Jouy *(Arcus)*.

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro *Saint-Paul (Résurrection du passé).*

« *Le Marais* (nord), la place des Vosges, le cloître gothique des Billettes, les dernières restaurations », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rue de *Belleville* (Flâneries).

LUNDI 2 FÉVRIER

« L'Opéra », 14 heures, hall (M. Pohyer), ou 15 heures, haut des marches (AITC).

« La Sorbonne », 14 h 30, 47, *rue* des Ecoles (S. Rojon).

« Grande et petite écuries du château de Versailles, collections de moulages *antiques grecs et romains* », 14 h 30, grilles petite écurie (C. Balmont).

« Exposition « France et Russie au dix-huitième siècle », *16 heures, Grand* Palais (J. Angot).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 1er FÉVRIER

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Espagne musulmane » ; *16 h 30* : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Crète et la Grèce », conférences audiovisuelles (M. Brumfeld).

Maison des mines, 270, rue Saint-Jacques, 15 heures : « Le chant du cygne. Les grands sanctuaires ptolémaïques : *Edfou, Denderah, Philae...* » ; 16 h 30 : « Le Maroc : de la Mauritanie aux villes impériales ».

1, rue des Prouvaires, 1er étage droite, 15 heures : « Saint Denys et sainte Geneviève, patrons de Paris » (J. Phaure) ; « Le pèlerinage dionysien dans l'ancien Paris » (Natya).

11 *bis*, rue Keppler, 17 h 30 : « Le mahaâbharata et la bhagavad gîtâ ».

Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine : « Cariatides et atlantes : des forces de la nature à l'idéalisation des vertus humaines ».

LUNDI 2 FÉVRIER

23, quai Conti, 14 h 45 : « Comment Picasso rompit-il son dessin classique ? » (M. P. Daix).

3, *rue* Rousselet, 19 heures : « Histoire de l'Andalousie ».

EN BREF

● *SOLIDARITÉ : cœurs d'or.* – Une soirée de gala organisée par Jean Castel aura lieu le samedi 7 février, de 21 heures à l'aube, à la Maison de l'Amérique latine, 217, *boulevard Saint-Germain. Le profit sera intégralement versé* aux Restaurants du cœur. Le prix de participation à cette nuit de fête (dîner, cadeaux, ventes aux enchères, spectacle...) est fixé *uniformément — et impérativement — à* un louis d'or par personne, payable à l'entrée. On peut se procurer le (ou les) louis d'or aux guichets ouverts par la Banque *parisienne internationale à l'entrée de* la Maison de l'Amérique latine. Un reçu fiscal sera délivré et permettra de bénéficier des dispositions de la loi de finances 1987, art. 3 et 4.

★ Réservations : RC, 15, rue Princesse. Tél. : 43-26-90-22. RC, 217, boulevard Saint-Germain. Tél. : 42-22-97-60.

★ Renseignements : BPI (M. Lebourgeois). 47-23-54-50.

● *Visons pour les Tournelles.* – Depuis plus d'un quart de siècle, l'Association les Tournelles œuvre en faveur de l'enfance inadaptée. Pour lui permettre de poursuivre et de renforcer ses multiples opérations de solidarité internationale, un grand créateur parisien lui a fait don d'une *de ses plus belles collections de fourrures.* Elle fera l'objet d'une vente aux enchères exceptionnelle le lundi 2 février à 15 h 30 à l'Hôtel Drouot.

★ *Association les Tournelles, 77120* Hautefeuille. Tél. : (16) 64-04-23-05.

● Livres pour la Guinée. – La Fondation de France, qui organise à Paris, jusqu'au mardi 3 février inclus, une collecte de livres pour les jeunes *Guinéens, précise* que les ouvrages devront être apportés dans les bibliothèques pour tous, de 11 heures à 15 heures dans les quartiers.

★ *Rens. : tél. : 42-56-30-17.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 31 janvier :

DES DÉCRETS :

● N° 87-43 du *30 janvier 1987* fixant le cahier des charges imposé au cessionnaire de la société Télévision française 1 en application de l'article 62 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986.

● N° 87-44 du 30 janvier 1987 *pris pour l'application des articles* 63 et 64 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication.

● N° 87-45 du 29 janvier 1987 relatif à la taxe départementale et à la taxe communale instituée par la loi *n°* 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne.

● N° 87-47 *du 30 janvier 1987* portant application des dispositions de l'article D. 635-43 du code de la Sécurité sociale relatif au régime d'assurance *invalidité-décès des* travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales.

Le Carnet

Naissances

– « There is one sin outside the Gates of Eden. »

« Il y a un oiseau hors des portes du Paradis. »

Allison Ida Lenké Marie
est née *le 11 janvier 1987,*

chez Marie SAMAMA
et Charles BODA.

Décès

– Le docteur François Jeanson,
Le docteur Henri Drucker,
Le personnel de la *Maison de santé de Perreuse*,
Le personnel de la postcure de l'Ange gardien,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-France BOUCHE,
directrice de ces établissements,

survenu accidentellement le 29 janvier 1987.

– On nous prie d'annoncer le décès du

Père Marcel HENRY,
dominicain,

survenu le 29 janvier 1987, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 4 février, à 10 h 30, en l'église conventuelle de Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, à Paris-13e.

De la part :
Du Père provincial des dominicains de la province de France,
Des dominicains du couvent de Lille,
De ses frères et sœur :
Mme Yvonne Delaby,
M. l'abbé Edouard Henry,
M. Jacques Henry,
Et de toute sa famille.

Cet avis tient *lieu de faire-part.*

– Le Groupement national de la coopération

a la douleur de faire part du décès de son secrétaire général,

M. Jean-Marie ROUME,

survenu le 29 janvier 1987.
Les obsèques seront célébrées le lundi 2 février, à 14 h 30, en l'église Saint-*Joseph* de Souillac (19000 Tulle).

– Nous apprenons le décès, survenu le mercredi 28 janvier 1987, à Vanves (Hauts-de-Seine), de

M. Gaston TAVIAN,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont été célébrées, le samedi 31 janvier, à 15 heures, en l'église d'Echalot-Aignay-le-Duc (Côte-d'Or).

[Né le 6 septembre 1908 et fils d'agriculteur, Gaston Tavian est démobilisé, comme officier, à l'armistice lors de la seconde guerre mondiale. En 1941, il entre en contact avec la Résistance *et devient, sous le pseudonyme de Collin, agent* au Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), qui est le service secret gaulliste à Londres. Il est, à plusieurs reprises, parachuté en France occupée pour des missions qui le font repérer par la Gestapo (la police allemande). Il s'engage alors au 1er régiment d'artillerie coloniale *qui, au sein de la 1re division française libre,* participe aux campagnes de Tunisie (1942-1943), puis d'Italie et à la campagne de France. Il est fait compagnon de la Libération, le 7 mars 1945, comme lieutenant au 1er régiment d'artillerie *coloniale. A la fin de la guerre, il entre à la* Sûreté nationale, où il sera contrôleur général.]

Anniversaires

– Il y a quatre ans disparaissait notre fille chérie,

Sophie WINTER,
née *Rosenthal*.

Pensez à elle.

Le Monde

REGIONS

ENTRE BÉZIERS ET NARBONNE

L'Aude selon Castro

ENTRE *Béziers et Narbonne*, il existe une trentaine de kilomètres de littoral méditerranéen presque vierges. Autant dire un scandale, au moment où la viticulture aperçoit la fin des vaches grasses (la piquette convertie en alcool de distillation avec l'aide de Bruxelles) et où la pression touristique se fait toujours plus forte au bord de la Grande Bleue. Les débordements de l'Aude, s'ils protégeaient *autrefois la vigne du phylloxéra*, n'entretiennent plus aujourd'hui que la crainte des inondations à *Coursan, Cuxac et même dans les* bas quartiers de Narbonne. On se propose donc d'arracher les *vignes et d'assainir plaines* et étangs qui recueillent le trop-plein de l'Aude pour en faire des terres maraîchères, voire des champs de maïs (à semence), de soja ou de tournesol.

Vaste *projet ! Il y eut plus* fou encore. N'avait-on pas songé naguère à édifier une centrale *nucléaire à l'embouchure* de l'Aude ? On se proposait même d'installer une base de lancement de satellites, en lieu et place de Kourou en Guyane ! Et, régulièrement, revenait le projet d'une station touristique à l'embouchure de ce fleuve frontière entre les départements de l'Aude et de l'Hérault. Ne manquaient que le financement... et la volonté d'élus déchirés entre les désirs contradictoires des viticulteurs, des pêcheurs, des chasseurs et des aménageurs.

Vint la crue restée fameuse de 1977, qui coûta la coquette somme de 37,8 millions de francs. L'association interdépartementale des basses plaines de l'Aude, dont la création remonte à 1945, confie une nouvelle étude au bureau commun d'études outre-mer, qui propose plusieurs formules de recalibrage du fleuve. *Levée de boucliers des comités de* défense. Et refus de financement de l'Etat, sollicité par le biais du *plan du Grand Sud-Ouest. L'asso*ciation interdépartementale se tourne alors vers la Compagnie du Bas-Rhône, qui propose notamment un barrage « anti-sel » près de l'embouchure de l'Aude. Des financements sont demandés à Bruxelles.

Mais c'est seulement en 1986 que le syndicat mixte d'aménagement de la basse vallée de l'Aude met au concours un nouveau plan de développement, où seraient harmonieusement conjugués l'hydraulique, l'agriculture, l'aquaculture, l'industrie et le tou*risme. C'est finalement le projet* de Roland Castro qui a été retenu par le syndicat, coprésidé par Robert Capdeville et Gérard Saumade, respectivement présidents (PS) des conseils généraux de l'Aude et de l'Hérault. *« Ce n'est pas un projet, mais une rêverie »,* prévient d'emblée l'architecte retenu, qui a présenté les points forts de son rêve, le 26 janvier, dans le musée archicomble de l'oppidum d'Ensérune, devant un parterre d'élus, de viticulteurs et d'écologistes.

Le schéma conçu par Roland Castro s'articule autour d'un point focal : le *« caravansérail »,* implanté à la rencontre de l'autoroute A9 (la Languedocienne) et de l'Aude. Deux immeubles de bureaux partant à l'assaut du ciel doivent marquer ce *« carrefour symbole »,* à la jonction des axes Atlantique-Méditerranée et *Espagne-Italie. Des aires de repos* devraient inviter les automobilistes à quitter leurs voitures pour *embarquer — au choix — vers* la mer ou l'intérieur. Car l'Aude redeviendrait navigable de l'embouchure jusqu'au seuil de Moussoulens, à la jonction avec le canal de la Robine, lieu où serait établi un « port-gare » renouant le contact entre le rail (chemin de fer du Minervois) et la voie d'eau, marquée à cet endroit par une superbe écluse due à Riquet, le génial concepteur du canal du Midi.

Camargue africaine

Roland Castro envisage en outre d'implanter une ville nouvelle au débouché du canal de *dérivation de l'étang de Vendres* — une superbe Camargue « africaine », aujourd'hui menacée d'envasement et surtout de salinisation. Chaque aménagement hydraulique serait *« agrafé »* à une ville ou un village conçu comme *« un lieu de vie »* complet, avec ses commerces, ses ateliers, ses usines et ses touristes. Pas de mitage ni de bétonnage côtier, pas d'aménagement littoral. Seulement quelques tentatives de villages lacustres ou d'habitat flottant de type californien.

Les écologistes, naturellement, *se méfient de ces rêveries* qui doivent prendre corps au cours des vingt prochaines années. Ils contestent l'intérêt d'un projet d'aménagement qui, pour la seule hydraulique, est évalué à 220 millions de francs, *« sans garantie de protection contre une crue décennale ».* Ils contestent aussi les aménagements touristiques ou de *loisirs* attachés au projet, perçus comme l'enjeu réel du concours.

L'Aude domptée, les vignes arrachées, l'étang de Vendres transformé en déversoir : c'est un véritable bouleversement qui s'annonce. Robert Capdeville et Gérard Saumade l'assument et le revendiquent même, avec la bénédiction de MM. Racine et *Lamour, les grands commis de* l'Etat qui ont jadis travaillé à l'aménagement de la côte Languedoc-Roussillon. *« J'ai senti un souffle nouveau dans le projet Castro »,* dit Robert Capdeville. *« Le plus magnifique piège à devises »,* constate plus prosaïquement Gérard Saumade.

Reste une inquiétude : la ressource en eau. Malgré les promesses des ingénieurs, nul ne peut prévoir précisément la régularité de l'approvisionnement des nouveaux agriculteurs et des futurs touristes — au moins cent mille habitants nouveaux en vingt ans. L'Aude charrie trop d'eau en hiver et pas assez en été. Villages lacustres et champs de maïs exigent un minimum de débit. A ce moment-là, il n'est plus permis de rêver.

ROGER CANS

ALSACE

La Sécurité sociale sur minitel

La Caisse primaire d'assurance-maladie de Strasbourg vient de mettre en place un service télématique accessible de l'ensemble du territoire français. Sur 450 pages-écran, cette banque de données «Secsoc» permet aux assurés sociaux de connaître avec précision leurs droits à l'assurance-maladie, les conditions à remplir et les démarches à effectuer.

Secsoc a été élaborée avec la société Gretel, qui exploite un serveur régional. Le programme apporte aussi toutes les informations sur le régime local d'assurance-maladie d'Alsace et de Moselle, dont dépendent, outre la CPAM de Strasbourg, sept autres caisses pri*maires. Pour joindre Secsoc, compo*ser le 36-15 puis SECSOC.

BOURGOGNE

Les Gaulois de Beaune

L'archéodrome édifié sur l'aire de Beaune, au bord de l'autoroute A6, propose des dioramas racontant l'histoire de l'homme du temps des chasseurs, 35 000 ans avant J.-C., en *passant par l'âge du bronze, l'âge du* fer, l'évocation de la tombe princière de Vix, jusqu'à l'époque gallo-romaine avec la bataille d'Alésia.

Sur plusieurs années va être reconstituée une ferme gauloise en activité avec son exploitation et ses animaux. Un gîte d'étape sera construit.

L'archéodrome propose aussi chaque été une «vallée expérimentale», avec des activités d'expérimentation sur les technologies antiques comme la taille du silex, la métallurgie du bronze et du fer, la fabrication de poteries néolithiques et gallo-romaines.

CENTRE

La guerre des cendres

L'idée de construire un crématorium avait été lancée en 1980 par la Ville de Tours au moment où elle créait son nouveau cimetière paysager à une dizaine de kilomètres du centre, mais le principe de l'investissement n'a été retenu qu'au conseil municipal du 22 décembre 1986. Sa construction dès cette année avec une *salle de célébration du culte* mobilisera 4 millions de francs. La rentabilité a été étudiée, les plus proches crématoriums se situant à Paris, Bordeaux, Rouen et Clermont-Ferrand. C'est dire l'étendue de la « zone de chalandise », évaluée par la ville à quelque deux millions d'habitants, ce qui donnerait cinq cents incinérations par an *sur la base de 0,40 % de crémations* pour mille habitants.

La pratique de la crémation se développe en France, mais pas au point de nécessiter l'édification d'un autre crématorium à 5 kilomètres de là. C'est pourtant ce qui est prévu par la ville de Joué-lès-Tours, qui a ressorti son dossier quatre jours avant la ville chef-lieu. Son maire, Raymond Lory, député CDS, est *pourtant convaincu qu'il ne faut pas* deux crématoriums en Indre-et-Loire, mais, estime-t-il, *« cela relève uniquement de la seule responsabilité de Jean Royer, lequel,* dit-il, *au courant du projet concurrent, n'en a pas moins poussé le sien devant son conseil municipal ».*

Après s'être affrontées sur la construction d'un vélodrome qui n'a jamais vu le jour puis d'une salle de spectacles, les deux plus grandes villes de Touraine ont entamé *aujourd'hui une guerre des cendres.*

ILE-DE-FRANCE

Architectes en vedette

Cette année encore, le conseil général de Seine-et-Marne récompense les initiatives locales en matière d'architecture. Après l'habitat en 1984, les équipements publics en 1985, le prix départemental d'architecture contemporaine, doté de 80 000 francs, était consacré en 1986 aux constructions à usage d'activité artisanale, industrielle ou de services, parce que l'utilité d'un bâtiment n'implique pas obligatoirement le choix d'une architecture triste et sans charme.

Les châteaux, les monuments, mais aussi les musées, les écoles, les maisons et les usines participent à l'architecture du passé et de l'avenir à construire. Sur cinquante-quatre projets en compétition, six ont été distingués par le jury. Parmi eux, le centre Euro-Asie de l'Institut national supérieur européen de l'administration des affaires à Fontainebleau réalisé par l'architecte Guy Calderon, le siège de Contrôle-Data à Lognes, à Marne-la-Vallée, dû à Jean Willerval et Peter Schmurle, et le centre de distribution du SEITA de Lognes également, œuvre de l'architecte Rémy *Butler. La cité judiciaire de Meaux,* conçue par les architectes Gruber Korniloff et Menu, a reçu une mention spéciale du jury.

LORRAINE

Les Schtroumpfs en 1989

Deux ans après avoir lancé l'idée de créer un parc d'attractions sur d'anciennes friches industrielles à Hagondange, en Moselle, les promoteurs du Nouveau monde des Schtroumpfs ont réuni le capital nécessaire à la réalisation de l'opération. L'investissement prévu s'élève à 720 millions de francs. Le parc, qui ouvrira ses portes le 1er mai 1989, doit créer 800 emplois directs et 3 000 indirects et accueillir *1,8 million de visiteurs dès la pre*mière année.

Au cours de la dernière réunion du conseil d'administration de la SOREPARK (Société de réalisation de parcs), maître d'ouvrage du projet, son président, Pierre Jullien, a enregistré *« une série d'accords de souscription permettant de réunir le capital nécessaire pour passer à la réalisation ».* Les 290 millions de fonds propres, dont 145 en capital, sont rassemblés. Les principaux actionnaires de SOREPARK sont, outre Sacilor et sa filiale chargée du redéveloppement industriel en Lorraine (SOLODEV), SODEXHO, Bouygues, Paribas, Suez et le CIAL (Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine). *Le plan de financement* comprend également 290 millions de francs d'emprunts à souscrire auprès de la CECA, de la Banque européenne d'investissement et du Crédit national. Le solde, soit 140 millions de francs, provient du FIL *(Fonds d'industrialisation de la Lor*raine) et de sponsors.

RHONE-ALPES

L'impôt olympique

Afin de financer une partie de l'équipement routier en Tarentaise et dans le Val d'Arly, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de 1992, *les conseillers généraux* du département de la Savoie ont adopté un texte prévoyant une taxe sur les résidences secondaires en construction ou qui font l'objet d'aménagements ainsi que sur les résidences principales dont la superficie *dépasse 170 mètres carrés.*

Cette taxe pourrait rapporter de 8 à 10 millions de francs par an. Cet « impôt olympique » sera modulé selon la taille des communes. Il pourra atteindre 5 % par mètre carré dans les grandes stations comme Courchevel et ne pas dépasser 1 % dans de très petites communes.

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Alexis Boddaert, Didier Cornaille, Maurice Delberghe, Jacques Fortier, Christian-Luc Parison, Jean-Louis This. Coordination : Jacques-François Simon.

UN COLLOQUE A CHAMALIÈRES

La fin des banlieues « sous-villes »

LA banlieue traîne avec elle une mauvaise réputation : *chapelets de ZUP, de* zones industrielles et d'entrepôts, terrains vagues, cités de transit, boulevards périphériques, immeubles en barres et en tours, délinquance, sous-équipement culturel. Cinéastes, sociologues, écrivains, ont abondamment décrit ces magmas de communes où *« l'on entre à reculons »* et *« la stupeur passive des banlieues qui vivent l'oreille collée contre le battement étouffé d'un cœur »* (Julien Gracq).

Redresser cette image, forger une identité, reconquérir l'opinion, revendiquer sa part de progrès économique et de technolo*gie moderne, rompre avec un* passé péjoratif et un schéma vieillot ou « repoussoir » : voilà les objectifs que s'est fixés l'association Ville et banlieue, créée en 1983, qui rassemble quelque cent cinquante villes situées dans une soixantaine de grandes agglomérations de province. Présidée par Jacques Floch, maire (PS) de Rezé, aux *portes de Nantes, elle a réuni,* les 21 et 22 janvier à Chamalières, dans le Puy-de-Dôme, la ville de Claude Wolff (UDF), son troisième congrès national dans une ambiance chaleureuse d'œcuménisme politique allant bien au-delà de la simple cohabitation.

Dix millions de Français vivent dans les communes de banlieue *de province. Elles ont accueilli* l'essentiel de l'accroissement démographique des grandes *villes depuis 1960 et elles abri*tent, en moyenne, de 20 % à 35 % de jeunes de plus que les villes-centres, dont elles ont longtemps constitué de simples satellites, des excroissances désordonnées, ou des faubourgs-*dortoirs.*

Agglomérations mosaïques, lieux d'innovations architecturales, laboratoires sociaux et cuturels, *« nos villes très diverses, banlieues chics ou banlieues populaires, veulent être des villes à part entière »,* lance Jacques Floch. La ville-appendice, c'est fini.

Là est précisément toute la difficulté. L'identité, la réputation, ne se décrètent pas, et des années de tropisme, de réfé*rence à la métropole-centre,* d'amalgame urbain, ne se rayent pas d'un trait de plume. Saint-Herblain sera toujours près de Nantes, Blagnac l'aéroport de Toulouse, Bègles aux portes de Bordeaux, Le Cannet entre la *sortie de l'autoroute A-8 et* Cannes.

Non à la centromanie

Pourtant, beaucoup de ces villes bénéficient souvent d'un équipement de prestige — université, aéroport, salle de congrès, — d'un complexe industriel, d'un centre de ren*contres, d'un hôpital, d'un parc* floral, d'un lycée technique réputé, qui valorise l'ensemble *de l'agglomération et d'abord* l'image de marque de la ville-mère... injustement.

Les villes de banlieue de province, atteintes elles aussi par le virus du marketing et de la communication, souvent plus dure*ment touchées par la crise éco*nomique que la métropole elle-même, cherchent à « se vendre », à valoriser leurs atouts, à cultiver une spécialité. Le « phare » de Liévin, au cœur du bassin minier du Pas-de-Calais, s'appelle le sport, celui de Rive-de-Gier, aux abords de Saint-Etienne, le festival de jazz, celui de Chamalières un complexe de *bureaux autour d'un plan d'eau* en cascades, tandis que Saint-Herblain va construire un grand parc commercial avec des magasins d'usine dénommé Atlantis et que Le Cannet compte bénéficier des retombées de Sophia-Antipolis. *« N'hésitons pas à parler haut et fort vis-à-vis des grandes villes »,* a encore lancé Jacques Floch. *« Nous ne sommes pas des sous-villes,* a renchéri un de ses collègues, *même si nous avons moins de moyens en crédits et en personnels que les grandes villes. »* Jouant fair-play, M. Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, s'est déclaré hostile à toute tutelle, déclarant : *« Non à la centromanie ! Quand je vois mes collègues voisins faire des équipements, je m'en réjouis et me dis : autant que je n'aurai pas à faire moi-même. »*

Il est naïf de croire que la banlieue de Lyon, de Marseille, du Havre, de Lille, de Strasbourg, trouvera son essor en dehors — ou contre — celui de ces grandes villes elles-mêmes. La notion d'agglomération face à des investisseurs et au pouvoir politique central est une réalité géographique, économique, naturelle. Une solidarité logique s'impose à tous, mais les maires ne savent, ne veulent, pas toujours en tirer les conséquences *au plan de la coopération inter*communale, ce qui les affaiblit par rapport à la ville-centre. *« Nous pourrions au moins nous regrouper pour renégocier ensemble avec la Caisse des dépôts nos remboursements d'emprunt »,* a habilement suggéré M. Wolff. M. Galland, ministre délégué aux collectivités locales, a encouragé les villes de banlieue à *« pousser les feux »* pour favoriser leur promotion économique et la rénovation de l'habitat. Quant au traitement social des problèmes de l'emploi, il a déclaré : *« Les villes que vous représentez, où les jeunes sont plus nombreux qu'ailleurs, ont sans doute la possibilité d'amplifier leurs efforts en faveur des TUC. Je vous lance un appel en ce sens. »* Le message a été reçu 5 sur 5.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Déficit commercial record aux Etats-Unis en 1986

(Suite de la première page.)

Irritants, les coups portés çà et là pour remporter quelques contrats paraissaient un moindre mal dans la mesure où ils étaient destinés à calmer des parlementaires tentés par l'isolationnisme, pour sauvegarder des pans entiers de l'industrie malmenés par un dollar trop longtemps surévalué.

La même analyse du moindre risque poussait les pays industriels à offrir une arme supplémentaire au président Reagan et à accepter un nouveau round de négociations multilatérales au sein du GATT (1). Cette tactique compréhensive a trouvé ses limites depuis l'avènement d'un Congrès à majorité démocrate issu des élections du 4 novembre dernier.

Plus que jamais acculée à la défensive face à des parlementaires prêts à en découdre avec les fauteurs de déficit, la Maison Blanche a haussé le ton, mieux ciblé ses attaques, diversifié ses armes. La CEE et le Japon en savent quelque chose. La première vient d'entériner un compromis sur les ventes de céréales américaines à l'Espagne et au Portugal qui lui semblait inadmissible il y a quelques mois. En obtenant des Douze qu'ils renoncent partiellement aux règles de la préférence communautaire (*le Monde* du 31 janvier), les Etats-Unis ont enfoncé un coin dans la construction de l'Europe verte. Pour des résultats qui paraisssent dérisoires à certains économistes américains. Qu'est-ce que la sauvegarde de 400 millions de dollars d'exportations vers le Vieux Continent lorsqu'on sait que l'agriculture américaine a perdu 15 milliards à l'exportation depuis 1981 ?

Attaques tous azimuts

Les Japonais ont, eux aussi, quelques raisons d'éprouver de l'amertume. Leur bonne volonté pour répondre aux exigences de Washington a été de taille. L'appréciation de 50 % du yen en dix-huit mois au risque d'un coup de frein brutal à l'activité économique intérieure, la réduction des taux d'intérêt à son plus bas niveau historique : 3 %, la persistance de placements outre-Atlantique, essentiels au financement des déficits américains, n'ont que très provisoirement détourné l'équipe Reagan de son souci majeur : un déficit avec le Japon qui est de 59,6 milliards de dollars en 1986 (35 % du déficit global) contre 49,7 milliards un an auparavant.

Le « pacte nippo-américain » d'octobre dernier assurant une stabilisation de la parité yen-dollar était vite oublié et, pour arracher de nouvelles concessions sur les semi-conducteurs et les super-ordinateurs, le sous-secrétaire américain au commerce, M. Bruce Smart, n'hésitait pas, le 29 janvier, à menacer Tokyo d'une nouvelle chute du dollar, porteuse de « récession » pure et simple pour les Japonais. Les pays en développement n'ont pas été épargnés. Distribuant les bons et les mauvais points, les Etats-Unis envisagent de limiter l'application du système des préférences généralisées pour une batterie de produits venant de Taiwan, de la Corée du Sud, du Brésil et du Mexique. Accusés de violer les droits de l'homme, la Roumanie, le Paraguay et le Nicaragua verront ces avantages totalement abolis.

Pour avoir réduit leurs droits de douane à l'importation des produits américains, Hongkong et Singapour, au contraire, bénéficieront de conditions plus généreuses. Nombre de pays industriels sont favorables à une refonte du système des préférences généralisées pour prendre en compte la montée en puissance des nations les plus avancées du tiers-monde. Une approche unilatérale des Américains leur paraît la plus mauvaise méthode.

Tous azimuts, ces attaques semblent d'autant plus dangereuses que le puissant tandem constitué par la Maison Blanche et le président de la Fed, M. Paul Volcker, s'est disloqué. Désormais, l'essentiel de la gestion économique et monétaire se décide au sein de l'équipe Reagan, plus préoccupée par les échéances politiques intérieures que par les retombées à moyen terme sur la conjoncture américaine ou internationale. Une situation instable illustrée par les à-coups sur le dollar dans l'attente d'une décision hypothétique des cinq principales puissances (2), le groupe des cinq (ou « G 5 »), sur une stabilisation concertée du billet vert.

Des résultats plus encourageants qu'il n'y paraît

Les réalités économiques semblent ainsi bien lointaines. Elles offrent pourtant une vision moins passionnelle du commerce extérieur américain. Le résultat de décembre paraît confirmer que la dépréciation du dollar porte ses fruits. Cette fameuse « courbe en J » qui commence par renchérir les importations avant d'offrir un atout aux exportateurs masque longtemps, en valeur, la réalité des échanges. L'évolution de ces derniers, en volume,est sans doute plus révélatrice des tendances à venir. Selon les premières estimations, la progression des exportations, d'un modeste 2 % sur l'ensemble de 1986, recouvre une réelle amélioration, de 10,5 %, durant le second semestre.

Certains secteurs comme les biens d'équipement ou la haute technologie constituent toujours de solides fleurons. Et, s'il faudra sans doute attendre de longs mois avant que les entreprises, mises à mal par la concurrence étrangère, regagnent des parts de marché, les mouvements de concentration et d'assainissement auxquels on a assisté depuis deux ans offrent une possibilité de rebond sur une base industrielle renforcée et dynamique.

Ce volet doit tenir compte des aspects négatifs de la situation. Ainsi que le souligne l'institut de conjoncture DRI, les importations restent et resteront très fortes. De 9,2 % sur l'ensemble de 1986, leur progression a atteint 13,5 % en volume durant le second trimestre. Cette année, deux éléments risquent de les maintenir à un niveau élevé : le gonflement des achats pétroliers, compte tenu de l'arrêt brutal des projets d'exploration et de nouvelles exploitations décidées lors de la chute des cours par les Etats pétroliers américains ; le remplacement croissant d'achats venant de pays industriels, désormais gênés par l'appréciation de leur monnaie, par ceux de « *nouveaux pays industriels* » dont la devise est liée au dollar. Le cas des automobiles coréennes, vendues à 160 000 exemplaires en 1986, leur année de lancement, n'en est qu'une illustration frappante.

Il est d'ailleurs significatif que vis-à-vis du Japon et des principaux pays européens, le dollar ait perdu 32 % de sa valeur en un peu plus d'un an, alors que sa dépréciation ne représente que 9 % si l'on prend en compte les vingt-cinq pays représentant le gros des achats américains à l'étranger. La polémique sur la nécessité d'utiliser l'arme des taux de change peut durer longtemps. Après avoir, par un dollar fort, soumis l'industrie américaine à une cure violente de concurrence internationale, nombreux sont ceux qui prônent la prolongation de l'atout d'un dollar faible.

Les leçons de l'expérience Carter n'ont apparemment guère porté. Mais, au-delà de débats dont l'équilibre mondial pourrait pâtir, tant le poids du dollar reste essentiel, le véritable problème se situe ailleurs : comment faire renaître une compétitivité insuffisante exigeant des remèdes à long terme. Le pessimisme dont la presse américaine fait preuve en s'en prenant au manque d'imagination et de dynamisme des chefs d'entreprise en est l'illustration. Le discours sur l'état de l'Union du président Reagan appelant les Américains à « *retrousser leurs manches* » aussi.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

(2) Etats-Unis, Japon, RFA, France, Grande-Bretagne.

REPÈRES

Balance des paiements courants

Bond de 75 % de l'excédent japonais

En dépit de la flambée du yen – 40 % par rapport au dollar entre septembre 1985 et décembre 1986, – l'excédent de la balance des comptes courants japonais a progressé de 75 % pour s'inscrire à 85,97 milliards de dollars en 1986, annonce le ministère des finances. En décembre, un nouveau record avait été engrangé avec 9,4 milliards de dollars d'excédent. Ces résultats spectaculaires, dus pour une bonne part au phénomène monétaire, tiennent essentiellement à l'excédent de 92,66 milliards de dollars du commerce extérieur sur l'ensemble de 1986.

La balance des mouvements de capitaux voit par contre son déficit tripler en un an pour représenter 45,84 milliards. Le solde négatif des mouvements de capitaux à court terme a pour sa part doublé pour s'inscrire à 1,3 milliard, reflétant la forte progression des placements à l'étranger : les achats nets de titres ont atteint 102,1 milliards de dollars en 1986 contre 59,77 milliards en 1985.

Prix

Blocage en Suède pour une durée indéterminée

Le gouvernement social-démocrate suédois a décidé, le 30 janvier, d'instaurer un blocage des prix pour une durée indéterminée. Le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, a voulu prendre ainsi les devants. Les accords salariaux difficilement conclus en 1986 comportaient une clause de renégociation au cas où l'inflation dépasserait 3,2 %. L'année s'est terminée sur une hausse des prix marginalement supérieure à 3,26 % et, surtout, les deux premières semaines de janvier ont fait apparaître un dérapage de 0,9 %. Le recours au gel des prix, qui devrait cette fois-ci être de courte durée, a déjà été utilisé entre mars et octobre 1985.

● **M. Chirac présidera une journée nationale des professions libérales.** – Participant au dixième anniversaire de l'Union nationale des associations des professions libérales (UNAPL), le premier ministre a annoncé qu'une journée nationale sera organisée au dernier trimestre pour « *faire le point* » de la concertation engagée entre les pouvoirs publics et ces professions. M. Chirac a plaidé pour le désengagement des collectivités locales des services de santé, de conseil financier, d'architecture ou de géomètre, qui font une concurrence « *déloyale* » selon l'UNAPL, au privé. Par ailleurs, le premier ministre a annoncé que le budget 1988 comportera de nouvelles mesures en faveur des professions libérales, notamment en matière de taxe professionnelle et de taxe sur les frais généraux.

Les syndicats sceptiques sur la relance du dialogue

(Suite de la première page.)

Tous les syndicats ne peuvent qu'applaudir quand le chef du gouvernement indique qu'il recueillera leurs propositions et suggestions « *pour un renouveau du dialogue social et un nouvel élan de la politique contractuelle* »

M. Bergeron pourrait demander des droits d'auteur sur l'utilisation de la formule selon laquelle « *l'affaiblissement de la politique contractuelle est à terme une menace pour l'équilibre social du pays* ».

Mais en annonçant, parallèlement à ce dialogue, avec le souci louable d'améliorer sa gestion sociale, que d'ores et déjà plusieurs projets de loi sociaux (apprentissage, emploi des handicapés, chômeurs de longue durée, voire formation professionnelle) serom déposés à la session de printemps, le premier ministre court le risque de se voir accusé de mettre la charrue avant les bœufs. L'impression pourrait être aggravée si « *l'amendement Séguin* » sur l'aménagement de temps de travail, recalé par le Conseil constitutionnel, était représenté sans modification devant le Parlement, en dépit de la consultation que le ministre des affaires sociales va engager. « *L'Etat*, affirme déjà M. Edmond Maire, *veut nous consulter sur ce qu'il a décidé.* »

De la liberté contractuelle...

Les syndicats sont tentés aujourd'hui d'opposer la démarche de M. Chirac à la méthode de M. Séguin..., voire à la technique naguère employée par M. Raymond Barre. Dans *le Monde* du 23 janvier, le ministre des affaires sociales avait suggéré une « *nouvelle donne* », axée pricipalement sur une relance de la négociation dans les branches professionnelles (couverture conventionnelle, classifications, formation professionnelle et nouvelles technologies) *afin de laisser « toute sa place à la politique contractuelle »*.

Soucieux d'équilibre entre l'action de l'Etat et la pratique contractuelle des partenaires sociaux, M. Philippe Séguin soulignait clairement : « *Faire confiance au débat contractuel, le solliciter sans le précéder, telles semblent pourvoir être les règles de conduite d'un gouvernement dans un pays moderne.* » Les deux démarches sont complémentaires, dira-t-on à Matignon. Mais l'ennui, c'est que, pour certains syndicats, celle de M. Chirac efface celle de M. Séguin. De complémentaire, elle devient contradictoire.

L'antinomie risque également d'apparaître avec la méthode choisie par M. Barre en 1978, au lendemain d'élections législatives difficilement gagnées par la majorité sortante. Illustrant alors la volonté d'« *ouverture sociale* » de M. Giscard d'Estaing, il avait reçu – officiellement – tous les partenaires sociaux puis leur avait écrit, le 27 avril, pour leur proposer des thèmes de négociations sur des rémunérations annuelles garanties dans les branches, l'aménagement du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail et l'expression des salariés. « *En ne figeant pas à l'avance, par un excès de détails, l'ensemble des procédures et des thèmes de discussion*, écrivait-il, *je tiens à préserver les marges de négociation par lesquelles s'exercent la liberté et la responsabilité des organisations professionnelles et syndicales.* » Le Barre de 1978 faisait – déjà – la leçon au Chirac de 1987...

Le résultat est que l'« *indispensable dialogue social* » a déjà du plomb dans l'aile avant de prendre son envol. Que la CGT crie à l'imposture – « *Ça va mal, continuons !* », déclare M. Gérard Alezard en « résumant » les propos du locataire de Matignon – n'est pas une surprise. Pour la centrale de M. Henri Krasucki « *le couplet sur le dialogue social est indécent et il ne peut masquer l'intransigeance et l'acharnement du gouvernement et du patronat à l'égard des revendications des travailleurs* ». M. Chirac n'a donc pas d'illusions à se faire du côté de la CGT, celle-ci contribuant, sur le terrain contractuel, à sa propre marginalisation, pourtant dommageable pour le dialogue social. Mais la réaction de la CFDT est plus préoccupante.

...au coup de colère de M. Maire

M. Maire a piqué sa première grosse colère depuis le 16 mars. Lui qui refusait la logique de l'affrontement avec le pouvoir parle maintenant de « *confrontation, nette, claire, tant sur les méthodes que sur le contenu* ». « *C'est de la fumée, c'est un discours* », s'est-il exclamé le 30 janvier devant la presse en fustigeant un « *étatisme accéléré, une boulimie de textes, une avalanche de législations, hâtives, mal fagotées et donc négatives* ».

Accusant le gouvernement de céder « *à la précipitation pour des raisons électorales* », il a enfoncé le clou : « *La loi remplacera le contractuel. Nous n'admettons pas cette méthode de gestion des changements sociaux qui donne au politique le droit de trancher d'en haut à partir de critères souvent partisans.* »

Même des syndicats mieux disposés ne cachent pas un certain scepticisme. M. Bornard, pour la CFTC, voit des « *signes d'un certain déblocage* » mais il souhaite avant tout une « *sérieuse reprise du dialogue social dans le secteur public comme dans le secteur privé* ».

Plus lyrique, M. Marchelli estime que « *le grand souffle que nous attendions pour l'ouverture d'un véritable dialogue social dans notre pays est au rendez-vous* ». Mais en même temps, il prévient que le gouvernement doit se garder « *d'empiéter sur les responsabilités et les prérogatives des partenaires sociaux* ».

La partie n'est pas davantage gagnée avec M. Bergeron, même si celui-ci est prêt à s'engager dans « *un certain nombre de pistes* » ouvertes par M. Chirac. Le secrétaire général de FO applaudit à toute réhabilitation des syndicats par le dialogue. Mais il n'est pas décidé à accepter n'importe quel contenu. En mettant l'accent sur le « *qualificatif* » social – « *capitalisme populaire* », intéressement dans le secteur public, cercles de qualité, – M. Chirac a peu de chances de séduire durablement FO. M. Bergeron serait sûrement plus intéressé par un surcroît de « *grain à moudre* » dans les négociations salariales, ce qui est justement tout à fait exclu.

La marge de la relance sociale de M. Chirac est donc fort étroite. La rigidité salariale, le faux pas sur l'aménagement du temps de travail, l'annonce du dépôt de plusieurs projets de loi sociaux sont autant d'obstacles sur la route qu'il choisit de suivre aujourd'hui. Pour les contourner et arriver à une réelle décrispation sociale, il devra prendre soin à ce que la concertation prévue – y compris sur les projets de loi – ne soit pas de pure forme.

MICHEL NOBLECOURT.

● **La CGT appelle à une semaine d'action à la SNCF.** – La fédération CGT des cheminots a appelé les agents de la SNCF à *« poursuivre et amplifier l'action sous toutes ses formes, y compris la grève »*. Elle a ainsi décidé de faire de la semaine du 2 au 6 février *« un temps fort pour les libertés syndicales et démocratiques dans l'entreprise »*. Dénonçant *« la volonté revancharde et de répression de nombreuses directions régionales de la SNCF »*, elle cite des *« menaces de sanctions graves »*. Ainsi, à Rouen, *« treize cheminots sont convoqués devant le conseil de discipline »* et deux militants CGT, dont l'un est *« menacé de révocation »*, ont entamé le 26 janvier une grève de la faim.

Au Conseil d'Etat

Le commissaire du gouvernement rejette les requêtes présentées contre les ventes d'actions d'Elf-Aquitaine

Les litiges nés de la cession par l'Etat, en septembre-octobre 1986, au prix de 305 F, de près de 11 millions d'actions d'Elf-Aquitaine vont connaître prochainement *leur solution juridique*.

L'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat, réunie le vendredi 30 janvier, a en effet entendu les conclusion de M. Jean Massot, commissaire du gouvernement, à propos des recours formés par MM. Pierre Joxe, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, et François Bollon, actionnaire et administrateur d'Elf-Aquitaine, contre les conditions de cette privatisation partielle (l'Etat demeurant pour le moment majoritaire dans le capital d'Elf-Aquitaine). M. Massot a conclu au rejet, en tout état de cause, de ces requêtes ou de celles que le Conseil d'Etat viendrait à retenir.

Devant l'assemblée du contentieux, présidée pour la dernière fois par M. Pierre Nicolay, vice-président du Conseil d'Etat, atteint le 8 février par l'âge de la retraite, M. Massot a repris ou développé certaines des analyses qu'il avait produites le 29 octobre 1986, devant les septième et dixième sous-sections réunies (*le Monde* du 31 octobre 1986), à propos de la seule requête de M. Joxe. L'affaire avait été renvoyée en assemblée du contentieux, et depuis lors l'action de M. Bollon était venue enrichir ce contentieux.

La compétence du Conseil d'Etat en la matière n'est « *ni discutée ni discutable* », a réaffirmé M. Massot. S'agit-il d'une compétence en premier et dernier ressort ? Oui, si et seulement si, a soutenu le commissaire du gouvernement, « *on s'attache à la décision fixant le prix* » des actions d'Elf-Aquitaine mises sur le marché. Solution qui autorise le Conseil d'Etat « *par application de la notion de connexité* » à se pencher sur l'ensemble des aspects des litiges. S'ajoutent à ces considérations, a noté M. Massot, celles qui ressortissent à la « *bonne administration de la justice* ».

M. Massot, qui avait demandé en octobre 1986 au Conseil d'Etat de « *rejeter comme irrecevable la requête de M. Joxe* », faute d'« *intérêt suffisamment spécifique* » de ce dernier à agir, n'a « *pas changé d'avis sur ce point* ».

Mais la requête de M. Bollon étant, elle, recevable, l'examen au fond était possible. S'agissant d'une cession partielle du capital d'Elf, qui ne faisait pas basculer la majorité du public dans le privé, la loi de 1986 prévoyant et organisant les privatisations s'appliquait-elle ? « *Cela me paraît certain* », a conclu sur ce point le commissaire du gouvernement. Car, s'il en allait autrement, les garanties prises par les textes seraient « *illusoires* », ne s'appliquant alors qu'au « *titre charnière* » qui ferait basculer une société du public au privé. C'est pourquoi M. Massot a proposé au Conseil d'Etat de « *considérer que toute cession de participation* » de l'Etat dans l'une des soixante-cinq entreprises répertoriées en 1986 doit « *respecter les règles définies par la loi* » sur les privatisations.

Quant à la légalité des mesures contestées, M. Massot a conclu que les décisions attaquées (principe de la cession et fixation du prix) avaient été prises en toute compétence. Restait à examiner la légalité de l'avis de la commission de privatisation (qui avait fixé à 300 F le prix minimum de l'action Elf-Aquitaine mise sur le marché). Il n'y a eu, a estimé M. Massot, ni défaut de compétence, ni vice de procédure, ni erreur de droit, ni erreur d'appréciation dans l'élaboration de cet avis. C'est pourquoi le commissaire du gouvernement a conclu au rejet des requêtes.

La décision du Conseil d'Etat sera connue avant le 8 février, en raison du départ en retraite de M. Nicolay.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 26 au 30 janvier

Marché nerveux

« COURAGE, fuyons... » Tel était le slogan en vogue ces jours derniers sous les lambris du palais Brongniart, où la bourrasque monétaire a fait s'envoler nombre d'investisseurs et autant d'espoirs de nouveaux records. A l'issue des cinq séances hebdomadaires, marquées par une très forte irrégularité, le score était nettement négatif (– 2 %). La remontée ultime de vendredi, consécutive au vif sursaut du dollar, à la réduction du déficit commercial américain et à la baisse des taux directeurs allemands – tout à la fois ! – n'effaçait pas les défaillances précédentes du marché. L'indice CAC, qui avait atteint une semaine plus tôt un sommet historique, à 425,3, abandonnait cet éphémère piédestal pour revenir à 418.

Il faut reconnaître que la semaine avait plutôt mal commencé. En assistant à la chute du dollar à son niveau le plus bas depuis quatre ans, les boursiers ont eu la sensation troublante – et ici désagréable – du « déjà vécu ». Le retour sous pression du système monétaire européen (SME) et le nouveau raffermissement du mark laissaient penser à plus d'un que le réajustement des parités du 12 janvier n'avait servi à rien... et qu'il devrait donc être répété. Vendredi encore, les investisseurs restaient prudents en dépit de la baisse des taux allemands, préférant apprécier sur le plus long terme l'effet en France d'une telle mesure. La plupart conservaient à l'esprit le désordre monétaire de mercredi et jeudi, lorsque le billet vert perdait un centime par heure. La fuite devant le dollar précipitant les opérateurs vers le mark, vigoureusement dopé face aux autres monnaies de la CEE, dont le franc : ce scénario, désormais trop connu, était loin d'être apprécié. Il provoquait un désastre dans le rang des valeurs françaises, qui cédaient 4 % en deux jours. Parmi les plus touchées figuraient celles des sociétés réalisant une partie importante de leur chiffre d'affaires outre-Atlantique. Skis Rossignol et L'Oréal perdaient ainsi du terrain.

Quelque peu dépités par l'évolution du marché, les boursiers n'étaient guère mieux disposés au sujet de Paribas, dont l'offre publique de vente (OPV), ouverte le 19 janvier, doit s'achever ce samedi 31 janvier. Les premières estimations des milieux financiers ont en effet révélé une demande « monstre », qui excéderait celle enregistrée pour la privatisation de Saint-Gobain (1,5 million d'actionnaires). Les 14,7 millions d'actions Paribas offertes au public français pourraient ne pas suffire, compte tenu de la ruée des particuliers. Dès lundi, le bruit courait que les petits porteurs, ceux qui ont demandé un maximum de dix titres, verraient eux aussi leurs ordres réduits. Si le « droit commun » de la privatisation prévoit que les achats de dix titres ou moins doivent intégralement être servis, il précise cependant qu'une réduction est envisageable, *« en proportion du rapport existant entre le nombre de titres offerts et le nombre de titres demandés »*. En fin de semaine, les investisseurs se faisaient une raison en espérant obtenir *« au moins cinq ou six titres »*. Rue de Rivoli, on confirmait qu'il faudrait procéder à une réduction, y compris pour les petits ordres.

La disposition légale indiquant que *« tout demandeur doit recevoir au moins un titre »* ne rassurait personne.

Pour freiner les ardeurs, le Trésor a demandé aux professionnels de ne plus afficher sur écran les cours du marché gris, où Paribas s'est échangé jusqu'à 485 francs. Tenus au courant de cette cotation non officielle mais significative, les petits investisseurs n'ont-ils pas été incités à gonfler leurs ordres à 405 francs, en tablant sur une cotation immédiate supérieure d'au moins 70 francs ? Les professionnels ne se sont pas émus de cette mesure (inspirée d'une loi de 1942, signée par le maréchal Pétain). Ils *ont au contraire apprécié que la Rue de Rivoli admette de facto* l'existence d'un marché gris. Il reste que le mal est déjà fait : l'actionnariat populaire auquel se réfère le gouvernement pourrait se montrer âpre au gain et céder immédiatement ses titres Paribas *« aux plus offrants »*, pour empocher une différence substantielle. Le capital du groupe juste privatisé risque de tomber plus vite que prévu entre les mains de grands groupes français ou étrangers. Dans ce contexte, le « noyau stable » constitué initialement (18 % du capital ont été répartis de gré à gré entre différents institutionnels français) serait rapidement marginalisé.

Peu sensibles à ce type d'arguments, la majorité des professionnels considéraient avant tout l'afflux des petits ordres comme un gage d'animation du marché : *« Les institutionnels ont un peu de Saint-Gobain, ils risquent d'obtenir (dans un premier temps) aussi peu de Paribas. Les sommes qu'ils avaient prévu de consacrer à ces grosses affaires restent disponibles pour d'autres coups »*, estimait l'un d'eux. Mais la question reste posée : vont-il se porter sur quelques valeurs actuellement cotées et très bien orientées (comme Michelin) ; ou attendront-ils leur heure pour « ramasser » des actions Paribas aux petits porteurs tentés par la prise de bénéfice, moyennant un prix certes plus élevé que les 405 francs de l'émission ?

Alors que la tendance se redressait vendredi, les boursiers cédaient moins facilement à la tentation des « prises de bénéfices » et repassaient – sélectivement – à l'achat. Les étrangers, surtout les Américains, cessaient de vendre, observaient et tendaient l'oreille. Des rumeurs d'OPA montaient encore à la corbeille, à propos de La Redoute. Les Presses de la Cité étaient très recherchées, soutenues par la perspective d'une hausse du bénéfice consolidé dépassant les estimations initiales. En annonçant qu'elle souhaitait augmenter son capital, en une ou plusieurs fois, pour un montant nominal maximum de 2 milliards de francs, la Compagnie financière de Saint-Gobain a – une fois encore – attiré sur elle l'attention des boursiers. Imétal et Penarroya, en pleine restructuration, ont vu leur cours reprendre de la hauteur. Quant aux pétrolières, elles tiraient avantage de la relative fermeté du brut et aussi de l'annonce des bons résultats d'ELF Aquitaine pour 1986 : 4,3 milliards de bénéfices, malgré la chute des prix du baril de l'an passé. Raffinage, Esso et BP se montraient ainsi sous leur meilleur jour. Tout auréolé par le succès incontestable de son OPE (offre publique d'échange) sur Lesieur, le groupe sucrier Saint-Louis Bouchon terminait la semaine en beauté. Celui-ci possède maintenant 94,76 % du groupe huilier, dont le titre sera cependant – c'est le souhait des dirigeants – maintenu à la cote officielle.

Vendredi, les boursiers se montraient circonspects, malgré ces nombreux points de résistance. Nul n'osait prendre la hausse du jour pour argent comptant. *« La semaine écoulée est à l'image de ce que sera l'année 1987 : irrégulière »*, confiait un habitué des piliers. D'autres pensaient, avec lui, que le marché est aujourd'hui devenu dangereux pour qui s'y aventure...

ERIC FOTTORINO.

Métallurgie construction mécanique

	30-1-87	Diff.
Alspi	434	– 39
Avions Dassault-B.	1 199	+ 19
Chiers-Châtillon	72,50	– 1
De Dietrich	2 147	– 3
FACOM	1 795	– 25
Fives Li	245,20	+ 38,20
Marine Wendel	479,30	+ 0,30
Penhoët	1 429	– 31
Peugeot SA	1 246	– 82
Poclain	42	+ 6,20
Sagem	3 610	– 110
Strafor	637	– 11
Valéo	516	– 12
Vallourec	99,50	– 5,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	30-1-87	Diff.
4 1/2 % 1973	1 575	+ 15
7 % 1973	7 815	– 125
10,30 % 1975	101,25	– 0,45
PME 10,6 % 1976	102,10	– 0,45
8,80 % 1977	124,07	+ 0,02
10 % 1978	102,05	– 0,55
9,80 % 1978	101,75	– 0,75
9 % 1979	100	– 0,50
10,80 % 1979	104,85	– 0,65
13,80 % 1980	103,11	– 0,24
16,75 % 1981	104,36	– 0,18
16,20 % 1982	117,80	– 0,72
16 % 1982	119,30	– 0,60
15,75 % 1982	114,80	– 0,70
CNE 3 %	4 395	– 5
CNB bq. 5 000 F.	101,30	– 0,10
CNB Paribas 5 000 F	102,20	+ 0,90
CNB Suez 5 000 F	102,20	+ 0,90
CNI 5 000 F	101,30	+ 0,07

Bâtiment, travaux publics

	30-1-87	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 546	– 54
Bouygues	1 294	+ 18
Ciments Français	846	+ 15
Dumez	2 185	inch.
GTM	549	– 21
J. Lefebvre	1 620	+ 45
Lafarge	1 495	+ 27
Maisons Phénix	184	– 12,50
Poliet et Chausson	1 790	– 122
SCREG	588	– 34
SGE-SB	97	– 5

Pétroles

	30-1-87	Diff.
Elf-Aquitaine	342	+ 2
Esso	488	+ 32
Exxon	492	– 1
Francarep	330	– 5
Petrofina	1 535	+ 27
Pétroles B.P.	155	– 2
Primagaz	622	– 4
Raffinage	163,70	+ 13,60
Royal Dutch	636	– 7
Sogerap	406	– 23
Total	455	+ 6

Mines d'or, diamants

	30-1-87	Diff.
Anglo-American	98	– 5
Amgold	489	– 1
Buf. Gold M.	116	– 2,80
De Beers	55,90	– 0,90
Drief. Cons.	107,50	– 1,40
Gencor	82,10	– 3,90
Gold Field	68	– 2
Harmony	71,15	– 1,80
Randfontein	590	– 25
Saint-Helena	86	– 0,50
Western Deep	244,50	– 11,50

Mines, caoutchouc, outre-mer

	30-1-87	Diff.
Géophysique	327	+ 11
Imétal	99,70	– 4,10
INCO	77,50	– 4,30
Michelin	3 000	– 170
Min. Penarroya	57,50	– 2,60
RTZ	68,10	– 0,50
ZCI	1,13	inch.

Alimentation

	30-1-87	Diff.
Béghin-Say	712	+ 52
Bongrain	2 435	– 45
BSN	4 580	– 150
Carrefour	3 665	– 165
Casino	2 487	– 118
Euromarché	3 005	+ 15
Guyenne et Gasc.	799	– 30
Lesieur	1 570	– 100
Martell	1 590	+ 110
Moët-Hennessy	2 251	+ 32
Nestlé	36 700	– 1 590
Occident. (Gle)	1 242	+ 14
Olida-Caby	170	– 4,20
Pernod-Ricard	1 035	– 20
Promodès	2 585	+ 5
St-Louis-Bouchon	1 095	+ 45
C.S. Saupiquet	950	– 50
Source Perrier	790	– 3
Veuve Clicquot	4 550	+ 35

Banques, assurances sociétés d'investissement

	30-1-87	Diff.
Bail Équipement	520	– 40
Bancaire (Cie)	1 136	– 46
Cetelem	1 395	– 60
Chargeurs SA	1 761	+ 33
CFF	1 290	– 30
CFI	665	+ 6
Eurafrance	3 080	– 20
Hénin (La)	760	– 10
Imm. Pl.-Monceau	510	– 15
Locafrance	738	– 27
Locindus	1 070	inch.
Midi	1 640	– 94
Midland Bank	466	– 8
O F P	1 559	– 41
Paris. de résc	843	– 57
Prétabail	1 540	– 1
Schneider	587	– 11
UCB	574	– 1

Filatures, textiles, magasins

	30-1-87	Diff.
André Roudière	290	+ 27
Agache (Fin.)	1 450	– 51
BHV	549	+ 47
CFAO	2 400	+ 35
Damart-Serviposte	2 399	– 26
Darty	479,90	– 11,10
DMC	681	+ 2
Galeries Lafayette	950	– 30
La Redoute	3 040	– 40
Nouvelles Galeries	636	+ 36
Printemps	562	– 14
SCOA	112,60	+ 2,60

Valeurs diverses

	30-1-87	Diff.
Accor	537	– 17
Agence Havas	2 050	– 49
Arjomari	2 400	– 105
Bic	760	– 11
Bis	1 623	– 32
CGIP	1 316	– 16
Club Méditerranée	665	– 59
Essilor	3 550	– 200
Europe 1	945	– 25
Hachette	3 169	+ 110
L'Air liquide	710	– 10
L'Oréal	3 935	– 45
Navigation Mixte	1 092	– 38
Nord-Est	201,80	– 0,10
Presses Cité	3 099	+ 118
Saint-Gobain	383	+ 11
Sanofi	819	– 22
Skis Rossignol	1 466	– 44

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
	–	–
Michelin B	220 773	682 158 883
Peugeot SA	458 745	593 792 117
Lafarge Coppée	291 429	431 580 446
Moët Hennessy	157 838	355 542 719
Saint-Gobain	842 929	319 039 718
Gén. Occidentale	242 340	301 133 042
Gén. des Eaux	209 119	299 600 308
La Redoute	96 607	290 967 462
Elf Aquitaine	635 326	218 806 771
Compagnie Midi	125 524	212 838 926
Chargeurs SA	121 942	211 909 876
Thomson CSF	131 488	209 682 487

(*) Du 26 au 30 janv. 1987.

Produits chimiques

	30-1-87	Diff.
In. Mérieux	4 590	+ 150
Labo. Bell	1 980	– 45
Roussel Uc.	1 598	– 3
BASF	855	– 10
Bayer	925	– 53
Hoechst	800	– 53
Imp. Chemic.	118,80	+ 4,30
Norsk Hydro.	120,60	– 0,40

BONS DU TRÉSOR
Séance du 30 janvier 1987

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 87.	92,20	92,10	92,15	– 0,01
Juin 87.	92,35	92,30	92,35	+ 0,02
Sept. 87.	92,40	92,30	92,40	+ 0,06
Déc. 87.	92,30	92,30	92,30	– 0,03

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
CCMC	+ 25,5	Radiotechnique	– 9,6
Fives Lille	+ 18,5	BAFIP	– 8,6
Poclain	+ 17,3	ALSPI	– 8,2
BHV	+ 9,4	Club Méditerr.	– 8,1
Raffin. distrib.	+ 9,1	Bail Equip.	– 7,1
Martell	+ 7,4	Moulinex	– 6,6
Esso	+ 7	Fichet Bauche	– 6,5
Béghin Say	+ 6,6	Maisons Phénix	– 6,4
Nouvel. Galeries	+ 6	Poliet	– 6,4
Gerland	+ 5,4	Paris. de Résc.	– 6,3
Génér. des Eaux	+ 4,3	Peugeot SA	– 6,2
St-Louis Bouch.	+ 4,3	Alsthom	– 6,1

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
Or fin (kilo en barre)	79 800	79 000
– (kilo en lingot)	80 000	79 600
Pièce française (20 fr.)	621	619
● Pièce française (10 fr.)	390	386
Pièce suisse (20 fr.)	544	542
Pièce latine (20 fr.)	480	478
● Pièce tunisienne (20 fr.)	465	445
Souverain	601	598
● Souverain Elisabeth II	605	585
● Demi-souverain	338	325
Pièce de 20 dollars	3 045	3 020
– 10 dollars	1 552	1 552
● – 5 dollars	905	880
– 50 pesos	3 225	3 215
● – 20 marks	610	590
– 10 florins	503	490
● – 5 roubles	350	349

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 janvier

COURS	ÉCHÉANCES			
	Févr. 87	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Premier	–	105,70	105,50	105,50
+ haut	–	106,70	106,65	106,65
+ bas	–	105,50	105,50	105,50
Dernier	–	106,55	106,55	106,60
Compensation	–	106,60	106,55	106,60

Nombre de contrats : 30 654.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26 janvier	27 janvier	28 janvier	29 janvier	30 janvier
RM	1 924 871	1 936 142	2 485 729	2 570 051	1 926 805
Comptant					
R. et obl.	8 701 250	8 695 783	8 921 361	10 355 886	9 102 432
Actions	292 487	360 223	466 441	334 456	349 610
Total	10 918 608	10 992 148	11 873 531	13 260 393	11 378 847
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	106,2	106,5	105,4	–	–
Étrangères	101,1	101	99,6	–	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	108	108,5	107,8	105,8	106,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	424,9	424,9	425,7	413,4	418

Les fonds italiens sont-ils percés ?

ROME
correspondance

Eléments moteurs de la Bourse de Milan depuis leur première apparition il y a deux ans et demi, les fonds d'investissement de droit italien – 60 au total pour le moment – entament 1987 sous le signe de l'inquiétude : la question se pose en effet de savoir si la chute brutale de la collecte enregistrée au dernier trimestre de 1986, alors que les désinvestissements reprenaient à un rythme soutenu après être tombés à 10 % des dépôts en juin, se poursuivra.

En pareil cas, le capital de confiance dont jouissent ces fonds pourrait être rapidement entamé. Les professionnels refusent cependant de céder au pessimisme. M. Guido Cammarano, secrétaire général de l'ASSOFONDI, s'attend ainsi à une reprise du marché en janvier après le repli observé par la Bourse à la fin 1986 : l'indice du COMIT, le baromètre du marché, avait clôturé l'année boursière le 15 décembre à la cote 677, après avoir atteint 908 sept mois auparavant. Ce qui n'avait pas empêché Milan d'afficher une hausse de 52 % sur 1985 avec une capitalisation de *176 000* milliards de lires en fin d'année (1 F = 0,005 lire).

Même si le mois de décembre a été médiocre pour les fonds avec un recul net de *tout juste* 62 milliards de lires, soit la différence entre 1 485 milliards de lires de dépôts et des désinvestissements atteignant 1 423 milliards, le bilan des fonds d'investissement reste positif. En un an, leur patrimoine net – compte tenu du fait que 17 d'entre eux ont vu le jour en 1986 – est passé de 19000 à 65000 milliards de lires, tandis que leur récolte globale a atteint 37500 milliards.

Fin décembre, ces fonds détenaient dans leur portefeuille 36000 milliards de lires en bons du Trésor, 17984 milliards de lires d'actions et 3700 milliards de lires de titres étrangers. Un nombre croissant d'Italiens s'intéressent à cette forme de placement : sur environ 4 millions d'investisseurs en Bourse, 2,6 millions ont effectué en 1986 une opération avec les fonds. Fin 1985, ils étaient à peine 737000 à l'avoir fait.

Les fonds les plus performants ont été ceux – 26 – opérant dans le secteur des obligations, même si trois des cinq principaux sont des fonds d'actions. Il s'agit d'IMI, dont le patrimoine atteint 9 864 milliards de lires (investis pour 45 % en actions et 40 % en titres d'Etat), de PRIME (4217 milliards) et d'Inter Bancarria (3 267 milliards). Les deux autres sont IMIREND, un fond obligataire de 3 915 milliards de patrimoine investissant 71 % de son portefeuille en bons du Trésor, et ARCA, un fonds mixte de 3 643 milliards ayant 50 % en portefeuille placés en bons du trésor et 30 % en actions.

(Intérim.)

ANDRÉ : bénéfices en augmentation

Le groupe André a annoncé que son bénéfice courant après impôt avait augmenté de 57 % durant son dernier exercice 1985-1986. Depuis cinq ans, l'entreprise s'est diversifiée avec le rachat de Jallate en 1981, de Minelli en 1984 et de Sag-Chaussures en 1985. Il a, d'autre part, fait son apparition dans le discount avec les halles aux chaussures et les halles aux vêtements. Durant la même période, son chiffre d'affaires a triplé et le nombre de ses points de vente doublé. En dépit d'un marché déprimé (– 5 % de paires achetées en 1985), le groupe se porte bien. Il a investi 865 millions de francs et emploie actuellement 9 325 personnes.

Le groupe, introduit en Bourse sur le second marché en octobre 1985, espère passer au règlement mensuel avant la fin de l'année.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En dents de scie

Wall Street a évolué en dents de scie au cours de la semaine passée, poursuivant cependant son essor dans un marché moins actifs qu'à la mi-janvier. *Le Dow Jones a terminé*, vendredi, à 2158,04, contre 2101,52 le 23 janvier, lors de la fameuse séance de folles fluctuations due à la mise en œuvre des programmes informatiques. A peine remis de ses émotions, lundi, le marché a battu coup sur coup deux records mardi et mercredi. En fin de semaine, des prises de bénéfices et la remontée du dollar pesaient sur la tendance. L'annonce de l'amélioration de la balance commerciale n'avait pas d'effet.

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
Alcoa	39 1/2	39 3/4
ATT	26 3/8	24 7/8
Boeing	51 1/4	50 1/4
Chase Man. Bank	40 5/8	39 3/8
Du Pont de Nemours	95	97 3/4
Eastman Kodak	75	77 3/4
Exxon	79 1/4	82 3/4
Ford	74 1/4	74 5/8
General Electric	98 3/8	100 1/2
General Motors	78 1/8	75 1/8
Goodyear	46 3/4	47 7/8
IBM	126	128 1/2
ITT	59 1/4	58 1/2
Mobil Oil	41 3/4	43 7/8
Pfizer	66 5/8	67 3/4
Schlumberger	36	36 3/8
Texaco	36 1/8	37 3/4
UAL Inc.	56 1/2	53 7/8
Union Carbide	24 3/4	25 3/4
US Steel	23 5/8	23 1/8
Westinghouse	64 3/8	63
Xerox Corp	67 1/2	68 1/8

LONDRES

Progression notable

Les valeurs ont fortement progressé cette semaine au Stock Exchange, bien que les meilleurs niveaux n'aient pas toujours été maintenus. Une demande importante des grandes institutions financières, appuyée par l'ascension de Wall Street, a poussé à la hausse la majorité des secteurs.

Indice FT du 30 janvier : industrielles 1441 (contre 1425,9), Fonds d'Etat 85,31 (contre 85,63) et mines d'or 321,8 (contre 322,7).

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
Beecham	465	487
Bowater	393	383
Brit. Petroleum	777	774
Charter	318	329
Courtaulds	368	381
De Beers (*)	922	930
Glaxo	12 3/6	12 29/32
Gt. Univ. Stores	15	15 1/8
Imp. Chemical	12 1/3	12 9/16
Shell	10	10 55/64
Unilever	–	23 13/32
Vickers	447	440
War Loan	–	35 7/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Une semaine noire

Paradoxalement, alors que la coalition conservatrice venait de remporter les élections législatives du 25 janvier, la Bourse de Francfort a connu une des semaines les plus noires de son histoire. Mercredi l'indice a même perdu en une seule séance 98,5 points. Ce repli d'ensemble est surtout dû à la crainte de voir les exportations ouest-allemandes souffrir d'un dollar trop faible. De plus, les investisseurs américains ont procédé à d'importants retraits pour prendre leurs bénéfices sur les fluctuations de la parité mark/dollar. Indice de la Commerz Bank du 30 janvier : 1 808,2 (contre 1 912,3).

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
AEG	–	299
BASF	257,30	250,30
Bayer	289,40	273
Commerzbank	300,50	293
Deutschebank	779	745,50
Hoechst	252	239,80
Karstadt	475	464
Mannesman	169	153,50
Siemens	713	678
Volkswagen	388	353

TOKYO

Nouveaux records

La Bourse de Tokyo a volé de records en records la semaine passée, l'indice Nikkei franchissant en fin de période le cap des 20 000. Il s'établissait le 30 janvier à 20 023,55 (contre 19 456,61). Indice général : 1 758,34.

	Cours 23 janv.	Cours 30 janv.
Akaï	381	371
Bridgestone	710	703
Canon	950	921
Fuji Bank	2 610	2 770
Honda Motors	1 350	1 320
Matsushita Electric	1 900	1 850
Mitsubishi Heavy	490	515
Sony Corp.	3 130	3 010
Toyota Motors	1 840	1 830

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Paribas sursouscrit à l'étranger

La souscription internationale des actions Paribas a *été* dix fois couverte. Simultanément, l'OPV (*offre publique de vente*) en France attire près de 2 millions de petits porteurs. Le succès extraordinaire du placement en France devrait avoir pour effet de faire jouer la clause de réduction (*claw-back clause*) de la part internationale, qui sera alors diminuée de 10 %, portant ainsi à près de onze fois la sursouscription étrangère. Les télex d'attribution provisoire pour cette dernière sont partis vendredi soir après la clôture officielle de la souscription. Il faudra, néanmoins, attendre le 11 février pour que les attributions définitives soient faites, c'est-à-dire après qu'aura été appliquée la clause de claw-back.

Tous les records précédemment enregistrés par Saint-Gobain ont donc été battus, et M. Balladur peut s'estimer hautement satisfait. Au début de l'automne dernier, la privatisation en Grande-Bretagne de la Trustee Saving Bank (TSB) avait été huit fois souscrite après avoir attiré une demande record de la part de 5 millions d'investisseurs potentiels, dont 3 150 000 seulement avaient pu être partiellement satisfaits. Mais l'action TSB était offerte au modeste prix de 1 livre sterling, soit l'équivalent d'un peu moins de 10 F. L'action Paribas étant quarante fois plus élevée, on peut considérer que la banque de la rue d'Antin vient d'établir un record toutes catégories pour l'industrie bancaire.

Que les heureux élus qui recevront la manne Paribas conservent précieusement leur papier. C'est le seul conseil qu'on peut leur adresser.

Par suite du fabuleux succès remporté par l'OPV, les institutionnels sont assurés de ne recevoir aucun titre. Il leur faudra donc se pourvoir en Bourse. En attendant, la vérité est qu'il n'y a purement et simplement pas de marché gris (1) sur les actions Paribas et qu'il ne peut y en avoir. Lorsque la demande atteint le niveau phénoménal auquel on a pu assister, il faudrait être complètement fou pour vendre un papier qu'on n'est pas sûr de recevoir, ou acquérir des titres dont le prix véritable ne s'établira qu'après les attributions *finales le mercredi* 11 février. En l'absence de vendeurs et d'acheteurs, il ne peut s'établir de marché quelle que soit sa couleur. Celle-ci, dans le cas présent, n'est même plus de muraille.

Dans ces conditions, la discussion sur l'opportunité de laisser ou non s'établir un pré-marché s'est révélée inopportune. Tout d'abord, les membres du syndicat bancaire dirigeant le placement, c'est-à-dire les seuls qui réellement disposent de papier, s'étaient dès le début engagés contractuellement à ne pas faire de marché gris. Deuxièmement, la poignée des transactions préalables qui ont pu se réaliser par le truchement d'établissements ne faisant pas partie du consortium bancaire n'a, au plus fort, jamais dépassé en volume de 500 titres à 1 000 titres. Ce nombre est si ridiculement faible par rapport aux quelque 20 millions d'actions offertes en France et à l'étranger qu'on ne peut parler de marché. Il faudrait que les échanges quotidiens représentent plusieurs dizaines de milliers de titres pour qu'une ébauche de grisaille se dessine.

celui en ECU, qui, il y encore peu, n'était que de 150 points de base, s'étant récemment creusé pour atteindre 175 points, la CEE a, en début de semaine, chargé Paribas de *monter une émission euro-obligataire* en partie destinée à raviver le goût oublié des Européens pour l'ECU. Cela s'est réalisé dans le cadre d'un euro-emprunt en deux tranches de 350 millions d'ECU. L'une, la plus courte, d'une durée de cinq ans et d'un montant de 200 millions d'ECU, a *été offerte à un prix de 101,125* avec un coupon annuel de 7,50 %. L'autre, de 150 millions d'ECU et d'une durée de sept ans, a été proposée avec un coupon annuel de 7,625 % sur un prix de 101,125 également.

Le miracle s'est produit. La tranche à cinq ans, du fait de sa durée et d'un coupon à la limite de la générosité, a attiré l'intérêt non seulement d'un certain nombre de banques centrales mais aussi d'institutions européennes et, plus étonnant encore, des dentistes belges et suisses, c'est-à-dire de la clientèle particulière qui s'était éloignée de l'ECU depuis plusieurs mois.

Le retour du dentiste

Entre celui qui croit au ciel de 1,50 deutschemark pour acheter 1 dollar vers la fin de cette année et celui qui estime que le taux s'équilibrera aux environs de 1,75 deutschemark, la différence est grande. Elle explique pourquoi si peu d'investisseurs sont prêts à acheter des euro-obligations libellées en dollars. Que dans le doute ils préfèrent s'abstenir n'est guère surprenant. En revanche, que les Japonais ne vendent plus de yens pour acheter du papier libellé en dollars des Etats-Unis mais empruntent des dollars pour acheter en dollars le papier du gouvernement américain est la plus importante information qui ait transpiré cette semaine.

Le plus étonnant est que les investisseurs nippons n'aient pas beaucoup plus tôt pensé à une solution qui leur évite des problèmes de change. Quoi qu'il en soit, on peut être assuré que les Japonais achèteront la semaine prochaine un tiers *des 29 milliards de dollars* d'emprunts du Trésor américain qui vont être mis aux enchères. Le montant est très important, même si le volume d'argent frais recherché par le Trésor des Etats-Unis ne dépasse pas 19 milliards de dollars. Si, pour une raison quelconque, les maisons nippones venaient à s'abstenir, le résultat serait catastrophique pour l'ensemble des marchés des capitaux du monde entier.

Les Japonais préfèrent conserver leurs yens pour diversifier leurs investissements en d'autres devises que l'américaine lorsque le change leur est favorable. C'est ainsi qu'à partir du mois d'octobre dernier ils se sont portés massivement sur l'ECU, que les Européens délaissaient parce qu'il ne fallait que 160 yens pour acquérir une unité de la devise de la CEE. Maintenant qu'il leur faut allonger 175 yens pour obtenir 1 ECU, ils se montrent moins empressés.

Par contre, le réajustement à l'intérieur du système monétaire européen ayant été effectué en janvier et l'écart de rendement entre le papier libellé en deutschemarks et

En début de semaine, la Société générale a, avec bonheur et intelligence, lancé pour le compte de la Banque française du commerce extérieur (BFCE) une euro-émission de 150 millions de dollars garantie par la République française. Sa durée est de dix ans. Proposée à un prix de 101 avec un coupon annuel de 7,75 %, elle a eu beaucoup de succès auprès des Japonais, toujours friands, sur les ordres de leur « MoF » (Ministry of Finance), de papier à caractère souverain. Près des trois quarts de l'emprunt ont dû trouver place dans les portefeuilles nippons. L'opération est basée sur un swap qui procurera à la BFCE des francs à taux fixe à un coût défiant toute concurrence. Stefano Colonne, à la Société générale, et le tandem Charaffi-Omeyer, à la BFCE, peuvent s'estimer très satisfaits du but atteint.

Tout le monde s'attendant à une réduction du taux d'escompte japonais, le marché de l'euro-yen est très bien orienté. Le Crédit national, sous la garantie de la République française, en a donc profité pour lancer un euro-emprunt sur cinq ans de 15 milliards de yens à un prix de 101,375 sur un coupon annuel de 5,125 %. Le marché, ne cessant de s'améliorer à un point tel que vingt-quatre heures plus tard un coupon de 5 % aurait été possible, et la haute qualité, tant du débiteur que du garant, ont permis à l'offre du Crédit national d'être rapidement et solidement placée.

CHRISTOPHER HUGHES.

(1) Marché provisoire qui s'instaure pendant la période de souscription d'une émission.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Une éclaircie pour le sucre

Après une année 1986 décevante, marquée par une chute des prix de 10 %, le sucre bénéficie d'un certain regain d'intérêt. De 1 150 F par tonne le 20 janvier, les cours sont remontés le 26 janvier à 1 300 F. En fin de semaine, ils se stabilisaient autour de 1 240 F, à la suite de prises de bénéfices.

Si les excédents continuent d'encombrer le marché mondial (ils atteignent 38 millions de tonnes), la situation statistique du sucre est, cependant, en voie d'amélioration. Pour la campagne 1986-1987, qui s'achèvera en septembre prochain, la consommation devrait progresser de 1,5 % à 2 %, et s'établir à 102 millions de tonnes. Quant à la production, elle est estimée à 100 millions de tonnes. Ce déficit prévu de l'offre sur la demande risque même de s'aggraver, si les difficultés actuelles de quelques gros producteurs venaient à se confirmer.

PRODUITS	COURS DU 30-1
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	898 (+ 2) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	791,5 (+ 12,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 392 (– 8) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 240 (– 5) Francs/tonne
Café (Londres) Mars	1 615 (– 18) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mars	1 820 (– 5) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	280,25 (– 2,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	157 (– 2,5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	144,2 (+ 2,4) Dollars/t. courte

Les chiffres entre parenthèses indiquent la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Brésil a ainsi demandé à différer ses livraisons pour les prochaines semaines. Le plan Cruzado, en gelant les prix à la consommation, a encouragé les achats de sucre des ménages brésiliens. Le souci d'économiser des devises a incité le gouvernement Sarney à relancer la production d'éthanol (carburant à base de sucre). 65 % des cannes sont aujourd'hui destinés à cet usage. Résultat : Sao-Paulo, qui exportait environ 3 millions de tonnes de sucre au début des années 80, ne disposera plus, en 1986-1987, que de 2,2 millions de tonnes pour les pays tiers. Afin d'honorer sans trop tarder ses engagements auprès de ses clients, le Brésil serait même prêt à acheter d'importantes quantités sur le marché libre...

Cuba connaît la même mésaventure. La sécheresse puis de violentes tempêtes ont détruit une partie de la récolte qui s'annonce, selon certains observateurs, comme la plus mauvaise de la décennie. Les autorités de La Havane, par courtiers interposés, achètent du sucre roux à New-York, soucieuses elles aussi de respecter les contrats de livraisons passés avec Moscou, leur principal client.

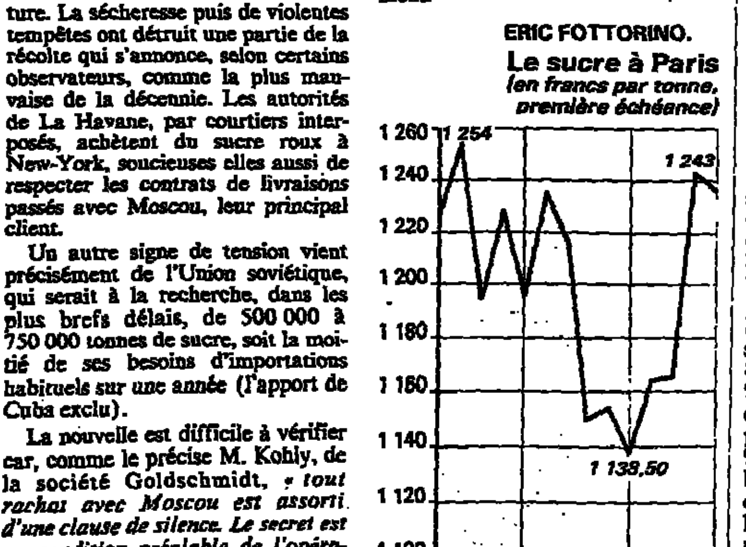
Un autre signe de tension vient précisément de l'Union soviétique, qui serait à la recherche, dans les plus brefs délais, de 500 000 à 750 000 tonnes de sucre, soit la moitié de ses besoins d'importations habituels sur une année (l'apport de Cuba exclu).

La nouvelle est difficile à vérifier car, comme le précise M. Kohly, de la société Goldschmidt, « *tout rachat avec Moscou est assorti d'une clause de silence. Le secret est un condition préalable de l'opération* ».

Mais ces bruits de marché, ajoutés aux difficultés réelles de deux grands producteurs, suffisent pour raffermir les cours, à commencer par ceux du sucre roux. Selon des analystes londoniens, ils pourraient même doubler en 1987 sur le marché de New-York, l'offre cubaine et brésilienne, comme les besoins soviétiques, portant sur le « roux ».

En rachetant récemment 300 000 tonnes de sucre brut à la République dominicaine, pour les revendre dans un délai de trois ans, le négociant français Sucres et denrées a enfin dissipé les inquiétudes des opérateurs : cette marchandise, que les Etats-Unis avaient *de facto* rejeté en réduisant leurs quotas d'importations, n'est plus un boulet pour le marché. La meilleure tenue des cours traduit aussi ce soulagement.

ERIC FOTTORINO.



LES DEVISES ET L'OR

Une folle semaine

Vendredi 30 janvier, 14 h 30, heure de Paris. Sur tous les écrans des terminaux, dans les salles de changes, un « flash » clignote, et la nouvelle tant attendue tombe : le déficit commercial des Etats-Unis chutait à *10,7 milliards de dollars*, contre 15,4 milliards de dollars le mois précédent (*chiffre révisé*), contrairement à toute attente, car la plupart des opérateurs tablaient sur 12 à 20 milliards.

Grosse surprise ! « *C'est la folie* », s'écriait un cambiste en voyant les cours du dollar bondir vers le haut, sur tous les marchés ouverts dans le monde à cette heure-là : en quelques minutes, le « billet vert » passait de 1,81 DM à près de 1,84 DM sur la place de Francfort, et de 6,03 F à 6,12 F sur celle de Paris.

Cette surprise, qualifiée de « *divine* » par certains, car le chiffre de décembre pourrait signifier que l'énorme déficit commercial américain a vraiment amorcé sa décrue, suivant la courbe en J chère aux économistes, constitua le point d'orgue d'une folle semaine, qui vit le dollar tomber au-dessous de 6 F à Paris, pour la première fois depuis le 5 mai 1982, puis repasser au-dessus à grande vitesse deux jours après, *dans une grande excitation*. Tout avait pourtant commencé dans un calme relatif. M. Karlo Otto Poehl, président de la Budensbank, déclarait au *Wall Street Journal* que le dollar avait suffisamment perdu sa valeur et qu'il se trouvait actuellement à un « *niveau critique* », comme en 1978, lorsque sa forte baisse avait déclenché une spirale inflationniste à l'échelle mondiale. A Washington, M. James Baker, secrétaire au Trésor, insistait sur les dangers que pouvait présenter pour l'économie américaine une baisse excessive du billet vert.

Mais, les jours suivants, les opérateurs constataient que le dollar fléchissait lentement, en dépit des interventions des banques centrales, très faibles dans le cas de la Bundesbank. Surtout, ils remarquaient que, dans son discours sur l'Etat de l'Union, le président Reagan ne faisait pratiquement aucune allusion au dollar, si ce n'est pour parler vaguement de « *coopération internationale* ».

Mardi après-midi, à New-York, les opérateurs (*traders*) de l'International Monetary Market (IMM) de Chicago voulurent « tâter » la résistance du dollar, et voir si les banques centrales voulaient vraiment intervenir. *En tâtant, ils constatèrent que le plancher cédait facilement, et ce fut l'avalanche* : de 1,82 deutschemark le dollar glissa à moins de 1,80 deutschemark, crevant le seuil de 1,80 deutschemark, considéré comme un palier de résistance. Pendant la nuit, les marchés asiatiques puis, le lendemain mercredi, les marchés européens prirent le relais : à Tokyo, la devise américaine touchait, à nouveau, son plus bas cours historique de 150 yens ; à Francfort, elle retrouvait à 1,77 deutschemark (1,7680 à New-York) son niveau du 24 septembre 1980 ; tandis qu'à Paris elle perdait, mercredi matin, 1 centime par heure, tombant à 5,92 francs.

Jeudi 29 janvier, les marchés s'accordaient une pause, d'autant que la rumeur d'une réunion prochaine du groupe des cinq pays les plus industrialisés du monde (le G 5) recommençait à circuler avec même une date, le 7 février, et toute une série de démentis, à Bonn et à Paris.

A vrai dire, tous les opérateurs attendaient fébrilement la publication, vendredi à New-York, 9 h 30 locale, et en Europe, 14 h 30, du chiffre du déficit commercial américain pour le mois de décembre. Celui de novembre avait causé une grande surprise en bondissant à 19,2 milliards de dollars, record historique, après trois mois consécutifs de décrue, après un record de 18,6 milliards en juillet. Etait-ce une « aberration statistique » tout à fait temporaire ou, au contraire, l'aggravation du déséquilibre de ce déséquilibre ? Cela signifiait-il que la baisse du dollar depuis l'accord du *Plazza du 22 septembre 1985 n'avait eu aucune influence, ou qu'elle était encore insuffisante* ?

A la fin de la première semaine de janvier, M. Baker avait déclaré que le déficit de décembre était susceptible d'égaler ou de dépasser celui de novembre : l'effet fut immédiat, et le dollar plongea. Depuis le début de la semaine sous revue, les estimations se multiplièrent, plutôt pessimistes, avec une fourchette de 15 à 20 milliards de dollars, ou même 22, quelques rares esprits sagaces penchant plutôt pour 11 à 12 *milliards*.

Ce fut 10,6 milliards, chiffre le moins élevé depuis le début de l'année et avec les effets que l'on sait. De plus, le chiffre de 19,2 milliards pour novembre était révisé à 15 milliards : *c'était donc, vraiment*, une « *aberration statistique* » due à des facteurs occasionnels et, probablement, non répétitifs.

Deux heures après, M. Backer eut beau préciser qu'aucune réunion du G 5 n'était prévue, le dollar demeurait ferme malgré sa forte reprise et terminait la semaine à 1,9350 DM et 6,11 F. *Certes, selon beaucoup d'opérateurs, une rechute ultérieure* du dollar n'est pas exclue, mais elle pourrait prendre le caractère d'un glissement plus lent et, de toute façon, il semble que la balance commerciale américaine soit en train de s'améliorer, ce qui fera réfléchir les vendeurs.

En fin de semaine, le sentiment général était qu'une réunion du G 5 aurait finalement lieu, mais pas avant que les membres du groupe se soient mis d'accord sur les conditions d'une éventuelle stabilisation. Un consensus qui devrait être arraché aux Américains, les plus réticents, serait rendu plus facile avec une diminution du déficit des échanges extérieurs des Etats-Unis : celle du mois de décembre revêt donc une importance certaine, surtout dans la période de guerre commerciale où s'engagent Washington et ses partenaires.

En Europe, où le succès moins important que prévu du chancelier Kohl aux élections allemandes eut peu d'effet, l'événement a été, comme nous l'indiquons ci-dessous, la baisse des taux à très court terme en Allemagne, facilitée par la Bundesbank. Vendredi matin, elle avait déjà provoqué le repli du mark et la remontée du dollar, avant le bond de l'après-midi. A Paris, le cours de la devise allemande, qui avait atteint 2,35 DM en début de semaine, était revenu à 3,3320 F à la veille du week-end, signe d'un raffermissement du franc.

FRANÇOIS RENARD.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

30 janv. 1987

MARK ALLEMAND — FLORIN — FRANC BELGE — LIRE ITALIENNE — COURONNE DANOISE — FRANC FRANÇAIS — LIVRE IRLANDAISE

0 — –0,25 — –0,50 — –0,75 — –1 — –1,25 — –1,50 — –1,75 — –2,00 — –2,25 — –2,25 — –2,50 — –2,75 — –3,75 — –4,00

Plafond — Plancher

* Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 26 AU 30 JANVIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,5100	–	16,3800	64,8088	54,5851	2,6434	48,3792	8,0768
	1,5250	–	16,2069	65,2529	54,8396	2,6434	48,6618	8,0771
Paris	9,2185	6,1050	–	395,65	333,24	16,2379	295,35	4,6889
	9,2949	6,0950	–	397,72	334,25	16,1116	296,59	4,6993
Zurich	2,3299	1,5430	25,2748	–	84,2248	4,0787	74,6492	1,1850
	2,3370	1,5325	25,1436	–	84,0417	4,0510	74,5742	1,1816
Francfort	2,7663	1,8320	30,0084	118,72	–	4,8427	88,6308	1,4070
	2,7888	1,8235	29,9180	118,99	–	4,8202	88,7348	1,4059
Bruxelles	57,1233	37,83	6,1965	24,5171	206,49	–	18,3018	2,9055
	57,6909	37,83	6,2067	24,6851	207,46	–	18,4887	2,9167
Amsterdam	3,1211	2,0670	33,8581	133,95	112,82	5,4639	–	1,5875
	3,1339	2,0550	33,7161	134,09	112,70	5,4322	–	1,5844
Milan	1966,02	1302	213,26	843,81	710,69	34,4171	629,89	–
	1977,93	1297	212,88	846,33	711,27	34,2858	631,14	–
Tokyo	231,93	153,60	25,2597	99,5463	83,8428	4,0682	74,3105	0,1179
	233,10	152,85	25,0779	99,7390	83,8223	4,0484	74,3795	0,1178

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 30 janvier, 3,9746 F contre 3,9876 F le vendredi 23 janvier.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

L'espoir, malgré tout

Comme nous le répétions la semaine dernière, l'espoir fait vivre, dit-on ; et il en a fallu aux opérateurs du marché financier français cette semaine pour garder le moral. A la fin de la semaine précédente, pourtant, l'optimisme régnait : l'accord de Bruxelles sur le réajustement du système monétaire européen allait permettre au franc de se raffermir et, donc, à la Banque de France de baisser un peu sa garde en diminuant le taux de ses interventions.

Las ! dès le lundi, le ton était donné. Le dollar restait désespérément faible, le mark désespérément fort et, dans cette bataille, le franc tirait plutôt mal son épingle du jeu. Surtout, les opérateurs voyaient mal comment la situation pourrait s'améliorer à Paris, si la chute du dollar se poursuivait, comme un exemple leur était donné le mercredi 28 janvier, avec un billet vert à moins de 6 F.

En conséquence, le loyer de l'argent sur le marché interbancaire se maintenait aux environs de 8 1/2 %, avec une pointe à plus de 9 % le fameux 28 janvier, la Banque de France injectant des liquidités par pensions à 24 ou 48 heures à 9 1/4 %. Jeudi, certes, elle alimentait le marché à 8 % par adjudication sur effets de première catégorie à plus longue durée – plus de deux ans, une innovation remarquée, – mais le sentiment restait tout à fait morose.

Conséquence, les cours du MATIF baissaient tous les jours : un point sur l'échéance mars, lundi ; un point encore mardi ; une légère reprise d'un demi-point mercredi, suivie d'une rechute jeudi à 105,60. *Les rendements sur les emprunts d'Etat remontaient au-dessus de 9 % et frôlaient les 10 % sur ceux du sec*teur public. Un beau résultat. Vendredi, toutefois, un frémissement passa sur le marché, avec une reprise de près d'un point, toujours dans l'espoir tenace d'une amélioration pour la semaine prochaine.

Il est vrai que, dans la matinée, un vent du nord favorable avait soufflé sur Paris, de nature à réchauffer, contrairement à l'habitude. En Allemagne, le taux de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire était revenu de 3,80 à 3 %, pour la première fois depuis de longues années, à l'instigation de la Bundesbank.

Cette dernière, déçue par le scepticisme général sur ses intentions « baissières », indiquait clairement qu'elle voulait faire baisser les taux outre-Rhin. D'abord, elle s'abstenait d'éponger les liquidités en n'émettant pas de bons du Trésor, ce qui revenait à intervenir « par défaut ». Ensuite, elle annonçait de prochaines prises en pension à des taux probablement en baisse, moins de 3,80 % pensait-on, 3,5 % à 3 % peut-être.

Le marché réagissait aussitôt, avec un loyer de l'argent en baisse, signal immédiatement perçu par Paris, qui table sur une diminution du taux des pensions à sept jours de la Banque de France la *semaine prochaine, fixé actuellement* à 8 3/4 %. A la veille du week-end néanmoins, les rendements du marché obligataire étaient encore de 8,90 % sur les emprunts d'Etat à plus de sept ans et de 9,83 % sur ceux du secteur public, selon les indices Paribas.

Sur le marché primaire, rien à l'émission cette semaine, sauf un emprunt de 2 milliards de francs à taux fixe, lancé par le Crédit agricole et placé dans son propre réseau. Mais, pour la semaine prochaine, les opérateurs attendent l'adjudication mensuelle d'obligations assimilables du Trésor (OAT), après celle du début de janvier, de 8 milliards de francs. Sans doute, les capitaux disponibles ne manquent-ils pas : plus de 25 milliards de francs ce mois-ci, en coupons et remboursement, selon les statistiques du Crédit lyonnais.

Tout dépendra du climat régnant la semaine prochaine. On sent que le succès de l'émission de janvier, lancée deux jours avant le réaménagement du SME, était dû à l'espoir d'une prochaine baisse des taux, après l'inéluctable réaménagement. Cette fois-ci, le marché, passablement « douché », est plus sceptique.

F. R.

هكذا من الاصل

Le Monde

LIBAN

Le secteur chrétien de Beyrouth fait grève en faveur de « son » aéroport

BEYROUTH
de notre correspondant

Malgré un attentat à la voiture piégée à Zalka, dans la banlieue nord de Beyrouth-Est, qui a coïncidé avec le passage d'un car de ramassage scolaire (deux morts, dont un enfant, et quarante-quatre blessés), le secteur chrétien est surtout braqué sur l'affaire de « l'aéroport de Halate ». Une grève générale, ordonnée par la milice et les partis dominants — Forces libanaises, phalanges, Parti national libéral (PNL), a été décrétée, ce samedi 31 janvier, pour obtenir l'ouverture de cet aéroport de fortune. Il s'agit, avant tout, de sensibiliser les gouvernements étrangers à ce problème, car le principal obstacle à la mise en service de cette piste, patiemment préparée depuis plus d'un an par un groupe de financiers, en association avec les Forces libanaises, réside dans l'impossibilité, jusqu'à présent, d'obtenir un droit d'atterrissage d'un quelconque pays.

Après des démarches dans toutes les directions et de vains espoirs du côté de la Roumanie, de Malte et de Munich, en Allemagne fédérale, les promoteurs du projet ont obtenu en novembre dernier une autorisation de l'aéroport d'Ostende, en Belgique. Mais le refus catégorique du camp musulman, sur le territoire duquel est situé l'aéroport de Beyrouth, d'accepter la mise en service de celui d'Halate, notamment de la part du premier ministre, M. Rachid Karamé, signifié aux autorités belges, a conduit ces dernières à se rétracter.

Les chefs du camp chrétien estiment qu'il y a aujourd'hui une nouvelle occasion à exploiter. D'une part parce que l'Islam libanais lui-même, hormis les chiites, a tempéré son opposition au projet d'Halate. Les Assises islamiques (sunnites) ont publiquement annoncé que l'insécurité galopante à l'aéroport de Beyrouth finissait par justifier la revendication des chrétiens, et les druzes s'abstiennent de commentaires à ce sujet. D'autre part, parce que l'Europe, avec la recrudescence des prises d'otages étrangers en secteur musulman, est plus sensible aux problèmes des Libanais du secteur chrétien.

Le chef des phalanges et celui du PNL entreprennent en conséquence une campagne d'information auprès des ambassadeurs occidentaux. Les chances d'obtenir le précieux droit d'atterrissage demeurent néanmoins minces. L'astuce consiste à présent à proposer l'homologation de trois aéroports en plus de celui de Beyrouth : Halate bien sûr, mais aussi Kobeyate au nord et Rayack dans la Bekaa, ces deux derniers étant des aérodromes militaires désaffectées.

Si la formule était agréée, la compagnie nationale MEA accepterait de desservir Halate. « *Nous sommes disposés à desservir tous les aéroports du Liban à condition qu'ils soient légaux et acceptables sur le plan technique* », a souligné le président de la compagnie, M. Sélim Salam, musulman sunnite lui-même.

En dehors de l'aspect pratique (les voyageurs du camp chrétien sont obligés de se rendre en bateau à Chypre), un argument économique est avancé : ces 300 kilomètres en bateau coûtent presque aussi cher que les 3 000 kilomètres en avion pour atteindre ensuite Paris ou Londres ; de plus, les tickets aériens profitent à des compagnies étrangères alors que la MEA (dont Air France possède près du tiers) accumule les déficits.

Certes l'aéroport d'Halate, tronçon amélioré d'une autoroute, n'est pas en état de recevoir les Boeing de la MEA. Mais s'il était homologué, en décapitant un immeuble à son extrémité nord, en rasant une villa en bordure de piste, en aplanissant une colline à son extrémité sud et en élargissant un pont sur lequel passe la piste en son centre, il le deviendrait.

LUCIEN GEORGE.

Pour 2 millions de dollars

Tunis. — *Deux millions de* dollars ont été payés pour la libération de M. David Jacobsen, ancien otage américain au Liban, libéré le 2 novembre, a déclaré, vendredi 30 janvier, M. Abou Iyad, proche collaborateur de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP. Il a ajouté que cette somme, fournie par des organisations humanitaires américaines, avait été versée par M. Terry Waite, le négociateur britannique.

M. Abou Iyad a précisé que ce paiement constituait une partie d'un accord plus important portant sur la libération d'autres otages américains, qui n'a pas abouti. Le Djihad islamique avait indiqué, à l'époque, détenir deux autres Américains, MM. Terry Anderson et Thomas Sutherland. Enfin, M. Abou Iyad a affirmé que le « *Djihad islamique pour la libération de la Palestine* », qui a revendiqué l'enlèvement, il y a une semaine, de quatre nouveaux otages en se réclamant de l'OLP, n'existait pas et n'était qu'un prête-nom. — *(Reuter.)*

● **Rectificatif.** — Dans nos éditions datées du 31 janvier, nous avions par erreur fait dire au président iranien Ali Khamenei à propos des résolutions du sommet de Koweït : ...« *au lieu de condamner et d'expulser le régime iranien pour l'agression commise envers un autre pays musulman...* » Il fallait évidemment lire... « *le régime irakien* ».

Les suites de l'affaire des ventes d'armes à l'Iran

Une société belge sur la sellette

BRUXELLES
de notre correspondant

Une société belge, par l'intermédiaire de sa filiale maltaise, aurait vendu dès 1983 des armes à l'Iran : ces affirmations ont été avancées, jeudi 29 janvier, par deux journaux belges — *le Drapeau rouge* (communiste) et *le Vif-l'Express*. Tous deux affirment qu'un contrat aurait été conclu pour plus de 1 milliard de francs belges — environ 150 millions de francs français — entre l'Asco Malta Limited et le ministère iranien du pétrole. Un informateur américain qui aurait joué le rôle d'intermédiaire a précisé aux journalistes que ce contrat portait bien sur des armes : pièces de missiles Hawk, véhicules blindés, chars M. 60-22... mais sans fournir les preuves concrètes de ces affirmations.

L'ASCO les a démenties formellement. Si elles se révélaient exactes, il serait difficile au gouvernement belge d'intervenir, car l'embargo sur les armes à destination de l'Iran, que la Belgique s'est engagée à respecter en 1980, ne joue pas dans le cas d'une filiale à l'étranger. Sauf si celle-ci a uniquement servi de « transit » pour des armes fabriquées en Belgique.

J.-A. F.

Explications embarrassées de la Maison Blanche

Après la publication du premier rapport de la commission du Sénat pour les affaires de renseignement, la Maison Blanche a reconnu, vendredi 30 janvier, qu'il était possible d'interpréter les ventes d'armes à l'Iran et la libération des otages américains au Liban « *comme un échange armes contre otages* ». Le porte-parole présidentiel, M. Speakes, qui tenait à cette occasion son dernier point de presse après six ans de services auprès de M. Reagan, a cependant précisé que cela ne correspondait pas à la politique approuvée par le chef de l'exécutif. Depuis le début de l'affaire, en novembre, M. Reagan se défend d'avoir voulu marchander la vie des otages américains contre des armes livrées à l'Iran et d'avoir cédé au terrorisme.

Selon M. Speakes, le rapport de la commission du Sénat démontre que l'initiative envers Téhéran était bien, comme la Maison Blanche l'a toujours dit, « *un effort pour ouvrir un dialogue avec de hauts responsables d'un pays stratégiquement important* ». « *Dans l'exécution de cette politique*, a ajouté le porte-parole, *la libération des otages était un pas préliminaire important, dont le but était de démontrer que les Iraniens ne soutiendraient plus le terrorisme, et la vente d'armes était un geste de bonne foi des Etats-Unis dans la poursuite de cette ouverture stratégique.* »

A Jérusalem, le ministère israélien de la défense a catégoriquement démenti, vendredi, que le ministre, M. Rabin, ait proposé aux Etats-Unis, comme indiqué dans le rapport du Sénat américain, la livraison d'armes par son pays aux contras nicaraguayens. « *Il est absolument faux que M. Rabin ait fait pareille proposition à l'administration américaine*, a déclaré un porte-parole du ministère. *Tout au contraire, le ministre de la défense a repoussé une proposition en ce sens présentée à Israël par un représentant du Conseil national de sécurité américain.* »

Selon la commission du Sénat américain, M. Rabin aurait proposé l'année dernière à Washington d'envoyer à la guérilla antisandiniste une quantité importante d'armes de fabrication soviétique confisquées par Israël et compatibles avec une partie de l'arsenal déjà utilisé par les contras. Ces armes devaient, en principe, être transportées par un navire étranger durant la semaine du 15 au 21 septembre. — *(AFP).*

Après l'accord euro-américain sur les céréales

L'inquiétude reste grande chez les producteurs

Cognac qui rit, maïs qui pleure ! Les réactions à l'accord conclu entre l'Europe et les Etats-Unis sur les exportations de céréales après l'élargissement de la Communauté sont évidemment contrastées. Mais si la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux (FEVS) exprime son soulagement, celui-ci est momentané, car la manière dont le conflit a été réglé fait de ces produits des « otages » tout trouvés pour les contentieux futurs. La FEVS en a bien conscience, puisqu'elle s'en inquiète autant qu'elle se réjouit du compromis.

Cette ambiguïté n'a pas échappé au MODEF, syndicat agricole proche du PC, bien implanté dans la région productrice du cognac. Pour le MODEF, « *les producteurs de cognac sont des otages provisoirement relâchés et tout désignés pour être repris à nouveau dès que se manifesteront d'autres exigences américaines, que l'on dit déjà proches et orientées, entre autres, contre le colza et le tournesol* ».

Avec un certain temps de retard, les grandes organisations agricoles ont décidé de réagir ensemble. C'est dire s'il a fallu peser les mots, puisque la FNSEA et le CNJA sont censés défendre les intérêts généraux de l'agriculture, du cognac au maïs, alors que les associations spécialisées des producteurs de blé et de maïs, précisément, se considèrent comme les véritables perdantes dans l'affaire. La profession agricole demande que « *toute dépense de nature agricole ayant pour cause directe des compromis de nature exclusivement politique soit disjointe du budget FEOGA* » (Fonds européen d'organisation et de garantie agricoles). Cette demande-là s'explique par la seconde : comme l'entrée des maïs américains va entraîner des déséquilibres, en prix et en volumes, pour les céréales produites en Europe, la Communauté devra compenser financièrement, notamment en subventionnant des exportations sur les pays tiers. Non sans raison, les professionnels estiment que ces dépenses communautaires ne doivent pas être comptabilisées dans le budget agricole.

Dans la classe politique, l'accord est accueilli avec sévérité. Si le conservateur britannique Henri Plumb, président du Parlement européen lui conserve un « *a priori favorable* », l'ancien secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires et ancien président de la FNSEA, parlementaire UDF, Michel Debatisse déplore « *la faiblesse avec laquelle les Douze ont accepté de se plier aux exigences des Etats-Unis* ». Le chef de file des gaullistes au Parlement européen, M. Christian de la Malène, avait, dès mardi, jugé « *déplorables* » les concessions que les Européens s'apprêtaient à faire. Dans l'opposition, l'ancien ministre de l'agriculture Henri Nallet, député socialiste de l'Yonne, estime que cet accord est une « *défaite pour Jacques Chirac et François Guillaume* ». Il qualifie la politique suivie par la France de « *diplomatie de Tartarin* ».

M. Lajoinie pour le PC parle de « *capitulation en rase campagne* ». L'accord « *confirme la vassalité accentuée du Marché commun* », poursuit-il tandis que l'*Humanité* du 31 janvier titre « l'Europe se couche ».

M. Bosson, le ministre délégué aux affaires européennes, reproche aux socialistes de n'avoir pas réglé ce problème du maïs en négociant l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE. Ils « *n'ont donc qu'à se taire aujourd'hui* ». Mais M. Bosson met l'accent sur un autre aspect de l'élargissement. Selon lui, la France n'a pas su profiter de l'ouverture du marché espagnol en 1986. « *Alors que les dix autres pays de la Communauté ont augmenté de 25 % leurs exportations vers l'Espagne en 1986, la France a subi un échec global qui ne comporte pas que le maïs mais toutes ses exportations, et c'est inquiétant* » a déclaré M. Bosson, qui a ajouté « *même en ce qui concerne le maïs, la France arrive derrière la RFA et la Grande-Bretagne qui ont pris l'an dernier l'essentiel du marché.* »

M. FRANÇOIS LÉOTARD invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 1er février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Fréjus, secrétaire général du Parti républicain, qui aura participé la veille à la convention nationale de l'UDF, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Dominique Pennequin et de Jean-Pierre Tison, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Siemens affiche son ambition dans les télécommunications...

Le groupe ouest-allemand Siemens annonce la couleur : il veut devenir le numéro deux mondial des télécommunications, derrière l'américain ATT, et son entrée dans la société française Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) est une étape dans cette conquête.

« *Notre but était de doubler ITT* », qui occupait cette seconde place, explique le docteur Hans Baur, responsable de la téléphonie chez Siemens, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire économique *Wirtchaftswoche*. Certes, la fusion des activités télécommunications d'ITT et du groupe français CGE, donnant naissance à un nouveau numéro deux, Alcatel NV, plus gros (12,5 milliards de dollars de chiffre d'affaires), « *a placé la barre un peu plus haut* ». Mais le docteur Baur est « *à peu près sûr* » que son groupe lui ravira cette place, « *même s'il faudra attendre un peu plus de temps* ».

Selon lui, pour rester compétitif, un groupe doit détenir « *à moyen terme* » au moins 15 % du marché mondial des télécommunications. Dans cette optique, la CGCT est une étape qui permettra à Siemens (12 % du marché actuellement) de progresser dans cette voie, car son acquisition permettra d'« *accroître fortement le volume d'affaires* » de Siemens.

A cette fin, le groupe ouest-allemand est prêt à se plier à la nouvelle formule des pouvoirs publics français limitant à 20 % la participation étrangère dans la CGCT : « *La hauteur de la participation n'est en aucun cas ce qui est le plus important. (...) Ce qui compte, c'est de pouvoir exercer la direction technique de la CGCT* ». « *En clair, cela veut dire que nous voulons vendre nos systèmes en France* », ajoute-t-il, sans toutefois donner le moindre calendrier pour cette introduction.

Enfin, le patron des télécoms de Siemens déplore de n'avoir pas réussi à racheter la SEL (Standard Elektrik Lorenz), filiale ouest-allemande et fleuron de l'empire ITT aujourd'hui dans la corbeille d'Alcatel NV. « *L'office fédéral des cartels s'y opposait. Ce qui nous irrite, c'est qu'avec la fusion CGE-ITT un colosse bien plus important est né* ». Aussi, propose-t-il à son tour, une législation anti-trust européenne qui exercerait un contrôle des fusions de grands groupes en Europe.

F. V.

...et restructure son secteur énergie

Siemens envisage une réorganisation de son secteur énergie a annoncé un porte-parole du groupe jeudi 29 janvier. Cette restructuration pourrait déboucher sur une fusion de KWU, spécialisé dans la fabrication de centrales nucléaires, et de TU (Transformatoren Union), l'un des leaders mondiaux des transformateurs électriques, avec certains secteurs du groupe.

KWU et TU étaient à l'origine des filiales communes de Siemens et d'AEG. Siemens a racheté en 1979 la part d'AEG dans KWU et a annoncé qu'il allait également racheter la participation de 25 % qu'AEG (lui même passé sous le contrôle de Daimler Benz) détient encore dans TU. Les deux filiales énergétiques du groupe sont en difficulté : KWU a vu ses ventes chuter des trois quarts l'an dernier en raison du ralentissement des commandes nucléaires, et TU a perdu 140 millions de DM.

● **Deux personnes tuées à Marseille dans l'explosion de leur voiture.** — Deux personnes ont été tuées dans l'explosion de leur voiture qui circulait, samedi 31 janvier vers 10 heures, dans le quartier est de La Millière à Marseille. On ne connaît pas encore l'origine de cette explosion.

● **Mme Terechkova limogée.** — Mme Valentina Terechkova, la première cosmonaute de l'histoire, a été relevée de ses fonctions à la tête de la Commission des femmes soviétiques. Le remplacement de Mme Terechkova a été annoncé au cours d'une conférence nationale des femmes à laquelle assistaient M. Gorbatchev, le président du Soviet suprême, M. Andrei Gromyko, et le premier ministre, M. Nicolaï Rijkov. Agée de quarante-neuf ans, Mme Terechkova était traitée en véritable héroïne dans son pays depuis qu'elle était devenue, en 1983, la première femme dans l'espace. Elle avait été élue au comité central en 1971 et au présidium du Soviet suprême en 1974, à l'époque de Leonid Brejnev. La nouvelle présidente, Mme Zoïa Poukhova, cinquante ans, est député du soviet suprême, où elle préside la commission sur la maternité, l'enfance et le travail féminin. — *(Reuter, AFP.)*

Le président des Houillères de Lorraine demande un meilleur équilibre entre le charbon et le nucléaire

Il faut « *renégocier l'accord entre les Houillères du bassin de Lorraine et EDF au profit d'un meilleur équilibre entre le thermique et le nucléaire* », a déclaré vendredi 30 janvier M. Jean Brenas, président des Houillères de Lorraine (HBL). Une proposition en ce sens sera soumise au premier ministre avant sa venue en Lorraine, a-t-il ajouté.

L'accord conclu en 1984 avec Electricité de France, qui utilise du charbon lorrain dans ses centrales thermiques, et achète du courant aux centrales propres des Houillères, vient à expiration en 1988. « *EDF donne systématiquement la préférence au nucléaire sur le charbon*, a souligné M. Brenas. *En 1983 l'énergie thermique représentait 52 milliards de kilowatts/heure, si on continue au rythme actuel elle ne représentera plus que 13 milliards de kilowatts/heure en 1990. A ce rythme la récession charbonnière sera plus rapide que les efforts de réindustrialisation que nous faisons pour y faire face.* » — *(AFP).*

Sécurité routière

La mortalité sur les routes françaises s'est accrue de 4,9 % en 1986

L'année européenne de la sécurité routière aura été un échec. Dans presque tous les pays du Vieux Continent, le bilan s'est alourdi en 1986. En France même, on a relevé 10 961 tués, soit 514 de plus qu'en 1985 (+ 4,9 %). Le nombre des accidents corporels s'est élevé à 184 626 (— 3,4 %), et celui des blessés à 259 009 (— 4,3 %).

Ces chiffres font apparaître une situation paradoxale : les Français ont eu, en 1986, moins d'accidents, mais ils ont été plus meurtriers. L'année dernière, on dénombrait 6 tués pour cent accidents, alors que, un an auparavant, le rapport était seulement de 5,5 tués pour cent accidents.

Dans un communiqué, le délégué interministériel à la sécurité routière analyse ces résultats et incrimine « *la vitesse excessive* » et « *le trop faible taux du port de la ceinture de sécurité* ».

Ces chiffres médiocres seront à l'ordre du jour du comité interministériel, présidé par le premier ministre, qui arrêtera, le 11 février, la politique de sécurité routière pour les prochains mois. Souhaitons que le gouvernement fasse enfin preuve de cohérence dans ce domaine. La sécurité routière est un tout qui commence avec la conception appropriée des véhicules et des routes. Elle se poursuit avec la formation des conducteurs et le contrôle des véhicules d'occasion ou accidentés. Dans ces domaines, l'action publique avance incontestablement.

Education et punition

En revanche, qu'ils soient de gauche ou de droite, les gouvernements ont, jusqu'à présent, échoppé sur la répression qui est, en France, aléatoire et épisodique parce que les forces de l'ordre trouvent cette mission peu glorieuse et que les hommes politiques répugnent à des sanctions impopulaires. On l'a vu avec l'offensive de l'automne contre l'absence du port de la ceinture : la répression décidée par M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, n'a duré que quelques semaines, et policiers et gendarmes regardent à nouveau passer sans sourciller des automobilistes non sanglés. La politique sécuritaire RPR-UDF ne s'étend manifestement pas à la sécurité routière.

Il faudra bien, pourtant, que l'excès de vitesse, le non-respect des feux, la conduite en état d'ivresse et l'absence du port de la ceinture, qui tuent ou aggravent les effets d'une collision, soient réprimés. Tous les pédagogues sont d'accord pour dire que l'éducation suppose aussi la punition. La collectivité automobile n'échappe pas à cette règle. A quand une mise au goût du jour de la peur du gendarme ?

ALAIN FAUJAS.

L'Arizona paie cher ses excès de vitesse

Washington. — Le ministère américain des transports vient de punir l'Etat d'Arizona pour ses excès de vitesse. Il a retenu 1 % des subventions fédérales destinées aux routes secondaires de cet Etat, soit 510 000 dollars, parce que plus de la moitié des automobilistes n'y avaient pas respecté — en 1986, pour la troisième année consécutive — la vitesse maximale de 55 miles à l'heure (88,5 km/h). Selon la réglementation, le gouvernement fédéral est en droit de retenir 10 % de ces subventions.

Quatre autres Etats étaient menacés de la même sanction. Le Vermont, Rhode-Island, le Maryland et le New-Hampshire sont parvenus, en 1986, à ramener le taux de leurs contrevenants en dessous de 50 %.

L'Arizona avait demandé une suspension de sa peine, dans l'attente d'un débat au Congrès sur un éventuel relèvement de la limitation de vitesse. Le ministère a été intransigeant et il a sanctionné pour la première fois un Etat pour son indiscipline routière. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 31 janvier 1987 a été tiré à 530 128 exemplaires

A B C E F G H